



# SII

Société interaméricaine d'investissement



RAPPORT ANNUEL 2006

## Pays membres :

Allemagne	Haïti
Argentine	Honduras
Autriche	Israël
Bahamas	Italie
Barbade	Jamaïque
Belgique	Japon
Belize	Mexique
Bolivie	Nicaragua
Brésil	Norvège
Chili	Panama
Colombie	Paraguay
Corée, République de	Pays-Bas
Costa Rica	Pérou
Danemark	Portugal
El Salvador	République dominicaine
Équateur	Suède
Espagne	Suisse
États-Unis	Suriname
Finlande	Trinité-et-Tobago
France	Uruguay
Guatemala	Venezuela
Guyana	

Photographies de couverture illustrant des projets financés directement ou indirectement par la SII  
(de haut en bas) :

Producteur de bois, Chili  
Fabricant de bicyclettes, Mexique  
Agro-industrie, Paraguay  
Pêcheurs, Nicaragua  
Producteur laitier, Équateur  
Producteur de bananes, Nicaragua  
Fabricant de hamac, Nicaragua



## **RAPPORT ANNUEL 2006**

# Table des matières

<b>Lettre du Président du Conseil d'administration .....</b>	<b>iv</b>
<b>Lettre du Directeur général .....</b>	<b>v</b>
<b>Consolider la croissance et créer de nouvelles opportunités .....</b>	<b>vi</b>
Toucher les PME par le biais de prêts aux institutions financières .....	vi
Produits novateurs adaptés aux besoins changeants du marché .....	3
Secteurs de croissance en 2006 .....	4
<b>La SII en faits et en chiffres .....</b>	<b>8</b>
<b>Bilan de l'exercice .....</b>	<b>12</b>
Résultats d'exploitation .....	13
Résultats financiers .....	14
Additionnalité et impact sur le développement .....	14
Le partenariat grandit .....	15
Affaires institutionnelles.....	15
<b>Investir dans le développement, 2006 .....</b>	<b>30</b>
Synthèse des investissements de l'année au service du développement.....	31
<b>Rapport des auditeurs indépendants .....</b>	<b>47</b>
<b>États financiers.....</b>	<b>51</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>77</b>
L'Amérique latine et les Caraïbes en 2006 : perspectives économiques .....	77
Gouverneurs et Gouverneurs suppléants.....	78
Administrateurs et Administrateurs suppléants .....	79
Voies de communication .....	80

## Encadrés

Cours de formation sur l'environnement à l'intention du secteur financier .....	5
Belize Co-Generation Energy Limited .....	6
Programme de la SII concernant les chaînes d'approvisionnement.....	21
Korea-IIC SME Development Trust Fund : programmes stratégiques.....	24
Comités permanents .....	28
Sources de financement .....	31
Toucher les micro-entreprises par le biais de prêts aux intermédiaires financiers.....	35

## Tableaux et graphiques

Sous-prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers en 2005 et 2006 .....	1
Opérations par l'intermédiaire de la ligne revolving pour les petites entreprises en 2006 .....	2
Indicateurs financiers de base de la SII .....	9
Présentation harmonisée .....	10
Composition des actifs de la SII .....	10
Ventilation du montant total des approbations .....	10
Répartition de l'encours du portefeuille, par produit financier .....	10
Répartition par secteur en 2006 .....	11
Répartition de l'encours du portefeuille de prêts par groupe de pays.....	11
Indicateurs opérationnels clés en 2006 .....	13
Approbations cumulées par pays .....	16
Approbations cumulées par secteur.....	16
Pays d'origine et montant total des marchés, 1989 – 2006 .....	16
Approbations, décaissements et encours.....	17
Opérations approuvées en 2006 .....	18
Projets d'infrastructure financés par la CIFI dans les pays membres .....	26

# Lettre du Président du Conseil d'administration

Le 27 février 2007

Monsieur le Président de l'Assemblée des Gouverneurs  
Société interaméricaine d'investissement  
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2006 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés dont le bilan, le compte de résultat et bénéfices non distribués/(déficit) accumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Ce rapport présente un récapitulatif des principaux résultats de l'année et des événements clés de l'exercice.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Luis Alberto Moreno  
Président  
Conseil d'administration  
Société interaméricaine d'investissement

# Lettre du Directeur général

Les résultats de 2006 ont marqué une importante étape dans l'évolution de la Société en tant qu'institution. Le total des actifs s'est apprécié de 39%, passant à 939,9 millions de dollars, et le revenu net a été de 39,4 millions de dollars. Ces résultats ont permis à la SII de profiter de la tendance haussière qui avait commencé il y a trois ans et de faire apparaître un report à nouveau positif pour la première fois depuis 2000.

Cela n'aurait pas été possible sans les efforts faits par le Conseil d'administration et la Direction pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives qui ont permis à la SII de mieux remplir son ambitieux mandat. Nous avons donc continué à consolider notre faculté de répondre aux besoins du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment à ceux des petites et moyennes entreprises qui sont au cœur de notre mission en tant qu'institution multilatérale de développement.

Dans ce domaine, il faut particulièrement noter la création en 2006 de la ligne revolving pour les petites entreprises (LRPE). Ce mécanisme rationalise le processus d'approbation des opérations individuelles plus petites, permettant ainsi de toucher plus efficacement les petites et moyennes entreprises (PME) de la région. Les opérations menées au titre de ce mécanisme pendant l'année sont des exemples supplémentaires de la capacité de la SII à trouver des solutions novatrices en réponse aux besoins de son marché cible.

En 2006, la SII a continué à renforcer ses opérations en monnaie locale lancées en 2005 avec une première émission d'obligations en Colombie. La Société a élargi en 2006 ses options de financement en monnaie locale et est devenue la première institution multilatérale à faire appel à des banques locales comme sources de fonds pour financer des opérations en monnaie locale. Suivant en cela l'exemple de la SII, la pratique a depuis été reprise par d'autres multilatérales.

Avec l'appui du gouvernement coréen, la Société a lancé le FINPYME, programme novateur de financement des PME, consistant en une méthodologie d'analyse diagnostique et d'évaluation des petites et moyennes entreprises et en un système de soutien intégral visant à accroître la compétitivité.

Après deux années de travail acharné, la SII est en excellente position pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Nuevo León tels qu'ils ont été adoptés par les chefs d'État et de gouvernement de notre hémisphère, à savoir de toucher un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises par le biais d'intermédiaires financiers.

Outre qu'elle continue à tenir ses engagements envers les PME, la Société a redoublé ses efforts pour protéger l'environnement en apportant son soutien aux crédits carbone, tant au niveau théorique, en organisant un séminaire bien reçu sur le sujet, qu'au niveau du terrain, en finançant des projets de crédits carbone.

Enfin, nous continuons à harmoniser la manière dont nous présentons les données, conformément aux meilleures pratiques des institutions homologues, afin de rendre mieux compte de notre impact sur le développement.

Je vous invite à lire le Rapport annuel 2006 de la SII.



Jacques Rogozinski  
Directeur général  
Société interaméricaine d'investissement

# Consolider la croissance et créer de nouvelles opportunités

En 2006, la Société interaméricaine d'investissement (SII) a consolidé sa base croissante de ressources et d'expertise et exploré de nouvelles manières de remplir sa mission, qui est d'encourager un développement durable en soutenant les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes. Le soutien de la SII contribue à faire des entreprises bénéficiaires des sociétés de bon voisinage, à créer de nouvelles opportunités et à relever le niveau de vie dans les collectivités où elles sont implantées. La SII a également joué un rôle plus actif dans le cercle des institutions multilatérales de développement où son expérience et ses opérations novatrices sont pertinentes.

Certains des outils, directs et indirects, que la SII a utilisés cette année dans la poursuite de ses objectifs sont décrits ci-dessous.

## Toucher les PME par le biais de prêts aux institutions financières

Lors d'un sommet spécial à Monterrey (Mexique) en 2004, les chefs d'État des Amériques avaient conclu un accord, connu sous le nom de Déclaration de Nuevo León, qui a eu un impact sensible sur le parcours institutionnel de la SII. La Déclaration demandait le triplement des prêts des institutions financières aux PME d'ici 2007. Pour donner suite à ce mandat, la SII a augmenté ses prêts aux intermédiaires financiers et, entre autres mesures, a lancé un nouveau programme conçu pour

suite page 3



## SOUS-PRÊTS OCTROYÉS PAR LE BIAIS D'INTERMÉDIAIRES FINANCIERS EN 2005 ET 2006 \*

2006 Montant moyen des sous-prêts en faveur des micro et petites entreprises	\$ 15 693
2006 Montant moyen des sous-prêts en faveur des moyennes entreprises	\$ 257 941
2006 Montant moyen des sous-prêts en faveur des micro et petites et moyennes entreprises	\$ 119 061

PAYS	NOM DU PROJET	NOMBRE DE SOUS-PRÊTS	MONTANT MOYEN DE SOUS-PRÊTS
Bolivie	Fondo Financiero Privado PRODEM	275	\$3 896
Bolivie	Los Andes ProCredit	3 085	\$1 244
Brésil	Banco ABN AMRO Real	402	\$48 009
Brésil	Banco Industrial e Comercial	18	\$740 317
Brésil	Banco Itaú	8 665	\$22 261
Brésil	Banco Rabobank International Brasil	98 929	—
Chili	Banco BICE	91	\$329 670
Chili	Banco del Desarrollo de Chile	117 794	—
Chili	Eurocapital	14	\$180 791
Chili	Factorline	19	—
Colombie	Bancolombia	20	\$125 000
Colombie	Caja de Compensación Familiar de Antioquia	26	\$39 830
Colombie	Leasing Bolívar	287	\$24 415
Colombie	Leasing Colombia	1 366	\$23 071
Colombie	Leasing Crédito	1 180	\$8 770
Colombie	Leasing de Occidente	200	—
Colombie	Fondo Nacional de Garantías	1 658	\$23 958
Colombie	Leasing del Valle	322	\$73 929
Costa Rica	Arrendadora Interfin	143	\$23 310
Costa Rica	Banco BAC San José	42	\$170 068
Costa Rica	Banco Improsa	4	\$373 125
Costa Rica	Financiera Multivalores	39	\$19 350
Équateur	Banco Bolivariano	12	\$833 333
Équateur	Banco ProCredit	21 718	\$3 699
El Salvador	Arrinsa Leasing	90	\$55 644
El Salvador	Banco ProCredit	690	—
Mexique	Almacenadora Mercader	8 272	—
Mexique	Financiera Compartamos**	61 055	\$330
Mexique	Hipotecaria Su Casita	4 470	\$6 673
Nicaragua	Banco de Finanzas	808	\$12 856
Nicaragua	Financiera Nicaragüense de Desarrollo	390	\$3 553
Panama	Banco BAC Internacional	26	—
Paraguay	Financiera Familiar	24	\$83 333
Pérou	América Leasing	31	\$14 735
Régional	Arrendadora Interfin	46	—
Régional	Financiera Delta	73	\$3 515
Régional	Suleasing Internacional	20	\$82 068
	<b>TOTAL</b>	<b>331 936</b>	

\* Le nombre d'institutions et de sous-prêts ne reflète que des données partielles.

\*\* En 2006, l'établissement a changé de nom pour adopter celui de Banca Compartamos, S.A., Institución de Banca Múltiple.

## Opérations par l'intermédiaire de la ligne revolving pour les petites entreprises en 2006

<p><b>Uruguay</b></p> <p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> Instituto Cultural Anglo Uruguayo (ICAU)</p> <p><b>Secteur:</b> Éducation</p> <p><b>Montant:</b> 280 000 \$</p>	<p>ICAU est une association civile à but non lucratif fondée il y a plus de 60 ans avec pour objectif de diffuser la langue anglaise et la culture britannique en Uruguay. ICAU a des centres d'enseignement dans tout le pays. Le prêt de la SII servira à acquérir 4 500 m<sup>2</sup> de terrains où bâtir une école secondaire à Montevideo.</p>
<p><b>Nicaragua</b></p> <p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> Desarrollo Agrícola, S. A. (DAISA)</p> <p><b>Secteur:</b> Agriculture et agro-industrie</p> <p><b>Montant:</b> 100 000 \$</p>	<p>Cette entreprise de soixante salariés utilisera le prêt pour augmenter les superficies cultivées par les petits agriculteurs qui la fournissent en légumes-racine et en tubercules comestibles à des fins d'exportation. Cela permettra à l'entreprise de renforcer sa chaîne d'approvisionnement et de transformation. Une partie du prêt servira à moderniser l'aire de réception de l'usine de transformation.</p>
<p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> Genéricos Centroamericanos, S.A. (GENERIFAR)</p> <p><b>Secteur:</b> Industrie pharmaceutique</p> <p><b>Montant:</b> 240 000 \$</p>	<p>Cette entreprise à capitaux 100% nicaraguayens fabrique et distribue des produits pharmaceutiques génériques destinés à la consommation humaine. Le prêt servira à acheter du matériel pour développer une ligne de produits pharmaceutiques et à augmenter la capacité de l'entreprise en matière de remplissage de tubes et de fabrication de cachets. L'entreprise emploie 120 personnes et est certifiée « gestion de qualité » ISO 9001: 2001.</p>
<p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> Medicina de Atención Integral, S.A. (Medintegral)</p> <p><b>Secteur:</b> Soins de santé</p> <p><b>Montant:</b> 120 000 \$</p>	<p>Cette société offre des services de médecine générale et de chirurgie et peut accueillir jusqu'à 2 500 patients par mois. Le produit du prêt servira à rénover un centre médical en y construisant une clinique et des salles d'opération ainsi qu'à acheter et installer une machine d'anesthésie de conception modulaire.</p>
<p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> Procesadora de Madera, S.A. (PROMASA)</p> <p><b>Secteur:</b> Produits ligneux</p> <p><b>Montant:</b> 125 000 \$</p>	<p>Cette entreprise de soixante salariés fait partie d'une chaîne d'approvisionnement. Le prêt de la SII lui servira à entreposer le bois utilisé pour fabriquer des portes, des fenêtres et des moulures. Il servira aussi à acheter un générateur diesel de 60-kilowatt qui permettra à l'entreprise de se doter un système de chaudière pour améliorer le nettoyage et le séchage du bois.</p>
<p><b>Paraguay</b></p> <p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> BRICAPAR, S. A.</p> <p><b>Secteur:</b> Agriculture et agro-industrie</p> <p><b>Montant:</b> 215 000 \$</p>	<p>Cette entreprise produit et exporte du charbon de bois et des briquettes de charbon de bois fabriquées à partir du recyclage de chutes de sciage certifiées, de poussières de sa propre usine de classification du charbon et de déchets d'une aciérie et d'usines de classification du charbon de la région métropolitaine d'Asunción. Elle exporte la totalité de sa production. Le produit du prêt servira à acheter des machines et à installer une ligne complète de conditionnement et d'emballage semi-automatique de plus grande capacité dotée d'une bascule de pesage numérique automatique d'origine japonaise. Une partie des fonds servira à moderniser l'usine de conditionnement.</p>
<p><b>Entreprise bénéficiaire:</b> Wilhelm, S. A.</p> <p><b>Secteur:</b> Agriculture et agro-industrie</p> <p><b>Montant:</b> 200 000 \$</p>	<p>Wilhelm S.A. entrepose, traite et exporte des huiles essentielles, des oranges séchées et des feuilles de thé sec. Elle importe et commercialise aussi des parfums et des huiles essentielles à des fins industrielles (savons, détergents et désodorisants) et cultive des oranges comme matière première pour sa distillerie d'huiles essentielles. Le produit du prêt servira pour installer un système de distillation d'huile d'oranges amères de ses plantations, fournir une assistance technique aux cultivateurs locaux, et financer les fonds de roulement.</p>

accroître les crédits disponibles aux PME dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes ; ce programme vise à renforcer l'efficacité et la réactivité en accordant des prêts et des garanties aux institutions financières admissibles qui acceptent d'accroître les financements qu'elles accordent aux PME. Les résultats positifs de ce changement de cap sont notamment les suivants : a) une plus grande efficacité dans les processus et les transactions, b) un volume accru d'opérations et une baisse du niveau de risque crédit, d'où une position financière plus solide pour la SII et c) une augmentation des ressources canalisées vers les PME de la région pour satisfaire la demande croissante de financement auprès de la SII.

À la fin de 2006, parmi les résultats quantitatifs des efforts de la SII auprès des institutions financières figurent notamment les suivants :

- Sur les 194 opérations au secteur financier approuvées depuis que la SII a commencé ses opérations, 21 ont été approuvées en 2006. Les opérations au secteur financier en 2006 représentent un montant total de 383 millions de dollars dont 146 millions de dollars en prêts B.
- Les approbations actives nettes de la SII pour les opérations en faveur des micro-entreprises ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire d'institutions financières se sont montées à 511 millions de dollars.
- Selon des données partielles, entre 2005 et 2006 plus de 330 000 entreprises clientes ont bénéficié de sous-prêts fournis par ces institutions.
- Entre 2004 et 2006, un total de 54 transactions ont été approuvées avec des institutions financières pour des prêts aux micro-entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, soit une moyenne de 18 approbations par an.

Depuis le début de ses opérations jusqu'à ce jour, la SII a approuvé un montant total de plus d'un milliard de dollars d'opérations avec des intermédiaires financiers, y compris les

prêts syndiqués. Le tableau suivant donne le détail des prêts par le biais des intermédiaires financiers en 2005 et 2006.

## Produits novateurs adaptés aux besoins changeants du marché

### Ligne revolving pour les petites entreprises

La ligne revolving pour les petites entreprises (LRPE), créée en 2006, est preuve de la capacité de la SII de réagir aux besoins du marché. Ce produit permet à la SII d'offrir de petits prêts standard aux PME remplissant les conditions requises dans le cadre d'un processus d'approbation accéléré. Dans une première phase, la ligne permettra d'accorder jusqu'à 12 millions de dollars de prêts à des petites entreprises privées des Caraïbes ainsi que du Costa Rica, du Honduras, du Nicaragua, du Paraguay et de l'Uruguay. Le montant des prêts individuels ne pourra dépasser 20 % du revenu annuel de la petite entreprise.

Des procédures spéciales ont été créées pour évaluer rapidement les facteurs environnementaux et de droit du travail ainsi que les objectifs de développement et d'additionnalité. Grâce à cette approche, le client peut normalement être informé d'une décision dans le délai d'une semaine. Le tableau dans la page 2 récapitule les opérations approuvées par l'intermédiaire de la LRPE en 2006.

### Financement en monnaie locale

Depuis 2005, la SII élabore des produits en monnaie locale qui lui permettent de mieux répondre aux besoins de ses clients. Les premières opérations en monnaie locale ont comporté l'élaboration d'une garantie pour Universidad Andrés Bello au Venezuela et une opération conjointe de garantie partielle de crédit pour une émission d'obligations au Mexique par Cablemás, en collaboration avec Nacional Financiera. En décembre 2005, la Société a placé des obligations en monnaie locale afin de fournir un financement en monnaie locale à des entreprises de leasing colombiennes.

## À hauteur de 12 millions de dollars ont été affectés pour des prêts par la ligne revolving

Se fondant sur ces expériences, en 2006, la Société a mené une opération en monnaie locale d'une valeur de 220 millions de pesos mexicains avec la société de financement mexicaine Compartamos.

Enfin, en décembre 2006, le Conseil d'administration a approuvé un prêt subordonné de 100 millions de nuevos soles en faveur de Banco de Crédito del Perú. Des obligations en nuevos soles seront émises sur le marché boursier péruvien pour financer le prêt. Les opérations en monnaie locale sont pour la SII une excellente manière de contribuer au développement en offrant des financements sans risque de change à des secteurs clés tels que la microfinance et le logement, surtout les habitations à bon marché. Le Société continuera à offrir des financements en monnaie locale dans ces pays et compte les introduire dans d'autres dans un proche avenir.

## Secteurs de croissance en 2006

### Agriculture et agro-industrie

Neuf des 46 opérations financées par la SII en 2006 étaient dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'agro-industrie. Parmi ces opérations figurent Molino Cañuelas en Argentine, Copeval au Chili et Reysahiwal en Équateur ainsi qu'un mécanisme de crédit à la Rabobank au Brésil qui en rétrocèdera les montants à des petites et moyennes exploitations et coopératives agricoles. La production agricole étant concentrée dans les zones rurales, le fait de travailler dans ces secteurs permet à la SII d'aider à créer des emplois et des opportunités d'exportation dans les régions en ayant le plus besoin.

## Énergie et environnement

### Prestige accru pour une institution dynamique

L'expérience, l'innovation et l'élargissement de son tour de table ont permis à la SII de jouir d'un prestige accru sur des questions intéressantes le secteur du développement, comme l'expansion des efforts des institutions de financement du développement pour promouvoir un développement durable.

### Atelier et modèle d'accord sur les crédits carbone

En octobre 2006, avec l'aide du Korean Trust Fund, la SII a organisé un atelier pour élaborer un meilleur modèle d'accord d'achat des réductions d'émissions pour les projets habilités à bénéficier de certificats de droits d'émission (connus sous le nom de crédits carbone) dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Les participants venus à la SII en provenance du monde entier ont élaboré un modèle annoté qui répond aux deux objectifs interdépendants suivants :

- Mettre en libre accès à la disposition du public un document juridique qui aide les vendeurs – souvent des PME – à participer au marché international du carbone sur un meilleur pied d'égalité avec les acheteurs plus sophistiqués et bien financés ; et
- Promouvoir la mise à disposition de financement par emprunt pour des projets MDP en facilitant l'utilisation des flux de trésorerie des crédits carbone comme garantie.

La Direction de la SII va activement promouvoir tout au long de 2007 l'utilisation de ce modèle sur le marché MDP et continuer à appuyer les efforts de divulgation de cette initiative en présentant le modèle d'accord à Carbon Expo 2007 et en créant un site Web où se trouvera le modèle et qui offrira un soutien aux PME sur le marché MDP.

### Le marché mondial du carbone

Un atelier sur la position de l'Équateur sur le marché mondial du carbone s'est tenu à Quito en mars 2006 sous le parrainage de la SII, du Ministère équatorien de l'environnement et de la Banque interaméricaine de développement (BID).

Y ont été abordés les opportunités actuelles de projets MDP et les obstacles que ces projets rencontrent en Équateur ainsi que le rôle des échanges de droits d'émission et de la réduction des gaz à effet de serre dans la stratégie de développement durable du pays. Parmi les sujets spécifiques qui ont été abordés figuraient:

- L'accès au financement pour les projets MDP en Équateur
- Les questions juridiques et techniques liées à l'élimination des obstacles et à la création d'un cadre propice aux

## **La SII a organisé un atelier pour un accord standardisé d'achat des crédits carbone**

échanges de crédits carbone et aux investissements

- Un programme national pour la promotion des projets MDP en Équateur en tant qu'élément d'une stratégie globale de développement.

## **Cours de formation sur l'environnement à l'intention du secteur financier**

En 2006, la SII a organisé son dixième cours de formation écologique à l'intention du secteur financier, programme qu'elle avait lancé en 1999. C'était le tout premier cours sur la gestion des risques environnementaux conçu spécifiquement à l'intention des institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes. À l'origine, le cours avait pour objectif de sensibiliser les institutions financières aux risques environnementaux. Il a depuis lors évolué et a été amélioré, et vise à présent à donner aux institutions financières des méthodes pratiques pour la mise en œuvre de leurs propres systèmes de gestion des risques environnementaux. Il y a sept ans, la majorité des participants (avant tout des clients de la SII) étaient sceptiques quant à l'importance et à la pertinence des questions environnementales alors qu'aujourd'hui un nombre croissant d'institutions financières a réussi à élaborer des politiques environnementales et des procédures de gestion des risques environnementaux.

La SII continue à collaborer avec les institutions financières qui ont mis en œuvre des systèmes de gestion des risques environnementaux (dont un grand nombre a d'ailleurs suivi le cours par le passé) afin d'améliorer et de faire connaître ces systèmes. Renforçant l'effet de démonstration de la SII, de nombreuses institutions financières jouent maintenant un rôle de

formateur dans les ateliers et font part de leur expérience à d'autres institutions financières de la région.

Les cours de formation couvrent les risques environnementaux et sociaux et les avantages qu'obtiennent les institutions financières responsables en matière d'environnement. Le fait de gérer les risques environnementaux et sociaux permet d'assurer que les clients (ou les emprunteurs des banques locales) s'occupent de la pollution, de la santé, de la sécurité ainsi que de questions de qualité produit et de responsabilité produit, non seulement pour éviter des amendes ou d'autres sanctions mais parce que c'est rentable. Cela permet de réduire les réserves obligatoires pour les prêts non productifs, améliore le résultat et le bilan et augmente la valeur des capitaux propres. Le cours vise aussi à montrer aux institutions financières comment la bonne performance des clients améliore leurs résultats et comment les entreprises (clientes) dont les opérations sont propres et efficaces sont plus concurrentielles et rentables (notamment parce que les déchets sont souvent une ressource qui n'est pas utilisée efficacement ni traitée correctement). La SII a également collaboré avec des organismes et des consultants locaux pour garantir que s'opère un transfert de savoir-faire au profit de la région.

## Financements spéciaux

### *Marchés financiers*

Un représentant de la SII était le principal orateur de la conférence « Titrisation : renforcement des fondations » organisée à São Paulo (Brésil) en novembre 2006, qui a attiré des professionnels des principales institutions pour discuter du développement des marchés boursiers et de la titrisation au Brésil.

Le rôle de la Société est de montrer le chemin et de démontrer aux prêteurs et investisseurs privés qu'il existe de nouvelles opportunités de marché. La SII a fait cela au Brésil en étant la première à montrer que les titres adossés à des hypothèques étaient un instrument d'investissement viable pour les investisseurs institutionnels. La SII a collaboré avec deux partenaires locaux pour monter la première émission locale de titres adossés à des hypothèques ayant qualité de bon placement, qui était adossée à des prêts immobiliers pour familles à faible et moyen revenu. L'épargne intérieure peut ainsi devenir la première source de financement pour un marché hypothécaire en pleine croissance.

### *Microfinancement*

Toujours à São Paulo (Brésil) en novembre 2006, la SII a co-organisé une réunion

sur le microfinancement, en conjonction avec la fédération brésilienne des banques Federação Brasileira de Bancos (FEBRABAN) ; la Fédération latino-américaine des banques Federación Latinoamericana de Bancos (FELABAN) ; Women's World Banking, organisation visant spécifiquement à aider les femmes à faible revenu, et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la BID. La réunion avait pour thème : « Des services bancaires pour la majorité : une opportunité pour les banques d'Amérique latine, le cas du Brésil ».

Plus de 40 représentants des principales banques commerciales du Brésil et d'autres pays d'Amérique latine ont participé à cette réunion qui a examiné l'état du microfinancement au Brésil. Le Directeur général adjoint de la SII a ouvert le séminaire et un représentant de la SII a animé un panel qui comparait le marché brésilien à ceux d'autres pays latino-américains.

L'ordre du jour incluait un examen de la manière dont sont satisfaits les besoins des quelque 10 millions d'entrepreneurs brésiliens à faible revenu et les autres solutions possibles lorsque les services financiers à leur disposition sont insuffisants. Les participants ont envisagé de nouvelles façons de donner à ces entrepreneurs un meilleur accès à de tels services. Ont également été abordées les modifications possi-

## Belize Co-Generation Energy Limited

La Belize Co-Generation Energy Limited va générer de l'électricité à partir de la bagasse produite par les sucreries des Belize Sugar Industries Limited. À cette fin, elle utilisera un prêt de la SII pour construire et exploiter une centrale de cogénération. La cogénération utilise l'énergie résiduelle d'un processus industriel pour générer de l'électricité. Dans le cas présent, le recours à la bagasse comme combustible primaire réduira aussi les déchets

en utilisant une biomasse qui sans cela serait jetée.

Ce projet réduira la dépendance du Belize vis-à-vis de l'électricité importée et préconisera l'utilisation de sources d'énergie renouvelable plutôt que des combustibles fossiles. Il réduira également les émissions de gaz à effet de serre et pourrait remplir les conditions voulues pour bénéficier de crédits carbone dans le cadre MDP.

bles des politiques visant à améliorer l'accès et d'aider les bénéficiaires à sortir de la pauvreté.

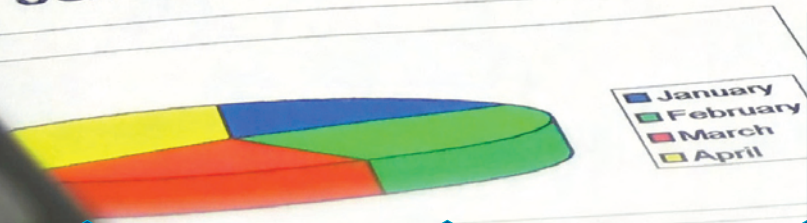
### **Leadership dans le domaine des Unités d'opérations spéciales.**

Les Unités d'opérations spéciales sont responsables de la gestion des actifs à problèmes et chargés de la restructuration des prêts et prises de participation douteux ainsi que de l'exécution des nantissements aux fins de recouvrement de ces opérations. En octobre 2006, la SII a accueilli la réunion annuelle des chefs des unités d'opérations spéciales des organisations et institutions internationales de prêt. En parrainant cet événement, la SII a confirmé qu'elle était attachée à améliorer les restructurations des projets à problème et les pratiques de recouvrement.

Cette réunion avait pour objet de préparer l'ordre du jour du Séminaire 2007 des

## ***La SII a organisé son dixième cours de formation écologique pour le secteur financier***

opérations spéciales qui se tiendra à Varsovie (Pologne) et d'examiner les autres questions des opérations spéciales qui y seront discutés. Ces séminaires sont les seuls à se concentrer sur les questions du recouvrement et de la gestion des actifs douteux dans les organisations internationales. Ils permettent aux chargés d'investissement des unités d'opérations spéciales de comparer les méthodes de gestion des projets à problème et les autres pratiques en vigueur dans chaque institution et de partager les leçons de l'expérience.



# La SII en faits et en chiffres



La SII est une institution financière multi-latérale qui comprend quarante-trois pays membres et fait partie du Groupe de la BID. Son Accord constitutif stipule qu'elle a pour fonction de stimuler le développement économique de ses pays membres régionaux en développement, en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises privées, de préférence petites et moyennes, de façon à compléter les activités de la BID.

Pour s'acquitter de sa mission, la SII offre toute une gamme de produits et services financiers, soit directement (comme par exemple des prêts à long terme, des garanties, des prises de participation et des garanties d'émission), soit indirectement au moyen de lignes de crédit par le biais d'intermédiaires financiers locaux destinées à financer des placements de sociétés, des refinancements et des fonds de roulement ainsi que des mécanismes de garantie, de crédit-bail et de location-exploitation. La SII offre également des prêts structurés, des financements pour des fonds de souscription privée et des prêts pour des programmes de soutien des chaînes d'approvisionnement.

Tous les clients directs de la SII sont des entreprises privées—de préférence mais non exclusivement des PME. Avec des montages financiers appropriés, la SII peut adapter ses produits financiers aux besoins de financement spécifiques de ses clients. La SII travaille directement avec le secteur privé grâce à divers outils tels que :

- Prêts à court terme d'au maximum deux ans (financement de fonds de roulement ou des opérations commerciales).
- Prêts à moyen terme d'au maximum cinq ans (financement de fonds de roulement, prêts généraux ou financement de projets).
- Prêts à long terme d'au maximum quinze ans (prêts généraux ou financement de projets).
- Prêts syndiqués.
- Prises de participations et investissements assimilables à des prises de participation.
- Garanties de crédit pour prêts et instruments d'emprunt.

Indirectement, la SII met du financement à la disposition des entreprises privées :

- En prenant des participations au capital de fonds de souscription privée qui effec-

tuent des prises de participations ou des investissements assimilables à des prises de participation.

- En arrangeant des prêts subordonnés aux institutions financières.
- En apportant le financement nécessaire à des intermédiaires financiers privés (lignes de crédit aux banques, crédit-bail, affacturation, microfinancements).
- En octroyant des délégations de crédit à des partenaires tiers.
- En mettant du financement à disposition par des arrangements de chaînes d'approvisionnement et de cofinancement avec des organismes de développement.

Les graphiques et tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble des opérations de la SII et montrent comment leur impact sur le développement est multiplié de nombreuses fois par le fait de travailler en collaboration avec les institutions financières locales et autres intermédiaires.

## INDICATEURS FINANCIERS DE BASE DE LA SII\* (AU 31 DÉCEMBRE 2006)

Début des opérations	1989
Pays membres	43
Capital social autorisé	\$703,7 millions de dollars
Capital libéré	\$568 millions de dollars
Encours du portefeuille de prêts et de prises de participation	\$687 millions de dollars
Total des prêts et prises de participation approuvés	2,6 milliards de dollars
Effectifs autorisés	98

\* Chiffres arrondis. Cf. états financiers pour plus de détails

## 802 099 sous-prêts par le biais des intermédiaires financiers depuis 2000

### Présentation harmonisée\*

Nombre de sous-prêts accordés par le biais d'intermédiaires financiers et de fonds d'investissement 802 099\*\*

\* Conforme à la méthodologie utilisée par d'autres institutions multilatérales qui financent des projets du secteur privé

\*\* Montant cumulé depuis 2000

### Composition des actifs de la SII

Actifs consacrés au développement (prêts et prises de participations) :	69%
Autres actifs :	31%

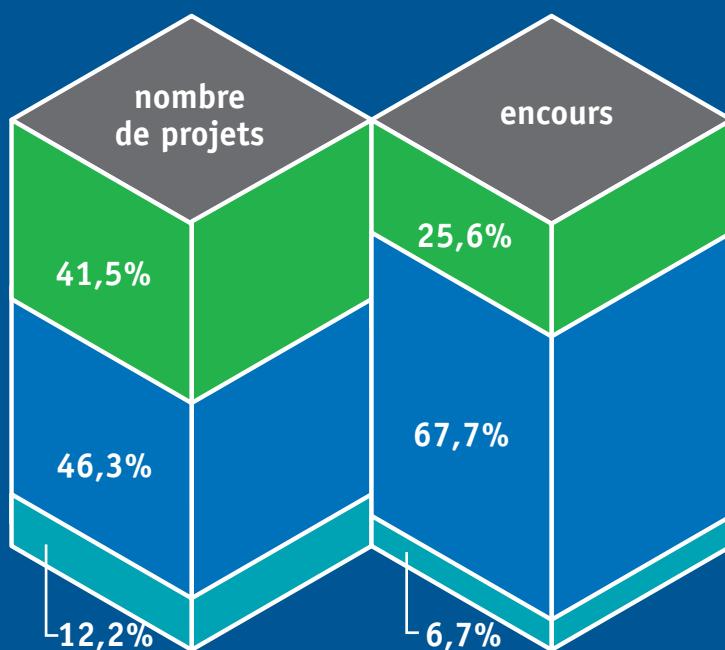
### Ventilation du montant total des approbations

Approbations à concurrence de 3 millions de dollars :	6%
Approbations comprises entre 3 millions et 10 millions de dollars :	40%
Approbations supérieures à 10 millions de dollars :	54%

### RÉPARTITION DE L'ENCOURS DU PORTEFEUILLE, PAR PRODUIT FINANCIER (AU 31 DÉCEMBRE 2006)

41,5% des projets actifs du portefeuille en sont des projets directs

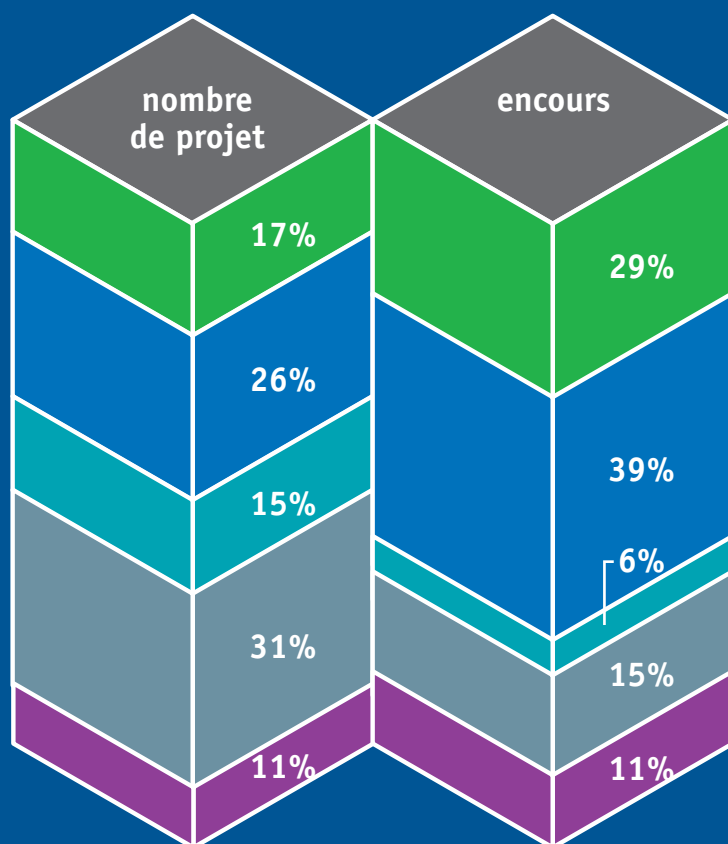
- Projets directs et délégations de crédit
- Institutions financières
- Fonds d'investissement



## Répartition par secteur en 2006 (Au 31 décembre 2006)

Secteur	Encours	Nombre de projets actifs
Agriculture et agro-industrie	6,94%	11,56%
Alimentation, mise en bouteille et boissons	1,09%	1,36%
Aquaculture et pêche	3,19%	3,40%
Bétail et aviculture	1,25%	1,36%
Bois, pâte et papier	1,64%	2,04%
Divers	0,24%	1,36%
Éducation	1,77%	3,40%
Fonds d'investissement	6,65%	12,24%
Pétrole et exploitation minière	0,48%	0,68%
Produits chimiques et plastiques	2,83%	2,72%
Produits manufacturés généraux	0,77%	2,72%
Santé	0,02%	0,68%
Services financiers	67,71%	46,26%
Services publics et infrastructure	2,62%	4,76%
Textiles, habillement et cuirs	0,48%	0,68%
Tourisme et hôtellerie	0,79%	2,04%
Transports et stockage	0,59%	1,36%
Zones de traitement industriel	0,94%	1,36%

## RÉPARTITION DE L'ENCOURS DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR GROUPE DE PAYS (AU 31 DÉCEMBRE 2006)



*46 % des projets sont situés dans les pays C et D*

- Groupe A
- Groupe B
- Groupe C
- Groupe D
- Régional

(Note : les pays C et D sont les économies les plus petites de la région)

24% des financements approuvés sont allés aux pays C et D



# Bilan de l'exercice

## Résultats d'exploitation

Cette année, le Conseil d'administration de la SII a approuvé 46 projets et programmes dans 13 pays – y compris une opération régionale – pour un montant total de 510,68 millions de dollars (337,68 millions de dollars de la SII et 173 millions de dollars mobilisés par la Société auprès d'autres sources). Les opérations approuvées en 2006 bénéficieront aux secteurs manufacturier, agro-alimentaire, pêche, infrastructure, soins de santé et logement.

Les opérations avec des intermédiaires financiers se sont montées à 237 millions de dollars. Elles comprenaient des prêts à 21 institutions financières pour des montants allant de 1 à 40 millions de dollars, preuve que la SII s'efforce de couvrir une large gamme d'institutions qui ont besoin de financement pour

répondre aux besoins de leur clientèle de PME. Grâce à ces opérations, la SII sera en mesure d'offrir des financements à court, moyen et long terme allant de 5 000 à 3 millions de dollars. Ces financements se feront au travers d'opérations de leasing, d'affacturage, de garanties de crédit, de financement d'hypothèques et de prêts à court, moyen et long terme. Ces efforts témoignent de la volonté de la Société de remplir les objectifs de la Déclaration de Nuevo León, à savoir de tripler d'ici 2007 le montant des financements accordés par le Groupe de la BID aux micro-entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Plus de 500 000 entreprises entrant dans ces catégories recevront du financement par l'intermédiaire de ces opérations.

### Indicateurs opérationnels clés en 2006

Approbations à concurrence de 3 millions de dollars	18
Approbations comprises entre 3 millions et 10 millions de dollars	20
Approbations supérieures à 10 millions de dollars	8
Financement moyen approuvé en faveur des entreprises	4 millions
Financement moyen approuvé pour intermédiaires financiers	11 millions
Financement moyen par le biais d'intermédiaires financiers avec des ressources de la SII	119 061
Provisions pour prêts/total des prêts (décembre 2006)	6,45%
Nombre d'entreprises que demandent financement de la SII	1 122
Nombre de projets et de programmes approuvés	46
Nombre de projets sous supervision	147
Nombre de prêts accordés par le biais d'intermédiaires financiers et de fonds d'investissement	21

## Résultats financiers

Les recettes totales de la SII, toutes sources confondues, se sont montées en 2006 à 71,9 millions de dollars. Les opérations de prêts se sont montées au total à 41,7 millions de dollars (39,9 millions de dollars d'intérêts et 1,8 millions de dollars de commissions et autres produits financiers). Les plus-values, dividendes et autres revenus du portefeuille de participations ont totalisé 15,8 millions de dollars pour l'exercice. Le total des dépenses s'est monté à 34,0 millions de dollars, dégageant un bénéfice net de 39,4 millions de dollars contre 13,7 millions de dollars en 2005. Cette amélioration tient aux facteurs suivants :

- Augmentation importante du nombre et montant des opérations.
- Engagements et décaissements d'actifs de meilleure qualité.
- Augmentation du revenu d'intérêts sur les prêts à taux variable du fait de la bonne tenue du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR).
- Poursuite des recouvrements sur les investissements à problème.
- Meilleure efficacité.
- Bonne conjoncture économique dans la région.

## Additionnalité et impact sur le développement

La Société s'est aussi attachée à la réalisation des objectifs de développement et d'additionnalité qui sont au cœur de sa mission qui est d'élargir les opportunités de croissance du secteur privé. Elle a également fait des efforts concertés pour accroître son influence par le biais d'une série de transactions qui tombent dans trois grandes catégories :

- Opérations avec des intermédiaires financiers pour répondre aux besoins financiers des micro-entreprises ainsi que des petites entreprises tout en garantissant le respect des meilleures pratiques environnementales.
- Programmes de chaînes d'approvisionnement avec des moyennes et grandes entreprises qui canalisent des ressources

vers les PME, augmentant ainsi les opportunités de croissance économique durable et d'emploi.

- Transactions directes avec les entreprises appuyant l'expansion productive des PME et encourageant l'adoption des meilleures pratiques de gouvernance et de gestion de l'environnement des entreprises familiales.

Pour compléter ces efforts, la Société a approuvé des opérations directes pour financer des entreprises ayant des difficultés à avoir accès à des sources de financement pour leurs opérations. Vingt-cinq transactions d'un montant total de 100,7 millions de dollars ont été approuvées pour des entreprises dans les secteurs manufacturier, de l'agro-industrie, de l'éducation, de la pêche, des soins de santé, des transports et de l'énergie.

Outre les retombées bénéfiques que les opérations approuvées en 2006 auront sur le développement, la Société cherche de façon constante à dégager un niveau d'additionnalité approprié à son rôle d'institution de développement. Pour remplir les conditions minimum requises pour obtenir un financement de la SII, les entreprises doivent fournir, entre autres conditions préalables, un plan d'entreprise valable, des états financiers ayant fait l'objet d'un audit indépendant et des preuves qu'elles satisfont aux normes de la SII en matière de protection environnementale et de sécurité sur le lieu du travail.

Nombre de clients potentiels ne sont pas à même, de satisfaire à ces exigences. C'est pourquoi la SII offre des services-conseil dans les domaines suivants : conception de projets, questions financières, économiques, techniques et opérationnelles, et juridiques, protection de l'environnement et sécurité des travailleurs. Bien que cela demande un investissement en temps, en effort et en argent de la part de la SII et de ses clients, la mise en œuvre de bonnes pratiques dans ces domaines aide les entreprises à obtenir des financements à des conditions leur permettant d'être compétitives sur le marché mondial. L'octroi de cet appui demande de plus gros efforts de la part de la SII et de ses clients.

## Le partenariat grandit

### Protocole d'accord signé par la Banque d'import-export de Corée

En 2006, la SII a signé un protocole d'accord avec la Banque d'import-export de Corée (Korea Eximbank) qui vise à encourager la coopération entre les deux institutions à l'appui de l'activité des entreprises privées en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La Korea Eximbank a été constituée en 1976 pour renforcer la coopération entre la République de Corée et les autres pays en offrant des financements pour l'exportation de biens d'équipement, les investissements à l'étranger, l'exploitation des ressources naturelles outre-mer et l'importation de ressources clés.

### Manifestations coparrainées par la SII

#### *Assemblée annuelle de la fédération latino-américaine des banques*

La SII était l'un des sponsors de la 40<sup>e</sup> assemblée annuelle de FELABAN, la fédération latino-américaine des banques, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en novembre 2006. Les membres de FELABAN sont des associations de banques et d'autres organisations de 19 pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud : au total plus de 725 banques et institutions financières. Son assemblée annuelle des banques d'Amérique latine est la plus grande de sa catégorie.

Quelque 1500 banquiers de la région ont participé à l'Assemblée avec 345 délégués des principales banques européennes et américaines qui ont des activités en Amérique latine. La SII a saisi l'occasion de cette manifestation pour renforcer ses relations existantes, établir de nouveaux contacts, montrer ses vidéos promotionnelles et fournir des informations à son sujet. En juin 2006, la SII a été acceptée comme membre permanent de FELABAN.

#### *Des services bancaires pour la majorité : une opportunité pour les banques d'Amérique latine*

La SII a coparrainé ce séminaire d'une journée à São Paulo (Brésil) où se sont rencontrés les représentants des principales banques commerciales du Brésil et d'autres pays d'Amérique latine pour examiner la situation du microfi-

## La SII est devenue membre permanent de la fédération latino-américaine des banques

nancement au Brésil aujourd'hui. Quelque 78 banquiers de la région étaient présents.

#### *Cours sur l'environnement à l'intention des intermédiaires financiers*

La SII a organisé du 11 au 19 juillet 2006 à Cartagena de Indias (Colombie) son dixième atelier sur l'amélioration de la gestion environnementale des entreprises, à l'intention des représentants des institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes. Cet atelier intitulé La gestion environnementale dans le secteur financier avait pour objet de former les institutions financières à l'élaboration de stratégies environnementales pour leurs programmes de financement des petites et moyennes entreprises privées et de sensibiliser les participants aux avantages comparés que comportent ces programmes. Pour plus de détails, voir l'encadré « Cours de formation sur l'environnement à l'intention du secteur financier » dans la première section de ce rapport.

## Affaires institutionnelles

### Session annuelle

La vingt-et-unième Session annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs de la SII s'est tenue à Belo Horizonte (Brésil) les 3 et 4 avril 2006 en conjonction avec la quarante-septième session annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs de la BID. Au cours de cette assemblée, les Gouverneurs ont approuvé les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 et le rapport annuel de la Société.

### Conseil d'administration

Parmi les questions examinées en 2006 par le Conseil d'administration de la Société, on peut citer les suivantes:

- Le budget et le plan d'affaires pour 2007
- Quarante-six propositions de financement
- Le financement de la SII : les besoins pour 2006-2007
- Le programme de ligne revolving pour les petites entreprises

APPROBATIONS CUMULÉES PAR PAYS*		APPROBATIONS CUMULÉES PAR SECTEUR*		PAYS D'ORIGINE ET MONTANT TOTAL DES MARCHÉS, 1989 – 2006* (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)	
PAYS	% DU TOTAL	SECTEUR	% DU TOTAL	PAYS	MONTANT
Argentine	7,18%	Délégations de crédit	10,01%	Argentine	\$290 764
Bahamas	0,23%	Agriculture et agro-industrie	7,50%	Autriche	\$358
Barbade	0,27%	Aquaculture et pêche	2,93%	Bahamas	\$2 612
Belize	0,27%	Marchés financiers	0,99%	Barbade	\$11 250
Bolivie	2,46%	Produits chimiques et plastiques	2,84%	Belgique	\$272
Brésil	12,66%	Éducation	1,19%	Belize	\$8 227
Chili	5,85%	Services financiers	41,75%	Bolivia	\$12 142
Colombie	8,85%	Alimentation, mise en bouteille et boissons	1,74%	Brésil	\$186 711
Costa Rica	2,66%	Produits manufacturés généraux	2,84%	Chili	\$135 458
République dominicaine	2,34%	Santé	0,97%	Colombie	\$32 755
Équateur	3,80%	Zones de traitement industriel	1,44%	Costa Rica	\$72 169
El Salvador	1,60%	Fonds d'investissement	8,42%	Danemark	\$8 038
Guatemala	2,38%	Bétail et aviculture	0,88%	République dominicaine	\$30 043
Guyana	0,14%	Services non financiers	0,74%	Équateur	\$21 893
Haïti	0,04%	Pétrole et exploitation minière	1,79%	El Salvador	\$15 921
Honduras	2,62%	Programme de petits prêts	0,77%	Finlande	\$2 240
Jamaïque	1,58%	Technologie, télécoms et nouvelle économie	1,07%	France	\$15 803
Mexique	10,92%	Textiles, habillement et cuirs	1,20%	Allemagne	\$78 933
Nicaragua	1,98%	Tourisme et hôtellerie	2,55%	Guatemala	\$49 657
Panama	1,23%	Transports et stockage	1,85%	Guyana	\$600
Paraguay	1,39%	Services publics et infrastructure	3,59%	Honduras	\$57 498
Pérou	8,51%	Bois, pâte et papier	1,39%	Israël	\$13 530
Trinité-et-Tobago	0,79%	Divers	1,56%	Italie	\$47 294
Uruguay	3,29%			Jamaïque	\$4 940
Venezuela	2,46%			Japon	\$22 170
Régional A/B uniquement	2,75%			Corée, République de	\$100
Régional A/B/C et D	6,13%			Mexique	\$99 254
Régional C/D uniquement	5,63%			Pays-Bas	\$55 327
				Nicaragua	\$23 593
				Norvège	\$7 551
				Panama	\$13 913
				Paraguay	\$6 700
				Pérou	\$72 813
				Espagne	\$21 857
				Suède	\$5 889
				Suisse	\$11 897
				Trinité-et-Tobago	\$1 000
				États-Unis	\$409 452
				Uruguay	\$69 698
				Venezuela	\$37 281
				Régional	\$18 530
				<b>TOTAL</b>	<b>\$1 974 039</b>

\*Au 31 décembre 2006.



## Approbations, décaissements et encours (en milliers de dollars des États-Unis)\*

Pays	Approbations brutes			Décaissements **			Encours		
	Prêt/autre	Prise de part.	Total***	Prêt/autre	Prise de part.	Total	Prêt/autre	Prise de part.	Total
Argentine	\$174 740	\$10 972	\$185 712	\$125 616	\$9 410	\$135 026	\$13 408	\$612	\$14 019
Bahamas	\$6 000	—	\$6 000	\$1 000	—	\$1 000	—	—	—
Barbade	\$3 000	\$4 000	\$7 000	—	—	—	—	—	—
Belize	\$7 000	—	\$7 000	\$1 000	—	\$1 000	—	—	—
Bolivie	\$61 750	\$1 925	\$63 675	\$53 322	\$1 325	\$54 647	\$4 326	—	\$4 326
Brésil	\$308 700	\$18 500	\$327 200	\$217 878	\$13 030	\$230 908	\$110 240	—	\$110 240
Chili	\$120 848	\$30 326	\$151 174	\$103 148	\$24 085	\$127 233	\$63 053	\$14 968	\$78 021
Colombie	\$215 865	\$12 883	\$228 748	\$159 525	\$9 505	\$169 030	\$120 847	\$429	\$121 275
Costa Rica	\$67 250	\$1 500	\$68 750	\$55 550	\$500	\$56 050	\$16 099	—	\$16 099
République dominicaine	\$60 550	—	\$60 550	\$31 920	—	\$31 920	\$5 000	—	\$5 000
Équateur	\$95 775	\$2 500	\$98 275	\$63 790	\$1 802	\$65 592	\$37 025	—	\$37 025
El Salvador	\$36 880	\$4 500	\$41 380	\$35 979	\$2 000	\$37 979	\$24 000	—	\$24 000
Guatemala	\$61 050	\$500	\$61 550	\$18 880	—	\$18 880	—	—	—
Guyana	\$3 300	\$200	\$3 500	\$800	\$200	\$1 000	—	\$140	\$140
Haïti	\$1 000	—	\$1 000	—	—	—	—	—	—
Honduras	\$66 640	\$1 000	\$67 640	\$33 460	—	\$33 460	\$10 340	—	\$10 340
Jamaïque	\$39 300	\$1 518	\$40 818	\$9 029	—	\$9 029	\$1 977	—	\$1 977
Mexique	\$233 988	\$48 250	\$282 238	\$105 174	\$26 474	\$131 648	\$59 836	\$8 790	\$68 625
Nicaragua	\$49 835	\$1 400	\$51 235	\$39 058	\$900	\$39 958	\$14 269	—	\$14 269
Panama	\$31 878	—	\$31 878	\$31 878	—	\$31 878	\$3 189	—	\$3 189
Paraguay	\$36 015	—	\$36 015	\$31 139	—	\$31 139	\$10 500	—	\$10 500
Pérou	\$209 250	\$10 834	\$220 084	\$129 890	\$4 484	\$134 374	\$68 341	—	\$68 341
Trinité-et-Tobago	\$17 500	\$2 800	\$20 300	\$9 607	\$598	\$10 205	—	\$598	\$598
Uruguay	\$78 867	\$6 200	\$85 067	\$50 037	\$4 548	\$54 585	\$14 755	\$265	\$15 020
Venezuela	\$58 750	\$4 740	\$63 490	\$29 883	\$1 500	\$31 383	\$5 988	—	\$5 988
Régional A/B uniquement	—	\$71 000	\$71 000	—	\$55 543	\$55 543	—	\$19 936	\$19 936
Régional A/B/C et D	\$111 000	\$47 500	\$158 500	\$26 364	\$26 889	\$53 253	\$16 364	\$13 307	\$29 670
Régional C/D uniquement	\$111 175	\$34 500	\$145 675	\$33 134	\$18 942	\$52 077	\$19 835	\$8 379	\$28 214
<b>Total</b>	<b>\$2 267 905</b>	<b>\$317 548</b>	<b>\$2 585 453</b>	<b>\$1 397 060</b>	<b>\$201 736</b>	<b>\$1 598 796</b>	<b>\$619 390</b>	<b>\$67 423</b>	<b>\$686 813</b>

\* Au 31 décembre 2006

\*\* Le montant des décaissements pour 2006 inclut les titrisations

\*\*\* Le total des approbations brutes reflète un rajustement de 8 millions de dollars par rapport aux montants de 2005.

## Opérations approuvées en 2006 (en milliers de dollars)

Pays	Secteur	Nom de l'investissement	Aprobations brutes Montant	Coût total du projet
Argentine	Services financiers	Garantizar S. G. R.	\$3 000	\$3 000
	Alimentation, mise en bouteilles et boissons	Molino Cañuelas S. A. C. I. F. I. A. et Molinos Florencia, S. A.	\$8 000	\$35 000
	Services publics et infrastructure	Terminales Río de la Plata, S. A.	\$10 000	\$10 000
Belize	Services publics et infrastructure	Belize Co-Generation Energy Limited	\$6 000	\$46 537
Brésil	Services financiers	Banco ABN AMRO Real, S. A.	\$15 000	\$60 000
		Banco Itaú, S. A.	\$10 000	\$50 000
		Banco Industrial e Comercial, S. A.	\$5 000	\$23 500
		Banco Rabobank International Brasil, S. A.	\$7 500	\$50 000
Chili	Agriculture et agro-industrie	Compañía Agropecuaria Copeval, S. A.	\$5 000	\$10 000
	Services financiers	Banco BICE, S. A.	\$30 000	\$30 000
		Eurocapital, S. A.	\$3 000	\$3 000
	Bois, pâte et papier	Infodema, S. A.	\$5 500	\$11 000
Colombie	Produits chimiques et plastiques	Biofilm, S. A.	\$5 000	\$5 000
	Services financiers	Bancolombia, S. A.	\$5 000	\$5 000
		Banco GNB Sudameris, S. A.	\$12 500	\$50 000
	Textiles, habillement et cuirs	Confecciones Leonisa, S. A.	\$5 000	\$5 000
Costa Rica	Services financiers	Financiera Cafsa S. A. et Arrendadora Cafsa, S. A.	\$1 000	\$1 000
	Produits manufacturés généraux	Corrugadora de Costa Rica, S. A.	\$1 000	\$1 000
		Estrella de Precisión Tecnológica, S. A.	\$800	\$1 700
Équateur	Agriculture et agro-industrie	Agrícola Ganadera Reysahiwal AGR, S. A.	\$4 500	\$8 000
	Produits chimiques et plastiques	Plásticos del Litoral Plastlit, S. A.	\$3 500	\$12 000
	Services financiers	Banco de Guayaquil, S. A.	\$6 000	\$6 000
	Autres	Envases del Litoral Enlit, S. A.	\$3 000	\$11 000
El Salvador	Services financiers	Arrinsa Leasing, S. A. de C. V.	\$10 000	\$10 000
		Banco Uno, S. A.	\$10 000	\$10 000
Mexique	Éducation	Universidad Autónoma de Guadalajara, A. C.	\$6 000	\$22 000
	Services financiers	Monex Financiera, S. A. de C. V. SOFOL	\$2 000	\$2 000
		Financiera Compartamos, S. A. de C. V. SOFOL*	\$20 000	\$20 000
	Santé	The American British Cowdray Medical Center, I. A. P.	\$10 000	\$28 000
Nicaragua	Agriculture et agro-industrie	Desarrollo Agrícola, S. A.	\$100	\$125
		Cafetalera Castellón, S. A.	\$100	\$125
	Santé	Medicina de Atención Integral, S. A.	\$120	\$165
	Autres	Genéricos Centroamericanos, S. A.	\$240	\$240
	Bois, pâte et papier	Procesadora de Madera, S. A.	\$125	\$125
Paraguay	Agriculture et agro-industrie	Wilhelm, S. A.	\$200	\$200
		Bricapar, S. A.	\$215	\$350
	Services financiers	Financiera El Comercio S. A. E. C. A.	\$1 000	\$1 000
		Banco Regional, S. A.	\$1 000	\$1 000
Transports et stockage	Bowfluvial, S. A. de Navegación	\$3 000	\$11 300	
Pérou	Aquaculture et pêche	Pesquera Diamante, S. A.	\$8 000	\$17 700
	Services financiers	Banco Interamericano de Finanzas	\$5 000	\$5 000
		Banco Continental, S. A.	\$40 000	\$40 000
		Banco de Crédito del Perú	\$30 000	\$30 000
Uruguay	Éducation	Instituto Cultural Anglo Uruguayo	\$280	\$1 500
Régional A/B/C et D	Délégations de crédit	Società Italiana per le Imprese all'Estero Simest S.p.A.	\$15 000	\$30 000
	Services financiers	Suleasing Internacional, S. A.	\$20 000	\$20 000
			<b>\$337 680</b>	<b>\$688 567</b>

\* En 2006, l'établissement a changé de nom pour adopter celui de Banca Compartamos, S. A., Institución de Banca Múltiple.

- Avancement du programme avec les institutions financières avec pour but d'atteindre les objectifs de la Déclaration de Nuevo León
- Stratégie des ressources humaines et lignes directrices générales pour l'élaboration d'un programme de développement professionnel
- Consolidation des politiques de la SII en une nouvelle politique d'exploitation
- Lignes directrices stratégiques de marketing
- Approbation par les Gouverneurs de l'allocation de 110 actions au Costa Rica.

Les développements clés relatifs aux questions soumises au Conseil d'administration sont examinés ailleurs dans le présent rapport annuel.

### Décentralisation

Pour servir ses clients de manière plus efficace, la SII a continué à augmenter le nombre de ses agents basés dans la région et le nombre de pays où ils travaillent. En 2006, la SII était présente dans huit pays contre trois en 2002.

La décentralisation du processus de montage des projets et de supervision du portefeuille contribue à accroître le volume des nouvelles opportunités commerciales et à faire en sorte que les interactions avec les clients existants soient plus fréquentes et interviennent dans de meilleurs délais. Ce processus continuera d'être un des grands axes de la stratégie de la SII dans les années qui viennent.

### Coopération au sein du Groupe de la BID

L'action combinée des différentes institutions qui forment le Groupe de la BID constitue un formidable agent de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La SII travaille en collaboration avec la BID au développement des volets secteur privé des stratégies-pays et de la programmation de la BID. À cette fin, le Comité de crédit de la SII fait office de « comité d'investissement » de facto pour les opérations du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la BID dans le cadre du processus d'examen des prises de participation et des prêts de ce dernier.

### Secteur privé

La SII est activement impliquée dans le processus d'élaboration des stratégies de développement du secteur privé pour tout le Groupe de la BID. Ce processus qui fonctionne au niveau de chaque pays constitue un cadre commun permettant d'assurer la coordination au niveau pays entre la SII, le MIF et le PRI (Département du secteur privé de la BID). Si la SII et le PRI fournissent tous deux des financements pour des projets d'infrastructure, le PRI se spécialise dans les transactions d'un montant supérieur à 35 millions de dollars. Le mandat du PRI a récemment été élargi et les équipes de direction de la SII et du PRI examinent les manières les plus efficaces d'éviter les chevauchements et de servir au mieux les petites et moyennes entreprises de la région. La SII participe à des groupes de travail et à des missions—dont plusieurs dans les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes en 2006—pour mettre en œuvre cette stratégie.

### Fonds multilatéral d'investissement

En 2004, la SII et la BID, en sa qualité d'administrateur du MIF, ont conclu un protocole d'accord pour poursuivre leur collaboration et mettre en place de nouveaux mécanismes permettant d'apporter assistance technique et financement aux petites et moyennes entreprises. Elles sont convenues de collaborer à la recherche d'institutions financières privées désireuses d'engager leurs propres ressources humaines et financières pour le développement de programmes de financement spécifiques pour les petites et moyennes entreprises, en sachant qu'elles pourraient bénéficier de la combinaison de l'assistance technique du MIF et du financement de la SII pour renforcer leur capacité de travail avec le secteur des petites et moyennes entreprises.

Le Mécanisme SII/MIF de financement des petites et moyennes entreprises qui en est résulté vise à aider les institutions financières à régler les questions de financement, de coût de transaction et de gestion des risques qui limitent leur capacité de prêt aux petites et moyennes entreprises. En 2006, la SII, travaillant en étroite collaboration avec le MIF, a pu faire avancer des projets tels que celui de Banco Uno où la SII a financé des micro-entrepreneurs par l'intermédiaire

de mécanismes tels que des cartes de crédit tandis que le MIF a fourni des financements subordonnés et des fonds d'assistance technique. Il faut noter a) les séminaires organisés à San José (Costa Rica) et à São Paulo (Brésil) afin de donner une meilleure visibilité à la SII et le MIF en tant qu'institutions axées sur le microfinancement et b) la seconde enquête sur le secteur bancaire élaborée et menée conjointement par les deux institutions afin d'identifier les défis que posent le microfinancement, les envois de fonds et le financement des PME aux systèmes bancaires latino-américains et comment ces systèmes y font face. Les résultats de l'enquête sont affichés sur le site web de la SII et sont à la disposition de la communauté bancaire et des investisseurs intéressés.

Ce mécanisme est conçu de manière à venir en complément des efforts de la BID visant à améliorer l'environnement pour les transactions sécurisées et à éliminer d'autres entraves structurelles par l'entremise de l'Initiative pour l'amélioration du climat des affaires. Il s'inscrit également dans le cadre de la stratégie approuvée du secteur privé du Groupe de la BID, qui requiert une meilleure coordination entre les diverses branches du secteur privé du Groupe de la BID et le développement de partenariats stratégiques destinés à mobiliser des ressources supplémentaires.

Après des années de travail en commun, la coordination entre la SII et le MIF est efficace et harmonieuse. En tant qu'émanation de leur programme avec les institutions financières, la SII et le MIF ont élaboré une stratégie commune de travail avec les institutions de microfinancement et collaborent à des initiatives qui soutiennent les efforts du Groupe de la BID visant à atteindre les objectifs en matière de prêt prescrits par la Déclaration de Nuevo León.

## **Autres programmes et initiatives en faveur du développement**

### *AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund*

La SII est consultée pour ses compétences régionales et apporte ses services-conseils à l'Emerging Markets Partnership à l'occasion des investissements de ce dernier dans des entreprises d'infrastructure en Amérique latine, notamment dans les secteurs de l'énergie

électrique, des transports et des télécommunications. L'Emerging Markets Partnership est le principal conseiller de l'AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund. Au cours de l'exercice, la SII a fourni des services-conseils et assuré le suivi au portefeuille de projets du fonds.

### *Programmes de chaînes d'approvisionnement*

En 2003, à la demande du Conseil d'administration, la Société a lancé un programme de financement des PME qui font partie d'une chaîne d'approvisionnement (voir l'encadré « Programme de chaînes d'approvisionnement de la SII »). Le programme de chaînes d'approvisionnement cherche à utiliser les financements de la SII pour renforcer les liens entre les grandes sociétés et leurs fournisseurs. Le programme offre à ces derniers un certain nombre d'avantages en fonction de leur structure et de leur finalité propre. Par exemple, il permet aux fournisseurs de percevoir leurs paiements avant l'échéance de leurs factures, réduisant ainsi leurs frais financiers et de perception, ou il leur offre un moyen de transfert de savoir-faire et de technologie. Ce programme leur donne aussi accès à des capitaux à moyen terme pour l'achat d'immobilisations. Pour les grandes entreprises, ce programme leur permet de développer leurs chaînes d'approvisionnement et d'obtenir de meilleurs prix de leurs fournisseurs.

Le programme de chaînes d'approvisionnement donne à la SII l'occasion de multiplier son propre financement et de toucher un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises tout en apportant un soutien au développement des chaînes d'approvisionnement.

### *Trust funds et assistance technique*

Les activités de la SII en matière de trust funds et d'assistance technique ont pour but de fournir et de gérer le soutien aux activités d'assistance technique que la SII mène à bien dans les pays et qui sont financées avant tout par les trust funds établis entre la SII et les pays qui contribuent à ces fonds. La Division finance et gestion des risques gère ces trust funds, coordonne les relations avec les bailleurs de fonds et travaille en collaboration avec tous les départements et unités de la SII à la

## Programme de la SII concernant les chaînes d'approvisionnement

Les petites et moyennes entreprises créent des emplois, contribuent à la croissance économique, à l'innovation et à la diffusion de la technologie, encouragent l'esprit d'entreprise et jouent un rôle clé dans l'activité économique du pays. Ce rôle se trouve renforcé lorsqu'elles passent des accords de partenariat, font partie d'un regroupement ou constituent des chaînes de valeur avec des entreprises ou des groupes économiques plus importants qui opèrent dans l'économie parce que ces arrangements les aident à devenir plus compétitives. Ils leur donnent également une plus grande souplesse en matière d'ajustement de leurs facteurs de production et d'adaptation aux nouvelles conditions du marché ou à l'évolution de la demande de leurs consommateurs ou entreprises clientes.

Cependant, le manque d'accès à des sources de financement stables est toujours un obstacle non négligeable au développement des petites et moyennes entreprises qui cherchent à entrer dans une chaîne d'approvisionnement ou dans un réseau semblable ou à y renforcer leur position. Le seul fait qu'elles aient un contrat d'approvisionnement n'est pas suffisant pour obtenir un financement approprié qui garantira leur compétitivité, leur viabilité et leur réactivité.

Le programme de chaînes d'approvisionnement de la Société soutient les petites et moyennes entreprises de la région en finançant celles qui appartiennent à des chaînes d'approvisionnement ou à des groupes d'entreprises qui approvisionnent les grandes sociétés travaillant dans la région. La SII cherche à promouvoir des opérations avec de petites ou moyennes entreprises qui font partie de chaînes d'approvisionnement ou de programmes de création de groupes de fournisseurs afin de leur fournir des financements et d'encourager leur expansion dans les pays de la région. La finalité du pro-

gramme est d'appuyer l'intégration du processus de production, la création d'organisations et de réseaux d'entreprises, l'établissement de consortiums d'exportation et d'autres modalités d'unir les efforts et de travailler ensemble. Cette initiative donne aussi un profil de la demande de financement parmi les PME de la région.

Lorsque la SII accorde un financement à un membre d'une chaîne, le bénéficiaire direct n'est pas le seul à en profiter : la grande société ou l'entreprise centrale en profite aussi indirectement sous forme d'augmentation de sa capacité de production et d'amélioration de la qualité du produit du fournisseur recevant l'aide directe. Les entreprises qui sont liées à l'entreprise bénéficiaire ou qui l'approvisionnent en profitent également car le financement approprié qu'elle reçoit pour ses projets d'investissement lui permet d'améliorer son potentiel opérationnel et de transmettre ces améliorations aux autres membres de la chaîne et de l'environnement productif.

La Société encourage trois types d'opérations par l'entremise du programme de chaînes d'approvisionnement :

- les opérations avec les institutions financières élaborant des programmes de chaînes d'approvisionnement similaires,
- les opérations avec de grandes ou moyennes entreprises qui achètent les biens et services des PME et
- les opérations avec des entreprises qui passent des accords de partenariat pour accroître leur production et leur capacité de commercialisation.

conception, à la mise en œuvre et au suivi des activités d'assistance technique.

Nombre des projets d'assistance technique de la SII peuvent être menés grâce au généreux soutien fourni par les trust funds constitués par les pays membres de la SII. L'assistance technique bénéficie manifestement aux petites et moyennes entreprises qui constituent le principal axe des activités de la SII dans la région. Grâce à l'assistance technique que ces clients reçoivent, on constate de meilleures compétences en gestion, que les déficiences environnementales sont corrigées, que les études sectorielles et de marché nécessaires sont effectuées et que sont réglés d'autres problèmes techniques. La SII profite également de sa participation aux projets d'assistance technique dans la mesure où elle est ainsi capable de créer un important effet de démonstration pour les autres PME qui envisagent de professionnaliser leurs opérations et où elle peut aussi financer les SME qui hésitent à – ou ne peuvent – investir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les changements identifiés. Enfin, les pays qui contribuent à ces trust funds bénéficient de la visibilité qu'ils acquièrent par l'intermédiaire de ces programmes, des opportunités de marchés et de services-conseils qui en découlent et de l'expérience qu'ils acquièrent de par leur participation.

Depuis le début de 2005, plus de un million de dollars de ressources a été consacré à l'assistance technique et le Korean Trust Fund a récemment approuvé un montant de plus de 500 000 dollars pour le projet FINPYME.

L'assistance technique qu'offre la SII est centrée avant tout sur les PME clientes et sur les domaines cruciaux suivants :

- Services de conseils pré-investissement visant à évaluer la faisabilité du projet et à préparer l'entreprise au financement à moyen et long terme offert par la SII et d'autres bailleurs de fonds. Ces services incluent des études sectorielles et de marché et l'évaluation du projet spécifique pour lequel un financement est demandé.
- Assistance technique aux PME qui sont des clientes potentielles de la SII mais qui ont besoin d'une aide dans certains domaines, tels que le respect des normes environnementales, l'amélioration de leur

systèmes informatiques, l'aide juridique et des services-conseils en gestion. Cette assistance technique est également mise à la disposition des PME déjà clientes de la SII mais qui doivent améliorer certains aspects de leurs opérations.

À l'heure actuelle, la SII travaille avec les bailleurs de fonds des trust funds suivants pour réaliser des projets d'assistance technique en Amérique latine et dans les Caraïbes :

**Autriche** : Créé en septembre 1999 entre la SII et la Finanzierungsgarantie-Gesellschaft m.b.H. du gouvernement autrichien, ce fonds a pour objet de financer l'assistance technique dans toute la région Amérique latine et Caraïbes. Il a notamment financé des services-conseils liés aux crédits carbone devant être générés par Sinersa, centrale hydro-électrique de 15,4 MW au Pérou. Le fonds autrichien finance aussi un programme de gestion des bassins versants du fleuve Abanico en Équateur.

**Danemark** : Le Consulting Services Trust Fund a été constitué en 2003 entre le gouvernement du Danemark et la SII. Il a activement financé des services-conseils liés au soutien opérationnel et technique de la SII aux petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes. Le fonds se concentre plus spécialement sur des projets au Nicaragua et en Bolivie où ses ressources ont servi à mener une évaluation environnementale de l'exploitation d'une usine de textile. Parmi les autres projets figurent une analyse technique de la faisabilité de services de réparation et de construction navale en République dominicaine et une évaluation de la faisabilité technique et financière d'une centrale électrique au Guatemala. À l'heure actuelle, ses ressources servent à évaluer la viabilité de projets de récupération et de combustion du biogaz de quatre décharges municipales en Équateur.

**États-Unis** : Le USTDA-IIC Evergreen Fund a été constitué en 1995 pour financer l'octroi d'une assistance technique à des projets susceptibles d'offrir des opportunités à des entreprises américaines. Par exemple, l'USTDA a financé un projet dans le cadre duquel de nombreuses entreprises clientes de la SII ont bénéficié d'un examen approfondi de leur respect des normes environnementales. A la suite

de cet examen, des recommandations précises ont été faites pour améliorer la performance de ces entreprises.

**Italie :** Le premier trust fund de la SII a été créé en 1992 avec la Direction générale de la coopération pour le développement du Ministère des affaires étrangères italien. Les activités du fonds incluent, entre autres, la préparation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité, la mise en place de programmes pilotes, la fourniture d'une assistance technique liée à l'amélioration de projets existants et la facilitation de transferts de technologie. Au nombre des projets en cours figurent le Programme italien de développement et un projet au Paraguay visant à évaluer les terres, les travaux de génie civil et les améliorations à apporter à une entreprise agro-industrielle, Tecnomyl. Par ailleurs, le gouvernement italien finance actuellement un mécanisme de 75 millions d'euros qui permet d'offrir des prêts à long terme dont ont besoin les PME argentines, par l'entremise du Fonds spécial italien pour le développement durable des petites et moyennes entreprises en Argentine.

**République de Corée :** En 2005, la SII et le gouvernement de la République de Corée ont créé le Korea-IIC SME Development Trust Fund pour financer l'assistance technique non remboursable et d'autres activités appuyant la mission et les opérations de la SII dans les pays membres en développement de la région, la préférence allant aux économies plus petites et moins développées. Avec le soutien de ce fonds, la SII a récemment lancé le programme FINPYME et d'autres activités. En outre, d'autres protocoles d'accord ont été signés entre la SII et l'Import-Export Bank of Korea, la Fédération coréenne des petites entreprises et la Korea International Trade Association afin de promouvoir le développement du commerce entre les entreprises et institutions coréennes et celles d'Amérique latine et des Caraïbes (voir l'encadré intitulé « Korea-IIC SME Development Trust Fund : programmes stratégiques » qui décrit les six programmes du Korean Trust Fund).

**Suisse :** En 1994, la BID et la gouvernement de la Confédération suisse ont signé un Technical Cooperation Trust Fund for Consulting Services and Training Activities,

géré par la BID. En juin 2004, l'accord a été modifié pour inclure des projets présentés par la SII à des fins de financement. Le fonds suisse se concentre sur l'octroi d'assistance technique en Bolivie, au Costa Rica, en Équateur, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou.

### *Financement des projets d'infrastructure*

En réponse à la demande croissante de financement à long terme pour des projets d'infrastructure, en 2001, la SII a participé à la création de la Corporación Interamericana para el Financiamiento de Infraestructura (CIFI). La SII est actionnaire fondateur de la CIFI aux côtés de la Caja Madrid. Grâce à cette opération conjointe novatrice, la SII a pu tirer le meilleur parti de ses ressources et a contribué à créer un partenariat d'investissement unique d'institutions de financement du développement et commerciales privées d'Europe et d'Amérique latine.

## **Gouvernance**

### *Structure de la SII*

#### **Assemblée des Gouverneurs**

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un gouverneur et de son suppléant nommés par chaque pays membre, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Parmi les pouvoirs conférés à l'Assemblée des Gouverneurs qui ne peuvent être délégués au Conseil d'administration figurent l'admission de nouveaux pays membres, l'engagement d'auditeurs externes, l'approbation des états financiers vérifiés de la Société et l'amendement de l'Accord constitutif de la SII.

#### **Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations de la Société et exerce à cet effet tous les pouvoirs que lui confère l'Accord constitutif de la SII ou qui lui sont délégués par l'Assemblée des Gouverneurs. Le Conseil d'administration décide de l'organisation de base de la Société, y compris du nombre et des responsabilités générales des principaux postes administratifs et professionnels, et adopte le budget de l'institution. Les treize membres et les treize suppléants du Conseil d'administration ont un mandat de trois ans et représentent un ou plusieurs pays de la Société.

## Korea-IIC SME Development Trust Fund : programmes stratégiques

**Le programme FINPYME** – Méthodologie permettant d'analyser et d'évaluer les PME en vue d'un financement à long terme, FINPYME est un système qui recueille et analyse des informations afin de mener une étude approfondie sur la position de l'entreprise. Les principaux objectifs du programme sont de créer des bases de données de PME, de mener des études diagnostiques des entreprises, de mener des analyses AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) sur ces entreprises et de déterminer le potentiel des entreprises identifiées pour recevoir un financement de la SII ou de banques locales.

Le programme FINPYME mettra les entreprises y participant en contact avec un agent local agréé par la SII et formé à la méthodologie. Ces agents FINPYME seront de préférence des universités ou des centres d'enseignement ayant une école de commerce ou offrant un diplôme en gestion. Ils mèneront un examen diagnostique stratégique objectif et définiront des plans d'action visant à rendre l'entreprise plus concurrentielle.

De plus, les examens diagnostiques permettront de recueillir des informations sur le climat des affaires dans lequel opèrent les PME. Ils serviront également de base à des initiatives visant à renforcer les réglementations et politiques des secteurs financier et économique affectant les investissements du secteur privé. Enfin, ils soutiendront les efforts entrepris par les pays de la région pour consolider les PME.

La méthodologie FINPYME prévoit également des actions stratégiques et opérationnelles à court, moyen et long terme dans les divers domaines fonctionnels des PME concernées. Ces actions s'inscriront dans des Plans d'amélioration de la compétitivité qui ont pour objet d'améliorer la compétitivité de l'entreprise et son accès à des financements bancaires. Avec le soutien des agents FINPYME locaux, les entreprises analysées découvrent

de nouveaux outils et méthodes de gestion et apprennent à les utiliser.

Dans un premier temps, le programme FINPYME d'examens et d'évaluations diagnostiques ciblera près de 300 PME de six pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama) et de la République dominicaine. Des manifestations publiques de lancement seront programmées dans chaque pays au début de 2007 auxquelles seront invités les représentants du secteur public, des associations professionnelles, des banques locales et des PME choisies dans les bases de données finalisées.

Immédiatement après le lancement, les agents FINPYME réaliseront des études diagnostiques gratuites de certaines PME sélectionnées et leur présenteront leur rapport final avec des recommandations quant à la manière d'améliorer leur compétitivité. La SII travaillera alors en collaboration avec les banques locales pour fournir des financements à moyen et long terme à certaines de ces PME. Dans un deuxième stade, la SII élargira la portée du programme pour y inclure d'autres pays membres de la Société.

### **Programme d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique**

– Programme conçu pour offrir une assistance technique aux PME en complément au financement de la SII pour des projets énergétiques durables, contribuant ainsi à éliminer les obstacles à l'adoption de ces technologies. Dans le cadre du programme, une assistance technique sera mise à la disposition des projets habilités à entrer sur le marché des crédits carbone.

### **Transfert de technologie et de savoir-faire pour le développement du secteur privé**

– Recherche à s'attaquer à un problème auquel se heurte de nombreux petits pays de la région Amérique latine et Caraïbes, à savoir le manque d'accès aux idées et aux technologies



nouvelles qui leur permettraient développer des parties stratégiques de leur économie. Trop souvent, des secteurs et des marchés entiers de la région sont coupés des nouvelles idées et des nouvelles technologies en provenance des pays développés. Grâce à ce programme, des consultants de pays développés analyseront les initiatives commerciales qui ont été couronnées de succès dans d'autres pays où existent des conditions semblables et décideront des technologies et du savoir-faire qui pourraient être transférés avec succès en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Les PME de la République de Corée se sont heurtées à des obstacles semblables il y a une vingtaine d'années et elles ont très bien réussi à les surmonter : les leçons de leur expérience et les meilleures pratiques qu'elles ont élaborées seront appliquées dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes. On prévoit que cette activité sera menée avec la coopération et en étroite collaboration avec la BID et le MIF qui participent à des activités semblables.

**Promotion des meilleures pratiques pour la bonne gouvernance des PME familiales** – Si l'on a beaucoup parlé de la nécessité d'améliorer la gouvernance d'entreprise des grandes sociétés dans le monde en développement, on ne s'est guère intéressé aux défis spécifiques auxquels une PME familiale doit faire face. Le principal objectif de ce programme est de travailler avec les PME d'Amérique latine et des Caraïbes pour les sensibiliser aux questions des bonnes pratiques de la gouvernance des PME familiales. Les activités comprennent des ateliers de formation pour les PME, une assistance technique, la diffusion dans le public des leçons tirées du programme, et la création d'un site Web à l'intention des PME familiales de la région où elles trouveront les leçons de l'expérience, les meilleurs pratiques et des études de cas.

**Élaboration et mise en œuvre de nouveaux mécanismes de financement** – La SII peut jouer un rôle crucial et catalytique dans l'élaboration de nouveaux instruments financiers pour les PME sur les marchés locaux, instruments capables à la fois de répondre aux besoins spécifiques de financement des PME et de renforcer les marchés financiers locaux. Ces instruments peuvent être des émissions d'obligations semblables à celle menée en Colombie en 2005, des swaps et des garanties.

**Services-conseils généraux.** Entre autres activités spécifiquement mentionnées dans l'accord créant le Korea-IIC SME Development Trust Fund, on note l'assistance technique pré-investissement (y compris les études de marché et de faisabilité), l'assistance technique de vérification préalable (qui vise à apporter des améliorations dans des domaines tels que le respect des normes environnementales, la comptabilité, l'assistance juridique et les conseils en gestion) pour pouvoir bénéficier du financement de la SII et l'assistance technique post-investissement visant à améliorer encore certains aspects des PME. Le programme prévoit également des travaux sous le mandat du Groupe de la BID sur le cadre juridique régissant l'utilisation des garanties, ainsi que des ateliers d'information.

**PROJETS D'INFRASTRUCTURE FINANCÉS PAR LA CIFI  
DANS LES PAYS MEMBRES  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)**

PAYS	SECTEUR	COÛT TOTAL
Argentine	Centres de transport-logistique et divers	55
Bolivie	Services liés à l'infrastructure	150
Brésil	Services liés à l'infrastructure	350
Chili	Services de télécommunications et autres	475
République dominicaine	Énergie thermique	35
République dominicaine	Énergie thermique	30
Équateur	Autres énergies renouvelables	31
Guatemala	Autres énergies renouvelables	54
Honduras	Énergie thermique	33
Mexique	Télécommunications - Services de téléphonie	250
Mexique	Centres de transport-logistique et divers	22
Mexique	Infrastructure sociale	60
<b>Total</b>		<b>1 545</b>

Le Comité exécutif du Conseil d'administration est composé de quatre personnes : l'administrateur ou le suppléant nommé par le pays membre qui détient le plus grand nombre d'actions dans la Société, deux administrateurs représentant les pays membres en développement de la région et un administrateur représentant les autres pays membres. Ce comité étudie tous les prêts et les prises de participation qu'effectue la Société dans des entreprises implantées dans les pays membres.

#### Direction

Le Président de la BID est de droit le Président du Conseil d'administration de la Société. Il préside les réunions du Conseil d'administration mais n'a pas droit de vote à moins qu'il faille départager les voix. Il peut participer à

l'Assemblée des Gouverneurs de la SII mais ne peut y voter.

Le Conseil d'administration nomme le Directeur général de la Société à une majorité des quatre cinquièmes du total des droits de vote, sur recommandation du Président du Conseil d'administration. Le Directeur général est le responsable des fonctionnaires et des employés de la Société. Sous la direction du Conseil d'administration et la supervision générale du Président du Conseil d'administration, il est chargé des affaires ordinaires de la Société et, en consultation avec le Conseil d'administration et le Président du Conseil d'administration, il est responsable de l'organisation, du recrutement et du renvoi des fonctionnaires et des employés. Le Directeur général peut participer aux réunions du Conseil d'administration mais ne peut y voter.

Le Directeur général décide également de la structure opérationnelle de la SII et peut la modifier selon l'évolution des besoins de l'organisation.

### Dotation en personnel

Pour remplir sa mission multilatérale, la SII disposait de 98 postes titulaires autorisés au 31 décembre 2006. Il y a 22 membres du personnel régional dans huit pays (Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Paraguay et Uruguay) et 76 au siège à Washington, D.C. Parmi ces derniers, on compte 16 chargés d'investissement qui travaillent directement au montage et à l'élaboration de nouveaux projets et 8 qui sont affectés à plein temps à la supervision directe d'un portefeuille de 147 projets (sociétés et institutions financières), y compris des visites annuelles sur le terrain.

Le reste du personnel apporte son soutien au Département des opérations et travaille à la Division juridique, à la Division finance et gestion des risques, et dans les Unités Crédit, Ingénierie environnementale, Gestion et supervision du portefeuille et Affaires institutionnelles.

### Politiques clés

#### Consolidation de la politique opérationnelle de la SII

En juillet 2006, le Conseil d'administration de la SII a approuvé une nouvelle Politique opérationnelle qui consolide en un seul document une dizaine de politiques antérieures séparées. Cette initiative avait pour objet de mettre à jour et de rationaliser le cadre politique. La nouvelle politique conserve une grande partie des politiques originelles mais introduit quelques changements concernant, entre autres, les questions d'additionnalité, d'établissement des prix et de gestion du portefeuille. Ce document consolidé améliorera la gouvernance de la Société et accroîtra son efficacité d'ensemble, permettant à tous les utilisateurs d'avoir égal accès aux principales politiques opérationnelles, financières et d'investissement de la Société et de mieux les comprendre.

#### Politique de divulgation de l'information

En 2005, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle politique de divulga-

tion qui a été en vigueur tout au long de 2006. Cette politique est en règle générale conforme aux niveaux de divulgation requis de tout le Groupe de la BID, et est adaptée pour tenir compte du mandat de la SII qui est d'encourager la création, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises du secteur privé.

### Suivi et évaluation

Des indicateurs objectifs de l'efficacité du développement sont indispensables pour la responsabilisation de l'utilisation de fonds publics et pour tirer les leçons des expériences passées, établir des normes de réussite et consolider les objectifs et les valeurs du développement. C'est ce qui a amené la SII à mettre en place un système d'évaluation des projets fondé sur des directives élaborées par l'Evaluation Cooperation Group des banques multilatérales de développement.

La fonction d'évaluation est scindée en deux : autoévaluation d'une part et évaluation indépendante de l'autre. La responsabilité de l'autoévaluation des projets incombe à la SII. Le Bureau de l'évaluation et de la surveillance (OVE) de la BID offre à la SII des services d'évaluation indépendante dans le cadre d'un accord passé entre les deux institutions.

Un examen indépendant mesurant la performance en matière de pratiques d'évaluation des organisations multilatérales fournissant des appuis au secteur privé a placé la SII au deuxième rang, après la Société financière internationale (SFI), en termes de conformité avec les meilleures pratiques d'évaluation des opérations du secteur privé.

#### Normes environnementales et du droit du travail

Avant que les nouvelles opérations ne soient soumises au Conseil d'administration, elles passent par un processus d'examen sur le plan de l'environnement et du droit du travail qui comprend une évaluation des éléments applicables suivants :

- situation de référence sur le plan environnemental ; degré de conformité avec la législation, les réglementations et les normes nationales applicables à l'environnement ;

- utilisation durable des ressources naturelles ; contrôle de la pollution ;
  - gestion des déchets ;
  - utilisation de substances dangereuses ;
  - analyse des principaux risques ;
  - santé et sécurité au travail ;
  - sécurité incendie et des personnes ;
  - protection de la santé humaine, des biens culturels, des populations tribales, des espèces menacées d'extinction et des écosystèmes sensibles ;
  - questions de déplacement de population.
- Ce processus s'applique tant aux projets que la SII financera directement qu'à ceux qu'elle financera par le biais d'un intermédiaire

## Comités permanents

### Comité de crédit

- Examine les nouvelles opérations et émet une recommandation au Directeur général concernant la soumission au Conseil d'administration pour approbation.

Président : Responsable de l'Unité de crédit

### Comité élargi de crédit

- Examine les transactions soumises par le Fonds multilatéral d'investissement de la BID liées au fonds d'investissement pour les micro-entreprises

Président : Chef de la Division finance et gestion des risques

### Comité d'éthique

- Encourage et facilite les consultations du personnel et de la direction de la SII et la résolution des questions éthiques à mesure qu'elles se présentent.
- Chargé de l'interprétation, de la mise en œuvre et de l'application du Code d'éthique de la SII, de la mise à jour périodique dudit Code et de la présentation des recommandations concernant les changements nécessaires en tant que de besoin

Président : Conseiller juridique

### Comité de finance et trésorerie

- Examine les stratégies proposées en matière de gestion des avoirs liquides, de financement, de risques marché, de risque de liquidité, de planification financière, des conséquences possibles de l'évolution des taux d'intérêt et des besoins de liquidités.

Président : Directeur général adjoint

### Comité des opérations spéciales

- Émet des recommandations et fait des suggestions à l'Unité des opérations spéciales sur les stratégies et priorités générales, et les propositions spécifiques de recouvrement de prêts et de plans de restructuration.

Président : Responsable de l'Unité de crédit

### Comité des procédures et directives internes

- Conçoit les politiques, procédures et directives favorables à l'efficacité des opérations et au libre flux des informations.

Président : Directeur général adjoint

### Comité des ressources humaines

- Supervise les programmes de formation du personnel et s'occupe des préoccupations du personnel.
- Conseille l'unité des ressources humaines sur les promotions et les évaluations de personnel.

Président : Responsable de l'Unité de crédit

### Comité de supervision du portefeuille

- Surveille la qualité d'ensemble du portefeuille de la SII et examine l'état d'avancement du cycle de supervision du portefeuille, y compris la validation et l'approbation des classifications de risques.
- Approuve les directives et les procédures de supervision.
- Examine les actions spécifiques destinées à atténuer les risques et à protéger les intérêts de la SII dans des projets donnés.

Président : Chef de la Division finances et gestion des risques

financier. Un résumé de chaque projet, y compris de toutes les questions relatives à l'environnement et au droit du travail, est affiché sur le site Web de la SII trente jours avant la date prévue de son approbation par le Conseil d'administration.

Tous les intermédiaires financiers avec lesquels la SII travaille sont contractuellement tenus d'envoyer des représentants aux ateliers sur l'environnement afin d'apprendre comment intégrer les pratiques de gestion de l'environnement dans leurs propres opérations et transformer de bonnes pratiques environnementales en avantages concurrentiels. Les ateliers portent tout particulièrement sur la responsabilité de ces institutions en matière de suivi des aspects environnementaux des projets qu'elles financent avec des fonds de la SII.

### Mesures anticorruption

La SII attache une grande importance à la transparence dans ses opérations de financement qui sont donc soumises à un processus rigoureux de vérification préalable et doivent observer des pratiques saines de gestion. Pour chacune des opérations, la SII évalue la présentation de l'information financière de l'intermédiaire ou du bénéficiaire ainsi que ses capacités en matière de contrôle et de gestion, notamment des risques cruciaux auxquels il pourrait être soumis. Un exemple d'un tel risque pourrait être des pratiques de corruption pour lesquelles la SII a une politique de tolérance zéro.

Le mécanisme de la SII de lutte contre la fraude intègre l'institution dans le bureau d'enquête et le comité de surveillance de la BID, ce qui accentue les synergies entre les deux institutions en matière de lutte contre la fraude et la corruption. En 2006, la SII a participé au groupe de travail des institutions financières internationales contre la corruption qui a produit une stratégie harmonisée de lutte contre la corruption dans les activités et les opérations des institutions membres. En 2007, la SII continuera la mise en œuvre de la démarche du groupe de travail dans les politiques et les procédures appropriées.

La SII examine aussi la réglementation de chaque pays hôte relative au blanchiment de l'argent et évalue la conformité de chaque institution financière avec la réglementation en la matière (si elle existe) et l'adéquation de ses contrôles au plan de l'acceptation des dépôts et des activités de gestion.

Le Groupe de la BID dispose d'installations sécurisées de téléphone, courrier électronique, télécopie et courrier pour quiconque souhaiterait déposer une allégation de fraude ou de corruption concernant une activité financée par l'une quelconque de ses institutions membres. Des informations complémentaires sur les politiques du Groupe de la BID contre la fraude et la corruption et sur la façon de signaler des cas présumés sont disponibles sur le site [www.iadb.org/ocfc](http://www.iadb.org/ocfc).



**Investir dans le  
développement, 2006**

## Synthèse des investissements de l'année au service du développement

La SII présente les opérations de l'exercice sous un format qui reflète l'impact global de ses

activités de financement. Outre les approbations de projets directs, y apparaissent des informations sur les prêts, les participations et les opérations en cofinancement approuvées en 2006 qui, par le biais d'intermédiaires financiers, donnent un important effet de levier aux ressources fournies directement par la SII.

### Sources de financement

La SII dispose de plusieurs sources de financement : capital libéré, prêts, obligations, revenu sur l'investissement des liquidités et montants provenant de la vente des investissements ou du remboursement des prêts. La capacité de la SII à fournir des prêts et prises de participation est fonction du montant de son capital libéré et de ses emprunts.

Les prêts de la SII sont libellés en dollars des États-Unis ou en monnaie locale. Le montant des prêts peut représenter jusqu'à 33 % du coût d'un nouveau projet ou 50 % du coût d'un projet d'expansion. Les échéances de remboursement sont généralement étalées sur trois à huit ans (avec un maximum de quinze ans), y compris un différé d'amortissement approprié. Les prêts, dont les termes reflètent les conditions du marché international, peuvent être à taux fixe ou à taux variable. Lorsque cela est avantageux, la SII accorde des prêts convertibles ou subordonnés. Les prêts avec sous-participation sont ceux où la SII octroie un prêt à un client et apporte une partie des fonds (le prêt « A »). Le reste du prêt (le prêt « B ») est apporté par une autre institution financière dans le cadre d'une convention avec la SII. Le prêteur officiel est la SII et le client traite directement avec la SII.

La SII prend également des participations au capital jusqu'à concurrence de 33 % des fonds propres de la société dans laquelle elle investit. Au terme de la période d'investissement, la SII vend sa participation. Les mécanismes de sortie comprennent notamment la vente sur le marché local des valeurs, un placement privé auprès de tiers intéressés et la vente aux promoteurs du projet dans le cadre d'un accord de rachat d'actions négocié au

préalable. Elle investit également dans des fonds d'investissement en actions dont les opérations ont un impact favorable sur le développement de la région. Ce faisant, la SII utilise plus efficacement ses ressources propres pour atteindre un beaucoup plus grand nombre de petites et moyennes entreprises. Le fait de travailler au travers de fonds d'actions favorise également la mobilisation de capitaux en attirant d'autres investisseurs institutionnels.

La SII a pour marché cible les entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au plus 35 millions de dollars. Mais elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de dollars. Elle finance également, quoique de façon limitée, des co-entreprises. Si la rentabilité et la viabilité de l'entreprise à long terme sont des conditions préalables à un financement par la SII, les autres critères de sélection sont liés à l'impact de l'entreprise sur les facteurs contribuant au développement économique.

La SII offre également du financement à toutes sortes d'institutions financières au service du secteur des moyennes et petites entreprises, parmi lesquelles on peut citer, sans que ce soit limitatif, des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des sociétés de financement et des sociétés de services financiers spécialisés.

Le site Web de la SII ([www.iic.int](http://www.iic.int)) contient des informations sur la procédure de demande de financement. Les demandes de renseignements peuvent aussi être adressées au personnel local de la SII ou à son siège à Washington D.C. Le site Web offre un formulaire de renseignements préliminaires qui, une fois rempli par l'entreprise ou l'institution financière recherchant du financement, est directement transmis à la division appropriée de la SII.

Les opérations directes décrites ci-après représentent des prêts et des programmes pour un montant total de 337,6 millions de dollars. Cette année, cinq prêts en cofinancement mobiliseront 173 millions de dollars de financement supplémentaire, permettant ainsi d'accroître encore les ressources mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région.

## Régional

*Ligne revolving pour les petites entreprises*

*12 millions de dollars*

*1,4 millions de dollars*

La SII a créé sa Ligne revolving pour les petites entreprises en réponse aux résultats d'une enquête réalisée par la SII, le MIF et la FELABAN selon lesquels les institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes, tout en étant conscientes de l'importance stratégique de l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises, dans leur grande majorité n'étaient pas en mesure de le faire. La ligne permet à la SII d'offrir de petits prêts standard aux petites entreprises qui remplissent les conditions voulues (celles ayant un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 1 à 4 millions de dollars) par le biais d'un processus d'approbation accéléré assorti de limites prudentes pour chacune des opérations. Il s'agit là d'un produit qui s'inscrit dans la vaste recherche entreprise par la SII de moyens permettant d'atteindre les entreprises de ce type et répondre à leurs besoins de crédit.

*Società Italiana per le Imprese all'Estero*

*Programme de cofinancement : À concurrence de 15 millions de dollars*

*SII : 15 millions de dollars*

*SIMEST : 15 millions de dollars*

La Società Italiana per le Imprese all'Estero (SIMEST) est un organisme de financement pour le développement qui a été créé par le Gouvernement italien pour soutenir et promouvoir les activités des entreprises italiennes à l'étranger. Outre la promotion des investissements, elle apporte un soutien technique et financier pour la réalisation de projets.

Ce programme de cofinancement régional apportera du financement direct à long terme

aux petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'acquisition d'immobilisations et les fonds de roulement. Dans le cadre du programme, la SII offrira des prêts privilégiés ou partiellement subordonnés et la SIMEST aidera directement les entreprises remplissant les conditions voulues en acquérant jusqu'à 25 % de leur capital. Le programme sera lancé dans les pays où la SIMEST a déjà des investissements (Argentine, Bolivie, Chili et Mexique) et sera ensuite étendu à d'autres pays de la région. Entre cinq et dix entreprises devraient bénéficier de prêts pour des montants allant de 500 000 à 4 millions de dollars par entreprise, créant ainsi 50 à 200 emplois directs et indirects.

*Suleasing Internacional, S. A.*

*Prêt : 20 millions de dollars*

Pour les petites et moyennes entreprises, le financement reposant sur l'actif est un excellent mécanisme dans la mesure où il leur offre une nouvelle possibilité de financement à moyen terme et améliore leur potentiel d'accroissement de productivité et de création d'emplois.

Suleasing Internacional se spécialise dans les opérations internationales de crédit-bail et opère dans plusieurs pays d'Amérique latine. Elle a pour mission de répondre aux besoins de financement reposant sur l'actif productif des entreprises, fournisseurs et promoteurs en Amérique centrale et du Sud et dans les Caraïbes et met l'accent sur la structuration et le financement de projets.

Le prêt de la SII permettra à Suleasing de mettre du financement à la disposition des petites et moyennes entreprises, principalement pour des opérations d'acquisition ou de leasing d'immobilisations. En tenant compte de la rotation des fonds, environ quarante petites et moyennes entreprises de la région devraient bénéficier de cette opération.



## Argentine

*Garantizar S. G. R.*

*Prêt : 3 millions de dollars*

Le secteur de l'élevage des bovins en Argentine est principalement constitué de petits et moyens exploitants ayant des besoins spécifiques de financement. Ils n'ont pas facilement accès au financement à moyen terme du fonds de roulement qui leur permettrait de gérer le coût financier du temps nécessaire pour engraisser le bétail.

Garantizar est une société de garantie réciproque (sociedad de garantía recíproca, ou SGR) qui offre des garanties de prêt à ses actionnaires. Les garanties, qui facilitent pour les membres l'obtention de crédit, sont adossées au capital apporté par les actionnaires promoteurs de la société. Garantizar SGR a répondu aux besoins du secteur agro-industriel en élaborant un programme de financement qui bénéficiera à une vingtaine de petites et moyennes exploitations d'élevage. Les entreprises se serviront du produit des prêts pour élever, engraisser et exporter les bovins, processus qui dure de dix-huit à trente mois. Grâce au prêt de la SII, ces entreprises pourront accroître leur production et leurs exportations, générer des devises et préserver des emplois dans les zones rurales de l'Argentine.

D'autres sociétés de garantie réciproque et des PME de chaînes d'approvisionnement pourraient reproduire cette opération avec la SII, avec d'autres institutions financières ou avec des entités qui opèrent sur les marchés financiers argentins et offrir ainsi du financement à moyen et long terme assorti de modalités qui correspondent à l'échéance de l'actif.



*Molino Cañuelas S.A.C.I.F.I.A.*

*Prêt A : À concurrence de  
8 millions de dollars*

*Prêt B : À concurrence de  
27 millions de dollars*

Molino Cañuelas est une meunerie de blé et de graines oléagineuses qui fabrique également des produits alimentaires à valeur ajoutée. Elle emploie plus de 1 000 personnes et constitue un maillon clé de la chaîne d'approvisionnement qui

comprend plus de 7 000 petites et moyennes entreprises réparties dans tout le pays. Le prêt octroyé à Molino Cañuelas s'inscrit dans le cadre du programme de la SII d'appui financier aux chaînes d'approvisionnement et aidera l'entreprise à se développer en lui permettant de remplacer ses éléments de passif à court et moyen terme par un prêt à long terme conforme à ses besoins.

Le financement à long terme octroyé par la SII améliorera le profil financier de Molino Cañuelas tout en réduisant sa vulnérabilité vis-à-vis des fluctuations des marchés de capitaux et en donnant une meilleure stabilité à ses propres activités industrielles et commerciales ainsi qu'à celles de sa chaîne d'approvisionnement. La SII syndiquera une partie du prêt pour inciter d'autres banques à financer Molino Cañuelas aux mêmes conditions.



*Terminales Río de la Plata, S. A.*

*Prêt : 10 millions de dollars*

L'activité portuaire est un élément important du produit intérieur brut de l'Argentine qui selon toute probabilité augmentera nettement dans les années à venir, si bien que d'ici 2009 la capacité du port de Buenos Aires ne sera plus suffisante si des investissements ne sont pas faits pour l'augmenter. L'expansion de l'infrastructure portuaire de Buenos Aires est par conséquent essentielle pour assurer le réta-

blissement durable du commerce international argentin.

C'est pourquoi Terminales Río de la Plata, S. A. (TRP), qui détient une concession de manutention de conteneurs, marchandises diverses et véhicules à Puerto Nuevo dans la ville de Buenos Aires, s'est lancée dans un programme de dépenses en capital pour accroître sa capacité opérationnelle. Une partie du prêt de la SII permettra à TRP de financer son programme d'investissements pour 2006-2007 qui comprend l'achat de portiques roulants et d'infrastructures ; une autre partie servira à refinancer sa dette courante. TRP a besoin de financement à long terme pour ses dépenses en capital mais elle ne peut obtenir sur le marché local de financement pour des échéances supérieures à cinq ans. La SII et les autres organismes multilatéraux qui cofinanceront le projet joueront ainsi un rôle clé en permettant à l'entreprise de disposer d'un financement aux conditions adéquates.

## Belize

*Belize Co-Generation Energy Limited*

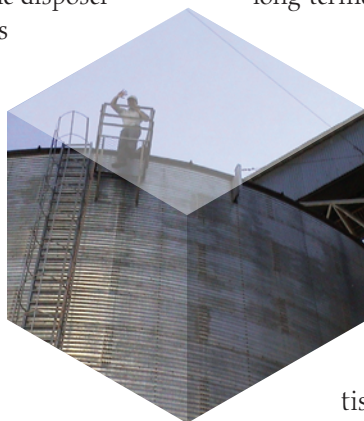
*Prêt : À concurrence de 6 millions de dollars*

La stratégie en matière d'énergie électrique du secteur privé devrait avoir pour objet d'augmenter la disponibilité d'énergie fiable, bon marché et durable disponible en encourageant une participation accrue des entreprises privées au secteur de l'énergie électrique. Le projet est conforme à cet objectif car l'entreprise brûlera de la biomasse (fibre de canne à sucre ou bagasse) pour générer de l'énergie électrique qui sera vendue au réseau national et à Belize Sugar Industries. C'est le premier projet de co-génération à l'échelle commerciale du pays et il donnera au Belize la technologie et le savoir-faire voulus en matière d'énergie renouvelable.

Outre qu'il créera 50 emplois pendant la période de construction et 20 emplois directs pour l'exploitation de la centrale, Belcogen don-

nera de la valeur ajoutée à la bagasse qui autrement serait jetée comme déchet de la sucrerie, en la brûlant de manière rentable et générant de l'électricité de manière renouvelable. Le Belize retirera aussi des avantages économiques et sociaux de Belcogen qui lui permettra de remplacer l'électricité plus coûteuse importée du Mexique. Avec ce prêt à Belcogen, la SII améliorera la compétitivité mondiale de Belize Sugar Industries et appuiera les plus de 8 500 producteurs indépendants qui l'approvisionnent en sucre de canne.

Les institutions financières locales de Belize n'ont qu'une capacité limitée de financement pour des projets comme celui-ci. En tant que prêteur en dernier ressort, la SII, ainsi que les autres institutions coprêteuses qui participent au projet, est l'une des rares institutions internationales qui soient disposées à assumer le risque du projet et à lui fournir des fonds à long terme.



## Brésil

*Banco ABN AMRO Real, S. A.*

*Prêt A : À concurrence de 15 millions de dollars*

*Prêt B : À concurrence de 45 millions de dollars*

Banco ABN AMRO Real (BAAR) est une banque mul-

tiservices qui offre des produits de banque commerciale et de banque de détail à une clientèle variée de personnes individuelles et d'entités commerciales. La ligne de crédit de la SII servira à financer des prêts en faveur des petites et moyennes entreprises brésiliennes qui ont besoin de financement à moyen et long terme pour leurs activités ou de financement à plus court terme pour pouvoir acheter à de meilleures conditions des biens et des services auprès de plus grandes entreprises.

Cette opération est la seconde opération que la SII effectue avec BAAR. Elle comporte la conversion du prêt d'origine en une ligne de crédit, permettant ainsi des décaissements variables en échéance et délai de grâce qui cor-

respondent mieux aux besoins des entreprises emprunteuses.

Cette opération est conforme aux efforts de la SII visant à venir à l'appui des entreprises qui font partie d'une chaîne d'approvisionnement dans le cadre de laquelle de grandes entreprises fournissent ou achètent des biens et services à des entreprises plus petites. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'objectif de la Déclaration de Nuevo León d'une multiplication par trois d'ici 2007 de la quantité de financement fournie aux micro-entreprises et petites et moyennes entreprises.

*Banco Industrial e Comercial, S. A.*

*Prêt A : À concurrence de 5 millions de dollars*

*Prêt B : À concurrence de 18,5 millions de dollars*

Banco Industrial e Comercial, S. A. (BicBanco) est centrée sur les petites et moyennes entreprises et consacre une grande partie de son bilan à des prêts directs à ces entreprises. La SII a levé des ressources supplémentaires auprès de banques internationales dans le cadre d'un prêt B à BicBanco qui ont plus que triplé son financement. BicBanco rétrocèdera les fonds à

## Toucher les micro-entreprises par le biais de prêts aux intermédiaires financiers

La Société interaméricaine d'investissement (SII) a octroyé des prêts à ProCredit pour le financement d'opérations dans trois pays : Bolivie (auparavant au travers de Caja Los Andes), Nicaragua et El Salvador. Figurent ci-après quelques exemples de micro-entreprises ayant bénéficié des services financiers de Banco ProCredit au Nicaragua et El Salvador, par le biais d'un prêt accordé par la SII en 2004.

Dans ces deux derniers pays, ProCredit octroie des prêts, d'un montant aussi faible que 25 dollars, à des micro-entrepreneurs tels que des vendeurs ambulants, des propriétaires d'étals sur les marchés locaux, des petits agriculteurs ou commerçants. Les bénéficiaires de ces microcrédits sont en majorité des femmes.

Par l'intermédiaire de ProCredit, les ressources apportées par la SII vont aux secteurs économiques qui en ont le plus besoin. ProCredit dispose d'un réseau d'agences à travers le Nicaragua et El Salvador qui lui permet de proposer des services financiers dans les petites villes. De par sa présence dans la plupart des villes et bourgades de ces deux pays, ProCredit peut avoir un impact significatif sur leurs marchés financiers. En outre, ProCredit met ainsi à la portée des micro-entreprises de nouveaux instruments financiers, permettant aux bénéficiaires de se développer et de réussir à se retirer progressivement de l'économie informelle.

### Bénéficiaires des micro-prêts financés par la SII au Nicaragua

- Une femme qui possède une petite ferme
- Une petite échoppe en bord de route
- Un petit magasin
- Un petit agriculteur qui cultive des bananes
- Un pêcheur qui emploie sept personnes
- Un pêcheur, pour réparer son bateau
- Une microentrepreneuse



### Bénéficiaires des micro-prêts financés par la SII au Salvador

- Un artisan qui sculpte la pierre et le jade
- Un artisan textile avec une échoppe en bord de route
- Une entreprise qui produit et exporte de la nourriture et donne emploi à 40 personnes.
- La propriétaire d'un petit étal
- Une vendeuse ambulante de fruits et légumes
- Un petit restaurant
- Un artisan local avec un atelier de réparation de voitures et une ligne de microbus

Ces projets illustrent l'impact que peut avoir la SII en canalisant son aide par le biais d'intermédiaires financiers locaux pour qu'elle profite aux segments de l'économie qui en ont le plus besoin.

de petites et moyennes entreprises sous forme de fonds de roulement et de crédit revolving. Les sous-prêts, on estime qu'ils bénéficieront à des entreprises qui n'auraient autrement pas accès à un financement de ce type pour augmenter leur capacité de production et améliorer leur compétitivité au plan international.

Le succès rencontré par BicBanco dans le placement des fonds du premier prêt de la SII (approuvé en 2004) l'a amené à soumettre à la SII une demande pour un second prêt à moyen terme afin de pouvoir continuer à octroyer des prêts aux clients remplissant les conditions voulues, dans certains cas à des échéances plus longues que celles qu'elle octroie actuellement. L'opération présente pour la SII un intérêt double : celui de continuer à atteindre les petites et moyennes entreprises au travers d'une banque véritablement spécialisée dans les prêts traditionnels au Brésil et celui de le faire avec une banque qui, outre sa solidité financière et sa gestion prudente, dispose d'une vaste expérience du secteur des petites et moyennes entreprises.

#### *Banco Itaú, S. A.*

*Prêt A : À concurrence de 10 millions de dollars*

*Prêt B : À concurrence de 40 millions de dollars*

Cette opération est la seconde opération que la SII effectue avec Banco Itaú ; fin 2005, 2 650 entreprises avaient bénéficié de financements dans le cadre du premier prêt de la SII. Le produit de ce second prêt sera rétrocédé à des petites et moyennes entreprises brésiliennes qui ont besoin de financement principalement sous forme de financement à moyen terme pour des opérations de crédit-bail et autres besoins de financement du fonds de roulement. Un élément novateur vise à offrir du financement à court terme pour améliorer la performance environnementale. Les sous-prêts ne dépasseront pas 1 million de dollars par bénéficiaire. Ils seront assortis d'échéances finales d'au moins deux ans, sauf les financements pour amélioration environnementale qui pourront avoir des échéances plus courtes. Environ 2 000 petites et moyennes entreprises brésiliennes bénéficie-

ront de cette opération : 400 entreprises par le biais du prêt A et 1 600 par le biais du prêt B.

#### *Banco Rabobank International Brasil, S. A.*

*Prêt A : À concurrence de 7,5 millions de dollars*

*Prêt B : À concurrence de 42,5 millions de dollars*

Banco Rabobank International Brasil, S. A. (Rabobank Brasil) se consacre principalement au secteur agricole et elle détient dans ce secteur une part non négligeable du marché des petites et moyennes entreprises. La banque rétrocèdera le produit de ce prêt de la SII directement ou par le biais de coopératives, en montants allant de 1 million à 1,5 million de dollars avec une échéance finale minimum de deux ans et demi. Les bénéficiaires seront des petits et moyens exploitants agricoles qui ont besoin de financement pour l'achat d'immobilisations ou d'équipement provenant de pays membres de la SII. Les bénéficiaires recevront plus de trois fois le montant financé par la SII au travers du Prêt A.

Le prêt permettra à Rabobank Brasil de proposer des prêts à des conditions mieux adaptées aux flux de trésorerie de ses clients, flux qui tendent à être saisonniers. Le prêt devrait aussi attirer des financements qui ne seraient autrement pas mis à la disposition des petits et moyens exploitants agricoles : Rabobank Curaçao participe au prêt B car elle bénéficie de la protection du prêt A de la SII. Ces prêts devraient encourager d'autres banques brésiliennes à prêter plus d'attention au secteur agricole, notamment aux petits et moyens exploitants agricoles du pays.

Rabobank Brasil a participé aux séminaires et cours sur l'environnement organisés par la SII et a mis en place un système de gestion de l'environnement.

## **Chili**

#### *Banco BICE, S. A.*

*Prêt : À concurrence de 30 millions de dollars*

Dans le contexte économique et régional actuel, améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises à des sources adaptées de crédit constitue

une priorité. Banco BICE, banque multiservices disposant d'une vaste clientèle commerciale et de détail, se servira du produit du prêt de la SII pour financer des projets par le biais de prêts octroyés à entreprises chiliennes remplissant les conditions voulues. Il s'agit de petites et moyennes entreprises qui ont besoin de financement principalement pour le crédit-bail et l'affacturage, activités assez caractéristiques des petites entreprises chiliennes.

La SII a créé un mécanisme efficace pour canaliser les crédits en faveur des petites et moyennes entreprises par l'entremise de banques et de sociétés de financement et de crédit-bail locales. Cette opération aidera Banco BICE à obtenir le type de ressources dont elle a besoin pour maintenir en puissance ses opérations et atteindre un plus grand nombre d'entreprises qui opèrent dans des secteurs économiques vitaux de l'économie chilienne. Il convient d'ajouter que cette opération s'inscrit dans la stratégie de la Société qui est d'accroître le flux des ressources financières mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Nuevo León et répondre plus efficacement aux besoins de son propre marché cible.

#### *Compañía Agropecuaria Copeval, S. A.*

##### *Prêt : À concurrence de 5 millions de dollars*

Compañía Agropecuaria Copeval, S. A. (Copeval) commercialise des fournitures agricoles et propose du financement et des services liés à l'agriculture aux petits et moyens exploitants agricoles. Copeval s'apparente à une banque de crédit agricole, dans la mesure où elle finance directement les quelque 6 000 petites et moyennes entreprises qui forment sa clientèle, ce qui donne un effet multiplicateur important au financement offert par la SII. Copeval tire profit de l'opportunité de croissance fournie par l'augmentation de l'activité agro-industrielle au Chili qui provient des accords de libre-échange et de l'expansion régionale.

La croissance de Copeval va augmenter de façon non négligeable ses besoins de financement opérationnel. Le prêt de la SII financera

une partie de ces besoins et viendra ainsi à l'appui de la croissance d'une entreprise au service d'une filière agricole composée de petits et moyens exploitants qui n'ont pas accès au crédit bancaire et qui financent leurs intrants et autres nécessités avec le crédit que leur offre Copeval.

Le prêt de la SII aidera en outre le secteur agricole, qui est un secteur clé en matière de création d'emplois et de génération de devises. Le prêt est garanti par des warrants, type de garantie novatrice sur le marché qui améliore la liquidité des stocks de l'entreprise. Le prêt encouragera le recours à ce type de nantissement au Chili, bénéficiant ainsi aux petites et moyennes entreprises qui ne disposent pas d'actifs fixes suffisant à offrir en garantie.

#### *Eurocapital, S. A.*

##### *Prêt : 3 millions de dollars*

Eurocapital, S. A. est une société d'affacturage qui achète des créances, telles que factures, traites, chèques et contrats émis par des petites et moyennes entreprises. Les petites et moyennes entreprises chiliennes utilisent l'affacturage principalement parce qu'elles n'ont pas facilement accès au financement bancaire du fait qu'elles ne sont pas en mesure d'offrir de garanties, qu'elles ne disposent pas d'états financiers audités ou qu'elles n'ont pas de références dans le système financier. Il y a actuellement au Chili quelque 100 000 petites et moyennes entreprises, dont à peine 6 000 peuvent avoir accès à des services formels d'affacturage.

Le prêt de la SII permettra à Eurocapital de financer des opérations d'affacturage libellées en dollars US ou indexées sur cette monnaie. Vingt à quarante petites et moyennes entreprises chiliennes exportatrices devraient avoir accès à un financement de fonds de roulement grâce au prêt de la SII.

#### *Infodema, S. A.*

##### *Prêt : 5,5 millions de dollars*

Infodema, S. A. fabrique et commercialise du placage fin et de décoration, du contreplaqué, des feuilles de bois naturel enroulées, des panneaux latté et d'autres produits de bois qui

sont utilisés pour la fabrication de meubles, la réfection d'habitations, la décoration et l'industrie automobile.

Le prêt de la SII permettra à Infodema de développer ses ventes et d'améliorer son rendement grâce au financement d'équipement moderne de haute technologie qui augmentera et diversifiera sa production. Le nouvel équipement générera d'importantes économies d'énergie et de bois, ce qui se donnera lieu à une meilleure efficacité, des opérations plus propres et de meilleures marges d'exploitation. Infodema utilisera une partie du prêt de la SII pour construire des cuves de trempage de bois qui amélioreront la performance environnementale de l'entreprise en garantissant un traitement plus efficace des effluents liquides.

Grâce à ce projet, les produits que fabriquera Infodema auront une plus grande valeur ajoutée et se vendront à un prix plus élevé, et la diversification des produits permettra à la société d'augmenter ses exportations et de pénétrer de nouveaux marchés, générant ainsi plus de devises pour le Chili. Infodema s'attend à voir une augmentation de sa part du marché au Mexique, en tirant parti des avantages de l'accord de libre-échange entre le Chili et le Mexique, ce qui aidera à renforcer les liens commerciaux entre les pays de la région.

## Colombie

### *Bancolombia, S. A.*

#### *Prêt : 5 millions de dollars*

Bancolombia, principale banque de Colombie, a plus de 130 ans d'expérience et est le leader national des produits et services financiers en général. Grâce au prêt de la SII, Bancolombia pourra développer son portefeuille de petites et moyennes entreprises, leur proposer du financement de fonds de roulement et canaliser des ressources vers celles qui n'ont qu'un accès limité au crédit. Des petites et moyennes entreprises, principalement dans les secteurs agricole, commercial et manufacturier, devront bénéficier des prêts.

### *Biofilm, S. A.*

#### *Prêt : À concurrence de 5 millions de dollars*

L'industrie des produits chimiques et plastiques est un secteur de haute valeur stratégique pour la Colombie car elle apporte son soutien aux exportations, elle génère des devises et elle stimule l'activité économique nationale. Biofilm S. A. opère dans ce secteur, elle produit et vend du film de polypropylène bi-orienté. L'entreprise est en train d'étendre la capacité de son usine dans le cadre de sa stratégie d'accroissement de sa participation sur les marchés internationaux et afin de devenir leader sur ses marchés naturels, c'est-à-dire la région andine et l'Amérique du Sud. Sa stratégie visant à pénétrer le marché exigeant des États-Unis a amené l'entreprise à construire en 2003 une usine au Mexique. L'entreprise a créé 123 emplois directs en Colombie et 120 autres au Mexique.

Le prêt de la SII servira à financer les besoins en fonds de roulement permanent de Biofilm découlant de l'augmentation de ses ventes étrangères. Ce financement améliorera la compétitivité de l'entreprise qui continue sa percée sur les marchés mondiaux.

### *Confeciones Leonisa S. A.*

#### *Prêt : À concurrence de 5 millions de dollars ou son équivalent en pesos colombiens*

Leonisa fabrique et commercialise des vêtements et dépend d'une chaîne d'approvisionnement qui comprend douze coopératives homologuées ISO 9001:2000, ainsi que plus de cinquante petits fabricants de vêtements, dont environ la moitié sont des femmes micro-entrepreneurs. Ensemble, elles emploient environ 2 500 personnes. La plupart des emplois que génèrent ces coopératives sont des emplois de femmes et des femmes occupent tous les postes de direction. Les membres reçoivent des avantages sociaux supérieurs à ceux qu'exige la loi comme des primes, de la formation, une aide pour les études, des prêts au logement et une aide d'urgence. Les coopératives offrent également d'importants services sociaux à la communauté par le biais d'activités artistiques, culturelles, sportives et récréatives qui se déroulent dans leurs propres locaux. Certaines d'entre elles ont été fondées

grâce aux efforts des propriétaires de Leonisa visant à améliorer les conditions de vie des personnes à bas revenus dans la région de Medellín.

Le prêt de la SII permettra à Leonisa d'améliorer son profil financier grâce à un financement à moyen terme rendant la société moins vulnérable vis-à-vis des fluctuations des marchés de capitaux et lui donnera un meilleur accès au financement. Ceci sera rendu possible par le remplacement du passif à court terme par un prêt à moyen terme. Le prêt donnera également une plus grande stabilité aux activités manufacturières et commerciales de Leonisa dans un contexte international toujours plus compétitif.

#### *GNB Sudameris*

*Prêt : 12,5 millions de dollars*

GNB Sudameris est une banque de taille moyenne qui dispose d'un réseau étendu d'agences et de distributeurs automatiques dans les principales villes de Colombie. En permettant à Sudameris d'étendre son portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises, la SII canaliserait des ressources vers une dizaine d'entreprises de ce type dans les secteurs agricole, commercial et industriel.

Les prêts octroyés grâce au produit du prêt de la SII devraient être en moyenne de 1 million de dollars et servir principalement au financement des besoins en fonds de roulement comme option complémentaire de financement, aidant ainsi à la croissance durable des petites et moyennes entreprises. On s'attend à ce que cette opération produise un effet de démonstration qui encouragera d'autres institutions financières à offrir plus de services aux petites et moyennes entreprises.

## **Costa Rica**

*Corrugadora de Costa Rica, S. A.*

*Prêt : À concurrence de 1 million de dollars*



L'industrie des emballages en carton ondulé a une valeur stratégique pour les pays en développement car elle aide directement l'industrie exportatrice et elle stimule indirectement l'activité économique nationale.

Corrugadora de Costa Rica, S. A. (Cocorisa) fabrique des boîtes et des feuilles de carton ondulé ; ses fournisseurs sont homologués par des organisations internationales indépendantes qui assurent la promotion des méthodes durables de gestion forestière. Ceci garantit à Cocorisa que le papier qu'elle achète provient de forêts gérées d'une manière écologiquement appropriée, socialement juste et économiquement viable.

Le prêt de la SII permettra à Cocorisa de restructurer sa dette à court terme et de consolider la récente introduction de méthodes de fabrication modernes et des meilleures pratiques afin d'augmenter tant l'efficacité de ses opérations que sa contribution à l'économie locale. Ces améliorations permettront à Cocorisa, l'un des principaux employeurs du Costa Rica, d'améliorer son flux de trésorerie.

*Estrella de Precisión Tecnológica, S. A.*

*Prêt : À concurrence de 800 000 dollars*

Les régimes spéciaux de promotion des exportations du Costa Rica ont permis de créer une série de groupements industriels, d'entreprises de haute technologie et d'entreprises de services d'envergure internationale, qui ont changé le profil économique du pays et stimulé le transfert de technologies. Tout cela a débouché sur la création de nouvelles sources d'emploi plus variées.

Estrella de Precisión Tecnológica, S. A. (Estrella) est une petite entreprise qui conçoit, fabrique et exporte des pièces et des composants pour les laboratoires médicaux et

l'industrie aéronautique. Elle fait partie d'un regroupement de fabricants qui opère sous règlements de la zone de libre-échange. Le prêt de la SII permettra à l'entreprise d'acquérir de nouveaux équipements et machines et d'au moins doubler sa capacité de production. Estrella sera également en mesure de réduire ses soldes de prêts à court et moyen terme, libérant ainsi des ressources pour le financement de son fonds de roulement.

L'entreprise contribue à l'économie du pays en générant des devises au travers de ses activités d'exportation. Il convient d'ajouter que l'augmentation de sa capacité de production l'obligera à engager du personnel supplémentaire et à former le personnel actuel pour qu'il puisse endosser de nouvelles responsabilités et progresser au sein de l'entreprise. Ceci servira à promouvoir le transfert de technologie et de savoir-faire à un plus grand nombre de personnes, les exposant ainsi aux derniers progrès en matière de conception et d'usinage de précision.

#### *Financiera Cafsa, S. A. et Arrendadora Cafsa, S. A.*

##### *Prêt : 1 million de dollars*

Financiera Cafsa, S. A. est un intermédiaire financier non bancaire qui finance l'achat de véhicules à moteur principalement pour les petites et moyennes entreprises. Elle est rattachée à la société de crédit-bail Arrendadora Cafsa, S. A. Le prêt est effectué dans le cadre du programme de la SII pour les petites banques et permettra à ce petit groupe financier de répondre aux besoins de crédit et de location-exploitation des petites et moyennes entreprises du Costa Rica qui souhaitent moderniser et exploiter leur parc de véhicules de livraison et leurs services de transport public et privé dans les zones touristiques. Le prêt de la SII permettra de financer au moins 40 sous-prêts dont le montant oscillera entre 15 000 et 50 000 dollars. La SII ne peut elle-même proposer des prêts d'un montant aussi faible.

L'opération correspond aux objectifs de la SII car elle aide deux petites institutions financières à obtenir le financement à moyen terme dont elles ont besoin et parce qu'elle met ce financement à la disposition de petites

et moyennes entreprises du Costa Rica que la SII ne pourrait financer directement. Bien que de taille réduite, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de la SII visant à atteindre l'objectif de la déclaration de Nuevo León, à savoir multiplier par trois les prêts du Groupe de la BID en faveur des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises de la région d'ici 2007.

## **El Salvador**

### *Arrinsa Leasing, S. A. de C. V.*

#### *Prêt : 10 millions de dollars*

À l'instar de celles des autres pays de la région, les petites et moyennes entreprises d'El Salvador n'ont qu'un accès très limité au financement, notamment au financement à moyen et long terme à des conditions adéquates. Ce type de financement est nécessaire pour la croissance durable de ces entreprises qui constituent bien souvent le secteur le plus dynamique de l'économie grâce à leur capacité d'innovation et leur souplesse, mais qui peuvent également être les plus vulnérables aux cycles économiques.

Arrinsa Leasing propose depuis plus de quarante ans du crédit-bail aux entreprises salvadoriennes. Le crédit-bail peut être une bonne option de financement pour les petites et moyennes entreprises car la société de leasing conserve la propriété des actifs loués, ce qui permet aux entreprises d'être approuvées sur la base de leur trésorerie plutôt que sur leurs antécédents en matière de crédit, leurs actifs ou leur assise financière. L'opération de la SII avec Arrinsa viendra à l'appui du développement d'un instrument financier qui permettra aux petites et moyennes entreprises salvadoriennes de réduire leurs besoins en capital et de mieux gérer leur risque d'actifs. Grâce à cette opération, il sera possible de réaliser une centaine d'opérations de crédit-bail, avec une échéance moyenne de deux ans.

### *Banco Uno, S. A.*

#### *Prêt privilégié : 5 million de dollars*

#### *Prêt non privilégié : 5 millions de dollars*

Banco Uno est la sixième plus grande banque d'El Salvador et l'une des plus grandes en



termes de prêts sur cartes de crédit, qui constituent son principal créneau. Elle propose du financement principalement aux segments de la population à moyen et faible revenu et elle a été la première banque du pays à offrir des cartes de crédit aux personnes à faible revenu. Elle fait partie de Grupo Financiero Uno qui détient des institutions financières en Amérique centrale et au Panama.

Banco Uno a un programme en cours avec le Fonds multilatéral d'investissement de la BID qui vise à développer la technologie et les systèmes nécessaires pour l'octroi de microcrédits. Le prêt privilégié de la SII viendra en complément de ce programme, en apportant des ressources permettant d'accroître le financement aux micro-entreprises et aux petites entreprises d'El Salvador qui ont besoin de financement pour leur fonds de roulement ou pour l'achat d'équipement, de machines et autres immobilisations. Le prêt non privilégié servira à renforcer le capital de la banque et lui permettre de développer son portefeuille.

Les prêts permettront à Banco Uno de venir à l'appui d'un programme pilote qui s'inscrit dans sa stratégie d'approfondissement et d'élargissement de ses branches d'activité pour compenser l'intensification de la concurrence qu'elle s'attend à devoir affronter à mesure que de nouveaux groupes étrangers se positionnent stratégiquement sur le segment des cartes de crédit. Grupo Financiero Uno prévoit d'étendre le programme pilote, qui jouit de la participation et de l'appui du MIF et de la SII, à d'autres banques d'Amérique centrale une fois que les systèmes du programme pilote seront mis en route et fonctionneront de manière satisfaisante.

## Équateur

*Agrícola Ganadera Reysahiwal, S. A.*

*Prêt : À concurrence de 4,5 millions de dollars*

L'entreprise agro-industrielle Agrícola Ganadera Reysahiwal, S. A. ou AGR élève du bétail laitier et du bétail-viande, et transforme et commercialise du lait et d'autres produits laitiers. Près de 75 % du lait qu'elle transforme

provient de 1 500 petits exploitants agricoles qui reçoivent également du financement de l'entreprise pour les engrais, les semences, le bétail et autres intrants et des conseils d'experts auxquels ils ne pourraient autrement avoir accès. Cette partie de la chaîne d'approvisionnement d'AGR représente quelque 4 500 emplois directs et indirects dans les zones rurales de l'Équateur. AGR travaille également avec un réseau de 140 petits distributeurs qui livrent les produits laitiers dans des camions réfrigérés à des points de vente répartis dans tout le pays. AGR et ses producteurs et distributeurs aident à garantir la transformation et la distribution, dans des conditions hygiéniques, de produits laitiers de base qui apportent des substances nutritives essentielles et qui ne sont pas toujours disponibles dans les pays en développement.

AGR avait reçu un premier prêt de la SII en 2003 pour développer sa capacité de production et améliorer son réseau de distribution. Pour répondre à une demande plus forte que prévue, l'entreprise a construit une nouvelle usine laitière avec des fonds reçus de ses promoteurs et des emprunts à court terme car la conjoncture boursière en Équateur ne permettait pas à l'entreprise d'obtenir du financement à long terme. AGR se servira de ce second prêt reçu de la SII pour refinancer cette dette. Aucune autre institution financière n'était disposée à proposer du financement à long terme à AGR à des conditions adéquates.

En poursuivant son soutien financier à AGR, la SII aide au renforcement d'une entreprise dont les promoteurs ont démontré leur engagement envers une responsabilité sociale d'entreprise en finançant des services de santé et d'éducation pour les enfants dans les zones rurales, la recherche scientifique sur les forêts tropicales humides, programme sylvicole qui a obtenu l'homologation internationale de SmartWood, et la promotion de l'écotourisme.



### *Banco de Guayaquil, S. A.*

*Prêt I : 4 millions de dollars*

*Prêt II : 2 millions de dollars*

Le financement que la SII apportera à cette opération sera effectué en deux tranches : l'une de 4 millions de dollars sous forme d'un contrat de prêt traditionnel de la SII et l'autre de 2 millions de dollars sous forme d'un prêt syndiqué d'environ 50 millions de dollars auquel participeront diverses banques et institutions financières internationales. Dans les deux cas, les fonds de la SII serviront au financement à long terme de petites et moyennes entreprises équatoriennes pour des opérations de commerce extérieur, des fonds de roulement et des prêts à moyen et long terme pour moderniser ou développer ces entreprises. Les prêts qui seront octroyés avec le produit du prêt de la SII devraient être de l'ordre de 100 000 à 500 000 dollars, si bien que vingt à vingt-cinq entreprises équatoriennes exportatrices de taille moyenne devraient bénéficier de cette opération.

La SII est l'une des quelques institutions multilatérales qui s'efforcent d'encourager la prise de conscience écologique, les programmes de protection de l'environnement et le respect des réglementations relatives au travail et à la protection des travailleurs, en proposant de la formation aux institutions financières qui reçoivent ses fonds. Des représentants de Banco de Guayaquil ont participé à l'atelier de la SII sur la gestion des risques environnementaux et, dans le cadre de ce nouveau contrat de prêt, la banque s'est engagée à suivre de près le respect par les entreprises bénéficiaires des réglementations et des normes nationales et internationales en matière d'environnement, de travail et de sécurité des travailleurs.

### *Envases del Litoral S. A. (ENLIT)*

*Prêt : Jusqu'à concurrence de 3 millions de dollars*

La pêche et l'agro-industrie génèrent des emplois et des recettes d'exportation pour l'Équateur et ce sont des secteurs qui dépendent d'une industrie du conditionnement développée et fiable.

Enlit fabrique des boîtes métalliques à usage alimentaire ou industriel. Elle exporte 87 % de sa production, dont la majeure partie sous forme indirecte au travers de ses ventes aux exportateurs locaux. L'entreprise utilisera le produit du prêt de la SII pour développer sa capacité de production et accroître son efficacité grâce à l'acquisition de deux chaînes de production de boîtes métalliques et d'autres machines et équipements. Elle achètera également un fourneau de séchage qui réduira la consommation de gaz et les émissions de l'usine. Une partie des fonds servira à rembourser la dette à moyen et long terme afin d'améliorer la situation de trésorerie d'Enlit. Ceci permettra à la société de consolider sa position en tant que maillon important de la chaîne d'exportation.

### *Plásticos del Litoral, Plastlit S. A.*

*Prêt : À concurrence de 3,5 millions de dollars*

L'agro-industrie et la production alimentaire sont deux secteurs importants de l'économie de l'Équateur ; le secteur du conditionnement plastique leur fournit un produit intermédiaire essentiel. Plastlit fabrique des emballages jetables ainsi que des emballages souples pour les secteurs alimentaire et industriel et exporte la majeure partie de sa production vers d'autres pays latino-américains. L'entreprise est l'un des plus gros employeurs de la zone de Guayaquil et quasiment tous ses salariés sont des ouvriers qualifiés.

Les matières premières employées dans le processus industriel de Plastlit sont conformes aux normes de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour le conditionnement alimentaire. Pratiquement tous les déchets plastiques sont recyclés.

Plastlit se servira du produit du prêt de la SII pour développer sa capacité de production grâce à l'achat de nouveau matériel plus efficient qui lui permettra également d'économiser en matières premières et en électricité, augmentant ainsi la marge d'exploitation de l'entreprise. En outre, Plastlit renégociera sa dette à moyen terme afin d'améliorer sa situation de trésorerie.

## Mexique

*Financiera Compartamos, S. A. de C. V. SOFOL*

*Prêt : À concurrence de 220 millions de pesos mexicains*

Financiera Compartamos, S. A., devenue par la suite Banco Compartamos, est la principale institution de microfinancement du Mexique et l'une des plus importantes de la région. Elle compte plus de 450 000 clients et 143 succursales réparties dans 27 états du pays. Compartamos prête aux micro-entreprises et aux groupes solidaires de femmes dans tout le Mexique ; le montant moyen des prêts individuels est environ de 427 dollars. Elle est reconnue au plan international et a notamment reçu le prix de la transparence financière décerné par le Consultative Group to Assist the Poor.

Le prêt à moyen terme reçu de la SII permettra à Compartamos d'avoir accès au financement à moyen terme libellé en pesos et de donner ainsi aux investisseurs la confiance nécessaire pour participer au secteur microfinancier par le biais d'une entreprise qui a fait la preuve de sa viabilité. Ce prêt, le premier que Compartamos reçoit en qualité de banque et accordé sans garantie par la SII, viendra également en support des activités de crédit de l'entreprise à mesure qu'elle s'étend géographiquement et qu'elle diversifie ses sources de financement en monnaie locale. Ainsi, avec ce prêt, la SII favorisera la création d'emplois et le développement de micro-entreprises dans les secteurs qui ont le moins de possibilités d'accès au crédit commercial, tout particulièrement les femmes en milieu rural. Le financement provenant de la SII devrait rendre possible l'octroi de quelque 500 000 prêts sur toute la durée de vie de l'opération.

*Hospital ABC*

*Prêt : À concurrence de 10 millions de dollars*

Grâce au prêt de la SII, the American British Cowdray Medical Center (Hospital ABC), établissement de soins de santé privé à but non

lucratif, pourra agrandir ses installations et construire deux nouvelles cliniques pour la prestation de services d'oncologie et de santé maternelle et infantile, comblant ainsi une importante lacune du secteur des soins de santé au Mexique.

*Monex Financiera, S. A. de C. V. SOFOL*

*Prêt : 2 millions de dollars*

Les sociétés financières à objet limité ou SOFOL (sociedades financieras de objeto limitado) ont été créées au Mexique pour la prestation de services à un segment du marché qui a été traditionnellement négligé par les banques commerciales. Au Mexique, comme dans la plupart des pays de la région, la disponibilité de financement pour les petites et moyennes entreprises à des conditions adéquates est limitée.

Le prêt de la SII permettra à Monex d'offrir du financement de fonds de roulement aux petites et moyennes entreprises d'importation dans les secteurs manufacturier, du bâtiment et des services, en finançant la partie non assurée des prêts à court terme octroyés en vertu du programme d'assurance de l'Ex-Im Bank appelé « Financial Institutions Buyer Credit

Policy ». Le produit du prêt pourra servir au financement d'opérations de commerce extérieur, que ce soit dans le cadre du programme de garantie de prêts à moyen terme de l'Ex-Im Bank ou bien de son programme d'assurance à moyen terme.

Les prêts de fonds de roulement à court terme octroyés grâce au produit du prêt de la SII devraient être de l'ordre de 50 000 à 200 000 dollars tandis que les opérations à plus long terme pour le financement des opérations de commerce extérieur devraient être d'un montant de 200 000 à 500 000 dollars. En tout, plus de quarante petites et moyennes entreprises mexicaines bénéficieront de ce prêt de la SII.



### *Universidad Autónoma de Guadalajara*

#### *Prêt : 6 millions de dollars*

Universidad Autónoma de Guadalajara, A. C. (UAG) est un établissement d'enseignement secondaire et une université privée à but non lucratif qui fonctionne depuis 70 ans. UAG a une faculté de médecine et un hôpital universitaire qui ont traditionnellement joué un rôle important dans la formation des médecins et des infirmières au Mexique. Plus de 80 % de ses étudiants sont mexicains mais UAG attire également des étudiants de pays du monde entier et a des programmes d'échange d'étudiants et des affiliations avec des universités de par le monde.

Le prêt de la SII aidera UAG à moderniser ses installations et à étendre la portée du système local de soins de santé en facilitant l'accès aux services médicaux dans une zone de la ville de Guadalajara essentiellement de classe moyenne inférieure. Le projet UAG aidera à la formation de professionnels de la santé et protégera 500 emplois directs. Ce projet du secteur privé qui vise à accroître la capacité hospitalière servira de modèle nouveau en matière de prestation de services de santé sans épuiser les budgets publics.

## **Paraguay**

### *Banco Regional, S. A.*

#### *Prêt : À concurrence de 1 million de dollars*

Banco Regional, S. A. est une banque 100 % paraguayenne qui dessert la partie sud-est du pays et travaille principalement avec les exploitants agricoles et les entreprises agro-industrielles de cette région clé. Grâce à ce prêt, Banco Regional aura accès au financement à moyen terme, qui est quasiment non existant dans le secteur financier paraguayen malgré la liquidité très élevée du système. Les petites et moyennes entreprises qui recevront du financement par le biais de Banco Regional n'auront plus besoin de financer leurs projets à moyen et long terme avec des emprunts à court terme. Une trentaine d'entreprises devraient bénéficier de cette opération avec des prêts d'un montant allant de 30 000 à 50 000 dollars. La canalisation du financement à moyen

terme vers la clientèle de petites et moyennes entreprises de Banco Regional devrait avoir un effet de démonstration qui encouragera d'autres institutions financières à intensifier leurs activités de crédit en direction de ce segment du marché.

C'est là le second prêt direct de la SII à Banco Regional ; un premier prêt approuvé en 2003 a été placé avec succès auprès des entreprises agro-industrielles et des exploitants agricoles sous forme de sous-prêts d'un montant pouvant être aussi réduit que 13 000 dollars. En 2005 la SII a approuvé un programme de cofinancement avec Banco Regional qui s'est avéré être pour la SII un moyen fiable d'atteindre les petits exploitants agricoles du Paraguay.

### *Bowfluvial, S. A. de Navegación*

#### *Prêt : À concurrence de 3 millions de dollars*

Bowfluvial, S. A. de Navegación (Bowfluvial) est une entreprise paraguayenne de transport et de stockage dont l'activité essentielle est la prestation de services de transport fluvial le long de la voie navigable Paraguay-Paraná de 3 442 kilomètres qui va de la zone de Puerto Cáceres au Brésil au Port de Nueva Palmira en Uruguay.

Le prêt de la SII permettra à l'entreprise d'obtenir, pour la première fois, un prêt sur plus de cinq ans, ce qui améliorera de façon non négligeable sa structure financière. Bowfluvial utilisera le produit du prêt pour modifier et réparer une quinzaine de barges, faisant passer leur capacité de chargement de 1 500 à 2 500 tonnes et accroissant ainsi sa capacité totale de chargement à concurrence de 15 000 tonnes. Cela permettra à l'entreprise d'améliorer l'efficacité opérationnelle de sa flotte et par là même ses bénéfices. Une meilleure efficacité opérationnelle signifiera des délais plus courts de livraison pour les exportateurs agricoles et agro-industriels en Argentine, en Bolivie, au Brésil et au Paraguay et rendra possible l'expédition de plus gros volumes de produits agricoles à destination de ports étrangers. Cela stimulera leur compétitivité internationale et devrait augmenter les recettes en devises des

producteurs qui expédient des marchandises par la voie navigable.

Le projet aura un impact positif sur l'environnement car le fret fluvial est l'une des formes de transport les moins polluantes.

#### *Financiera El Comercio S.A.E.C.A.*

##### *Prêt : À concurrence de 1 million de dollars*

Financiera El Comercio est l'une des plus anciennes et des plus grandes *financieras* du Paraguay. Ces sociétés de crédit exercent en grande partie les mêmes activités que les banques et sont réglementées de la même manière mais elles n'ont pas le droit d'effectuer des opérations transfrontalières ni d'avoir de dépôts à vue. Financiera El Comercio est active auprès des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises, et se consacre principalement au secteur rural. Elle a dix-huit succursales réparties dans tout le pays.

Le prêt de la SII aidera Financiera el Comercio à obtenir le financement dont elle a besoin pour développer ses activités et proposer des sous-prêts à moyen terme aux petites et moyennes entreprises paraguayennes pour l'achat de machines et de matériel. Le montant des prêts oscillera entre 20 000 et 40 000 dollars, avec un maximum par client de 80 000 dollars. L'opération est le fruit des efforts de la SII dans deux domaines clés : aider les institutions financières à obtenir les financements à moyen terme nécessaires et cibler les petites et moyennes entreprises qui ont besoin de ce type de financement pour produire. Quelque vingt-cinq petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de cette opération.

## **Pérou**

#### *Banco de Crédito del Perú, S. A.*

##### *Prêt non privilégié : 100 millions de nuevos soles*

Cette opération en monnaie locale – la deuxième réalisée par la SII – comporte l'émission d'obligations sur le marché des capitaux local pour pouvoir obtenir du financement en monnaie locale qui sera prêté aux institutions financières péruviennes.

L'une de ces institutions est Banco de Crédito del Perú, S. A. (BCP) qui prévoit que les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises formeront la majeure partie de son portefeuille de prêts dans un délai de quatre à cinq ans.

Actuellement au Pérou, 29 % seulement des plus de trois millions de petites et micro-entreprises travaillent avec le secteur bancaire formel. L'un des principaux objectifs de BCP est de les faire rentrer dans le système bancaire. Pour ce faire, il sera nécessaire de dédollariser son portefeuille afin de réduire son risque de change, compte tenu que la plupart des plus petites entreprises ne génèrent pas de devises. Le système bancaire du Pérou est fortement dollarisé car les sources de financement en monnaie locale sont limitées.

Le prêt en monnaie locale de la Société aidera à la dédollarisation du portefeuille de BCP. Pour la Société, elle est l'occasion de répéter le succès de sa première opération en monnaie locale (menée à bien en Colombie en 2005). L'opération introduira de nouveaux instruments financiers au Pérou et permettra à BCP de renforcer son appui aux micro-entreprises et petites et moyennes entreprises péruviennes avec des produits et des services spéciaux.

L'opération aura un impact positif sur le marché des capitaux péruvien qui a actuellement un niveau de liquidité très élevé et peu d'émetteurs. Elle donnera aux investisseurs un nouvel instrument non gouvernemental hautement coté à ajouter à leurs portefeuilles de placement.

C'est là la première opération effectuée au Pérou dans laquelle une institution financière internationale a recours au marché financier local dans le but d'octroyer un prêt non privilégié en monnaie locale. Dans le passé, le produit d'obligations en monnaie locale émises au Pérou par des institutions multilatérales faisait l'objet d'un swap en dollars.

Cette opération pourrait être répétée dans d'autres pays de la région, tant par d'autres institutions multilatérales que par des institutions financières internationales opérant au Pérou.

### *Banco Interamericano de Finanzas*

#### *Prêt : 5 millions de dollars*

Banco Interamericano de Finanzas (BIF) est un intermédiaire financier qui propose une vaste gamme de services pour les entreprises moyennes et le grand public au Pérou. BIF fait partie de Grupo Ignacio Fierro, groupe d'entreprises espagnoles présent dans divers pays latino-américains dont le Pérou, l'Équateur, le Guatemala et le Venezuela, ainsi qu'à Curaçao.

La SII a approuvé son troisième prêt en faveur de BIF dans le cadre de son programme pour les institutions financières. Le produit du prêt servira à répondre aux besoins financiers à moyen et long terme des petites et moyennes entreprises du Pérou qui n'ont qu'un accès limité à ce type de financement à des conditions adéquates. BIF proposera des sous-prêts d'un montant moyen de 425 000 dollars aux petites et moyennes entreprises péruviennes des secteurs de l'exportation, du commerce, des transports, des communications et des services. Une dizaine ou quinzaine d'entreprises devraient bénéficier de ces sous-prêts avec lesquels elles achèteront des biens d'équipement, ce qui leur permettra d'accroître leur compétitivité et d'améliorer leur efficacité.

### *BBVA Banco Continental, S. A.*

#### *Prêt : 40 millions de dollars*

BBVA Banco Continental, S. A. est une banque polyvalente qui, avec ses filiales, fait partie de Grupo Continental. Son cœur de métier est l'intermédiation financière avec trois activités principales : banque de détail, banque d'entreprise et d'institutions et banque de gros au plan international.

Le prêt de la SII permettra à Banco Continental, S. A. de financer des opérations à moyen et long terme pour des petites et moyennes entreprises des secteurs de l'exportation, du commerce, des transports, des communications et des services. Ces entreprises se serviront du produit du prêt pour leur fonds de roulement ou pour l'achat ou la location d'immobilisations. Les sous-prêts sont libellés en dollars des États-Unis ou sont indexés sur cette monnaie et ne dépasseront pas 1 million

de dollars (la plupart se situant entre 20 000 et 180 000 dollars). Quelque 400 petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de cette opération.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de la SII pour les institutions financières qui vise à atteindre l'objectif fixé dans la Déclaration de Nuevo León, à savoir de tripler d'ici à 2007 le financement canalisé par l'entremise du Groupe de la BID vers les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.

### *Pesquera Diamante, S. A.*

#### *Prêt : À concurrence de 8 millions de dollars*

Pesquera Diamante, S. A. est une entreprise intégrée verticalement qui capture des espèces hydrobiologiques et les transforme pour produire de la farine de poisson et de l'huile de poisson pour l'exportation. L'entreprise cherche à augmenter sa part de marché et à réduire ses coûts en améliorant son efficacité de capture avec sa propre flotte et en prévenant les interruptions de fonctionnement inutiles de l'usine. Le prêt de la SII servira à refinancer la dette à court terme encourue par l'entreprise pour l'achat de cinq bateaux de pêche, à financer la construction d'un bateau de pêche supplémentaire et à rembourser les petits soldes restant dus sur ses contrats de location-exploitation. Ceci améliorera le flux de trésorerie et la souplesse financière de l'entreprise et permettra d'arriver à une croissance équilibrée dans un marché concurrentiel. Chaque bateau de pêche génère entre 15 à 20 emplois directs.

C'est la seconde opération que la SII réalise avec Pesquera Diamante. Le financement octroyé en 1994 a servi à construire une usine pour la production de farine de poisson et a été entièrement remboursé en 2004. L'entreprise a réinvesti ses bénéfices en modernisant continuellement sa technologie et en normalisant les méthodes employées dans ses usines. Cela lui a permis d'obtenir l'homologation de bonnes pratiques de fabrication, HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques) et ISO 9000.

## Rapport des auditeurs indépendants

Société interaméricaine d'investissement

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

# Bilan

En milliers de dollars des États-Unis (exception faite des données concernant les actions)	31 décembre	
	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
Espèces et valeurs assimilables	\$ 69 451	\$ 49 407
Titres de placement		
Pour activité boursière	95 735	158 362
Détenus jusqu'à échéance	95 021	—
Investissements		
Prêts	619 390	432 307
Moins provisions pour pertes	(39 933)	(47 743)
	579 457	384 564
Participations	67 423	68 962
Total des investissements	646 880	453 526
Montants à recevoir et autres éléments d'actif	32 774	14 703
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$ 939 861</b>	<b>\$ 675 998</b>
<b>PASSIF ET CAPITAL</b>		
Montants à payer et autres éléments de passif	\$ 9 222	\$ 10 197
Intérêts et commissions d'engagement à payer	1 504	835
Emprunts et créances à long terme	342 229	195 668
<b>Total du passif</b>	<b>352 955</b>	<b>206 700</b>
Capital		
Autorisé : 70 370 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites : respectivement 70 370 et 70 069 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)	703 700	700 690
Moins souscriptions à recevoir	(135 640)	(199 789)
	568 060	500 901
Bénéfice non distribués / Déficit accumulé	7 806	(31 603)
Autre revenu global	11 040	—
<b>Total du capital</b>	<b>586 906</b>	<b>469 298</b>
<b>Total du passif et du capital</b>	<b>\$ 939 861</b>	<b>\$ 675 998</b>

*Les notes font partie intégrante des états financiers.*



# Compte de résultat et bénéfices non distribués/(déficit) accumulé

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2006	2005
<b>REVENUS</b>		
Investissements sous forme de prêts	\$ 39 871	\$ 22 293
Intérêts	1 297	1 001
Commissions d'ouverture	165	417
Commissions d'engagement	372	415
Autres revenus (prêts)	41 705	24 126
Investissements sous forme de participations		
Plus-values sur ventes de participations	8 197	370
Variation de valeur comptable des investissements sous forme de participations	5 560	3 399
Dividendes et distributions	1 427	1 864
Autres revenus (participations)	637	176
	15 821	5 809
Titres de placement	9 963	5 315
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	4 401	4 319
<b>Total des revenus</b>	<b>71 890</b>	<b>39 569</b>
Frais emprunts et créances à long terme	14 234	5 185
<b>Total des revenus, valeur nette d'intérêts</b>	<b>57 656</b>	<b>34 384</b>
<b>PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS ET GARANTIES</b>	<b>(1 571)</b>	<b>3 530</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Dépenses administratives	19 081	18 672
Plus ou moins-values nettes sur opérations de change	(92)	35
Autres charges	730	66
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>19 719</b>	<b>18 773</b>
<b>RÉSULTAT AVANT PLUS-VALUES LATENTES NETTES SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>39 508</b>	<b>12 081</b>
Incidence des instruments dérivés à des fins non spéculatives (liés à des emprunts)	(99)	1 654
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>39 409</b>	<b>13 735</b>
<b>DÉFICIT ACCUMULÉ AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>(31 603)</b>	<b>(45 338)</b>
<b>BÉNÉFICE NON DISTRIBUÉS / (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>\$ 7 806</b>	<b>\$ (31 603)</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

# État des flux de trésorerie

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2006	2005
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements de prêts	\$ (283 247)	\$ (183 469)
Décaissements de participations	(4 735)	(4 184)
Remboursements de prêts	88 660	89 255
Titres de placement		
Achats	(768 253)	(558 722)
Ventes, échéances et remboursements	734 924	448 553
Ventes de participations	20 031	9 207
Dépenses d'investissement	(290)	(309)
Produit d'actifs recouverts	3 292	2 829
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement</b>	<b>\$ (209 618)</b>	<b>\$ (196 840)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Décaissements des emprunts, valeur nette	145 238	50 000
Produit de l'émission d'obligations	—	65 925
Souscriptions au capital	67 159	57 051
<b>Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement</b>	<b>\$ 212 397</b>	<b>\$ 172 976</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	39 409	13 735
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation :		
Plus-values réalisées sur la vente de participations	(8 197)	(370)
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	(5 869)	(2 451)
Variation de la valeur comptable des investissements sous forme de participations	(5 560)	(3 399)
Provision pour pertes sur les prêts et les garanties	(1 571)	3 530
Variation des actifs nets du Régime de retraite et du RPPR	(1 201)	—
Plus ou moins-values latentes sur titres de placement	946	(1 936)
Participations recouvrées	(637)	(173)
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	(373)	2 081
Plus ou moins-values latentes sur instruments dérivés non spéculatifs	55	(1 552)
Pertes nettes sur ventes d'actifs recouverts	—	66
Autres, valeur nette	261	263
	(22 146)	(3 941)
<b>Flux nets de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>\$ 17 263</b>	<b>\$ 9 794</b>
<b>INCIDENCE NETTE DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES</b>	2	(35)
<b>VARIATION NETTE DES ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES</b>	20 044	(14 105)
<b>ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	49 407	63 512
<b>ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>\$ 69 451</b>	<b>\$ 49 407</b>
<b>INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :</b>		
Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 13 364	\$ 4 135

*Les notes font partie intégrante des états financiers.*

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

## Objet

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986 et est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables ; elle joue également un rôle de catalyseur en mobilisant du financement complémentaire de projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts, de prises fermes et de garanties. Outre le financement de projets et la mobilisation de ressources, la Société offre à ses clients des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations principalement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF).

## 1. Base de présentation

Les principes appliqués par la Société interaméricaine d'investissement en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (GAAP U.S.).

Certains montants de l'exercice précédent ont été réagencés pour coïncider avec la présentation de l'exercice en cours.

En septembre 2006, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la norme SFAS 158 intitulée *Comptabilisation par les employeurs des régimes de retraite et autres prestations complémentaires de retraite à prestations définies* qui exige que les employeurs offrant des régimes de retraite à prestations définies et à employeur unique, des plans de soins de santé pour retraités et d'autres prestations au personnel retraité constatent pleinement dans leurs états financiers un élément d'actif correspondant à la surcapitalisation du régime ou un élément de passif correspondant à la sous-capitalisation du régime par le biais du résultat global, et mesurent en fin d'exercice son état de capitalisation (c'est-à-dire la différence entre les actifs et les obligations du régime). La Société a adopté la norme SFAS 158 en 2006. En conséquence, le bilan ci-joint contient l'état de surcapitalisation des régimes de retraite et de prestations complémentaires aux retraités au 31 décembre 2006. Pour le régime de retraite, certaines informations de l'exercice passé ont été modifiées pour ne tenir compte que de la part proportionnelle de la Société dans ce régime et pour se conformer à la présentation actuelle.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

L'effet marginal de l'application de la norme SFAS 158 à certains postes du bilan au 31 décembre 2006 est le suivant :

	Avant application de SFAS 158	Variation	Après application de SFAS 158
Actifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR	\$ 1 201	\$ 11 040	\$ 12 241
<b>Montants à recevoir et autres actifs</b>	<b>21 734</b>	<b>11 040</b>	<b>32 774</b>
Autre résultat global cumulé	—	11 040	11 040
<b>Total du capital</b>	<b>575 866</b>	<b>11 040</b>	<b>586 906</b>

Le différentiel de 11 040 dollars constaté au poste Autre résultat global cumulé représente un ajustement du solde de clôture de ce poste. Il ne sera pas communiqué d'état de résultat global car il n'y a pas de postes de résultat global pour les exercices clos au 31 décembre 2005 et 2006.

## 2. Récapitulatif des principales politiques comptables

**Emploi d'estimations**—La préparation d'états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des résultats au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les garanties et l'estimation de la juste valeur des participations et des instruments dérivés ont été faites avec beaucoup de discernement, tout comme l'a été le calcul du coût périodique net des prestations du Régime de retraite et des prestations complémentaires au personnel retraité ainsi que la valeur actualisée des obligations de prestations. Les opérations de la Société comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société.

**Espèces et valeurs assimilables**—Des instruments d'investissement hautement liquides achetés avec une échéance d'origine d'au plus trois mois sont considérés comme des valeurs assimilables à des espèces.

**Titres de placement**—Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État et d'organismes étatiques, des dépôts à terme, des billets de trésorerie et des titres adossés à des actifs conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de durée. Les obligations d'État et d'organismes étatiques sont notamment des obligations à taux fixe de haute qualité à court, moyen ou long terme, et autres obligations émises par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. Les titres de placement que détient la Société sont classés en fonction de l'intention qu'avait la direction au moment de leur achat et sont comptabilisés à la date de l'achat. La Société classe en tant qu'activité boursière son portefeuille qui comporte des titres achetés et détenus aux fins de leur revente à court terme, ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur, les plus et moins-values latentes étant inscrites à la rubrique Revenu provenant de titres de placement. Les échéances fixes classées dans la catégorie Détenus jusqu'à échéance sont des titres que la Société a la capacité et l'inten-

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

tion de détenir jusqu'à leur échéance et qui sont comptabilisés à leur coût amorti. Tous les autres titres sont, le cas échéant, classés dans la catégorie disponible à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur, les plus ou moins-values latentes nettes étant inscrites à la rubrique Autre résultat global cumulé. Les intérêts et dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des primes d'émission sont comptabilisés dans la rubrique Revenu provenant de titres de placement.

**Investissements sous forme de prêts et de participations**—La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation ; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal, corrigé des provisions pour pertes. La Société a pour règle d'obtenir des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations qui comprennent des participations directes et des participations dans des sociétés à responsabilité limitée (SRL) sont initialement comptabilisées à leur coût. Les participations directes et certaines participations pour lesquelles la Société maintient un compte de participation au capital mais dans lesquelles elle n'exerce pas une influence significative sont comptabilisées à leur coût assorti d'une réduction de valeur. Les participations que la Société détient au capital d'entreprises dans lesquelles elle exerce une influence significative sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. La méthode de mise en équivalence est appliquée aux participations dans des SRL représentant un intérêt non mineur pour la Société.

Le montant comptabilisé des prêts et des participations est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles. La Société considère qu'un prêt est douteux et d'une valeur réduite lorsque, en fonction des circonstances et des informations disponibles, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. L'analyse de perte de valeur des investissements sous forme de participations est effectuée au moins une fois par an sur la base des renseignements financiers les plus récents et des rapports de recherche disponibles à ce sujet. Ces analyses sont très subjectives et sont fondées entre autres sur des données financières pertinentes. Sont également prises en compte les tendances du secteur de l'émetteur, les performances passées des actions ainsi que l'intention de la Société de conserver la participation sur une longue durée. Lorsque la réduction de valeur est identifiée et considérée comme non temporaire, la participation est comptabilisée à sa valeur réduite qui devient la nouvelle base de coût de la participation. Les pertes pour réduction de valeur ne sont contrepassées pour tenir compte de la récupération ultérieure de valeur de la participation que lorsque celle-ci est vendue.

**Provision pour pertes sur prêts**—La Société inscrit au bilan la baisse de valeur du portefeuille par le biais de provisions pour pertes sur les investissements sous forme de prêts, en enregistrant une provision ou en enlevant une provision pour pertes sur le résultat net sur une base mensuelle, accroissant ou diminuant ainsi la provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts. Les prêts éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est maintenue par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées sur son portefeuille de prêts. La direction se fonde sur le degré de risque et les performances de chaque prêt, la conjoncture économique et d'autres facteurs qu'elle considère importants.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

La provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts correspond aux estimations tant de pertes probables déjà identifiées que de pertes probables inhérentes au portefeuille mais non identifiables spécifiquement. La détermination de pertes probables identifiées représente, de l'avis de la direction, la solvabilité de l'emprunteur et est établie par le biais de l'examen périodique des prêts individuels. Cette estimation prend en compte toutes les preuves disponibles y compris, le cas échéant, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus à l'avenir, actualisés à la date effective du contrat du prêt, la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus escomptés à la date d'entrée en vigueur du contrat de prêt, la juste valeur des sûretés réelles moins les coûts d'aliénation et d'autres valeurs de marché observables. Compte tenu de l'objet de la Société, la valeur du marché secondaire n'est habituellement pas disponible. Les provisions pour pertes attribuées au reste du portefeuille de prêts sont établies par le biais d'une estimation de la perte probable inhérente au portefeuille en se fondant sur diverses analyses. Ces analyses sont elles-mêmes fondées sur l'expérience passée et les données de marché qui sont disponibles et qui comprennent le risque pays, le risque de corrélation ou de contagion des moins-values entre les marchés, la non-exécution en vertu de garanties du promoteur ou de lettres d'accord, ainsi que l'analyse d'états financiers préparés conformément à des principes comptables autres que ceux généralement admis aux États-Unis d'Amérique.

**Constatation des produits des prêts**—Les intérêts et les commissions, à l'exception des commissions d'ouverture, sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou, en règle générale, si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriéré. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite constaté qu'à mesure de la réception des paiements et à condition que, de l'avis de la direction, l'emprunteur ait démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dette sont constatés en tant que produit comptabilisé d'avance et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque le montant en principal correspondant est reçu. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte au bilan dans le calcul de la provision pour pertes sur les prêts.

Les commissions d'ouverture et les coûts différentiels directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ne sont pas comptabilisés d'avance ni amortis sur la durée du prêt car les commissions d'ouverture ne servent qu'à rembourser à la Société les frais de constitution d'un dossier de prêt. Les commissions d'ouverture non remboursables en deçà ou au delà du coût de constitution du dossier de prêt sont considérées comme négligeables dans les états financiers.

**Constatation des produits des participations**—Les dividendes et les participations bénéficiaires provenant des investissements sous forme de participation qui sont comptabilisés selon la méthode du coût assorti d'une réduction de valeur, sont constatés comme revenu lorsqu'est déclarée ladite distribution. Les plus-values sur la vente ou le rachat de participations sont constatées en tant que revenu lorsqu'elles sont reçues. Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de la constatation après recouvrement des coûts, si bien que l'argent reçu est tout d'abord appliqué au recouvrement du capital investi puis aux plus-values.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

**Garanties**—La Société offre des cautions partielles couvrant, sur une base de risque partagé, les obligations de tiers relatives à des prêts ou à des titres émis à l'appui de projets situés dans un pays membre pour en améliorer leur surface financière et permettre de conclure une vaste gamme d'opérations commerciales. Ces garanties financières sont des engagements pris par la Société qui garantissent l'exécution des paiements de l'emprunteur à un tiers. La politique de la Société visant à exiger un nantissement concernant ces instruments et le type de nantissement détenu est généralement la même que pour les prêts. Les garanties sont considérées comme émises lorsque la Société signe la convention de garantie, comme encours lorsque l'obligation financière sous-jacente du tiers est encourue et comme appelées lorsque l'obligation de la Société au titre de la garantie est mise en jeu. Il y a deux obligations liées aux garanties, à savoir (1) l'obligation d'être prêt à l'exécution et (2) l'obligation éventuelle d'effectuer des paiements futurs. L'obligation d'être prêt à l'exécution est constatée à la date de l'engagement à moins que l'élément de passif éventuel existe à ce moment-là ou qu'il est prévu d'exister à court terme et elle est constatée à sa juste valeur. L'élément de passif éventuel lié à la garantie financière est constaté lorsqu'il est probable que la garantie sera mise en jeu et lorsque l'on peut raisonnablement estimer le montant de la garantie. Tous les éléments de passif disponibles sur demande et éventuels liés aux garanties sont inscrits au poste Autres éléments de passif, et la contrepartie pour les montants reçus ou à recevoir est inscrite au bilan dans Autres éléments d'actif. Lorsque les garanties sont mises en jeu, le montant décaissé est constaté comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont fixées sur la base de la perte probable estimée. Ces provisions sont inscrites au bilan en tant que provisions pour pertes dans Autres éléments de passif. Les commissions de garantie qui comprennent habituellement des commissions initiales et des commissions périodiques sont comptabilisées en tant que revenu à mesure que la Société est dégagée du risque à l'expiration ou à la liquidation de la garantie.

**Activités de gestion du risque : instruments dérivés à des fins non spéculatives**—Dans le cadre de sa gestion des risques financiers, la Société conclut des opérations comportant divers instruments dérivés. Elle gère son risque de fluctuation des taux d'intérêts par le biais d'instruments dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des options position acheteur (c'est-à-dire des garanties de taux plafond). Les instruments dérivés modifient les caractéristiques du taux d'intérêt de l'opération en question pour produire le taux d'intérêt souhaité. La Société n'a pas recours aux instruments dérivés à des fins spéculatives.

La Société se conforme aux prescriptions comptables relatives aux instruments dérivés de la norme SFAS 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle que modifiée. Conformément à cette norme, les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur et sont classés comme élément d'actif ou passif, selon leur nature et au montant net de leur juste valeur. La Société a choisi de ne pas définir les éléments constitutifs d'une opération de couverture. Par conséquent, tout changement de la juste valeur des instruments dérivés liés à des emprunts est constaté dans la catégorie Incidence des instruments dérivés à des fins non spéculatives (liés à des emprunts), sans contrepartie sur les intérêts des emprunts objet de la couverture.

**Charges constatées d'avance**—Les coûts relatifs à l'émission de titres de créance et autres accords financiers sont constatés d'avance et amortis sur la durée de vie du titre

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

de créance correspondant selon une méthode d'amortissement linéaire, qui est proche de la façon dont les coûts seraient constatés selon la méthode de l'intérêt réel.

**Immobilisations**—La Société comptabilise les immobilisations à leur coût moins l'amortissement cumulé, et les amortit selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des avoirs, à savoir de trois à sept ans.

**Opérations en devises**—Les éléments d'actif et de passif non libellés en dollars des États-Unis (dollar US, USD ou \$), autres que les participations décaissées, sont convertis à leur contrevalet en dollars des États-Unis sur la base du taux de change au comptant en fin de période. Les participations décaissées sont exprimées en dollars des États-Unis au taux de change en vigueur au moment du décaissement. Les revenus et les dépenses sont convertis chaque mois à un montant proche du taux de change moyen pondéré, les plus et moins-values qui en résultent étant intégrées au revenu.

**Juste valeur des instruments financiers**—La norme comptable SFAS 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

Pour nombre des instruments financiers de la Société, il n'est en pratique pas possible d'en estimer la juste valeur. En conséquence et conformément aux prescriptions de la norme SFAS 107, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que leur valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies ici.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

**Espèces et valeurs assimilables** : La valeur comptable, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de la juste valeur.

**Titres de placement** : La juste valeur des placements en titres est estimée sur la base des cours cotés sur le marché à la date du bilan.

**Investissements sous forme de prêts** : Outre le financement d'institutions financières par le biais d'accords qui favorisent le développement économique, la Société accorde des financements sur mesure aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les pays membres en développement. Pour ces dernières, il n'existe aucun marché secondaire comparable pour de tels prêts. Pour la majorité de ces prêts et engagements y afférents, la direction considère qu'en raison de la situation unique de la Société en matière d'opérations de prêts et en l'absence d'un marché secondaire établi, l'estimation de la juste valeur de son portefeuille de prêts n'est dans la pratique pas réalisable à l'heure actuelle.

**Investissements sous forme de participations** : La Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation requièrent un niveau non négligeable de discernement. La valeur comptable des investissements sous forme de participations comptabilisés à leur coût assorti d'une réduction de valeur s'est monté à 35 893 dollars au 31 décembre 2006. Pour les SRL comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable est proche de la juste valeur. Au 31 décembre 2006, la juste valeur des SRL comptabilisées à leur coût assorti d'une



# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

réduction de valeur s'élevait à 19 799 dollars (contre 14 761 dollars au 31 décembre 2005).

**Emprunts et dette à long terme** : La juste valeur estimée des emprunts et de la dette à long terme figure à la note 7.

**Impôts**—La Société, ses revenus, ses biens et autres actifs, ainsi que les opérations et transactions qu'elle réalise au titre de *L'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement*, tel qu'amendé, sont exonérés de toute classe d'impôts et de tous droits de douane.

**Nouvelles dispositions de comptabilisation et de présentation des informations**—En septembre 2006, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la norme SFAS 158 intitulée *Comptabilisation par les employeurs des régimes de retraite et autres prestations complémentaires de retraite à prestations définies, modification des normes du FASB n° 87, 88, 106 et 132(R)*. Cette norme améliore la publication de l'information financière pour les régimes de retraite à prestations définies en obligeant l'employeur à constater dans ses états financiers la sous-capitalisation ou surcapitalisation du régime en tant qu'élément d'actif ou de passif, à constater les variations de l'état de capitalisation durant l'exercice où ces variations se produisent par le biais du résultat global, à mesurer l'état de capitalisation du régime à la date de l'état financier de l'employeur et à divulguer des informations complémentaires dans les notes aux états financiers concernant l'effet sur le coût périodique net des prestations pour l'exercice à venir qui découle de la constatation retardée des plus ou moins-values actuarielles, des coûts ou avoirs des prestations antérieures et l'actif ou l'obligation de transition. Un employeur sans titres cotés en bourse est tenu de constater l'état de capitalisation d'un régime de retraite à prestations définies et d'effectuer les publications requises à la fin de l'exercice clos postérieurement au 15 juin 2007. L'obligation de mesurer les actifs et les obligations de prestations du régime à la date de l'état financier de fin d'exercice de l'employeur entre en vigueur pour les exercices clos postérieurement au 15 décembre 2008. La Société a adopté cette norme pour l'exercice clos au 31 décembre 2006. L'effet de l'adoption de cette norme figure aux notes 1 et 14.

En septembre 2006, le FASB a publié la norme SFAS 157 intitulée *Mesure de la juste valeur*. Les principaux changements de la nouvelle norme par rapport à la pratique actuelle ont trait à la définition de la juste valeur, aux méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur et l'élargissement des informations à communiquer sur la mesure de la juste valeur. Cette norme entre en vigueur pour les états financiers émis pour les exercices commençant postérieurement au 15 novembre 2007 et pour les périodes intermédiaires à l'intérieur de ces exercices. De l'avis de la direction, l'adoption de cette norme n'aura qu'un impact négligeable sur sa position financière ou le résultat de ses opérations.

En janvier 2006, le FASB a publié, en vue d'obtenir des commentaires, un projet de texte normatif concernant *L'option de juste valeur pour les éléments d'actif financier et les éléments de passif financier comportant une modification de la norme n° 115*. Ce projet de texte normatif créerait une option de juste valeur selon laquelle une entité pourrait irrévocablement choisir la juste valeur en tant que mesure initiale et ultérieure pour certains éléments d'actif et de passif financier sur une base contrat par contrat, les variations de la juste valeur étant constatées dans le résultat lorsque ces variations se produisent. L'adoption de ce projet de texte normatif est obligatoire au début du premier

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

exercice de l'entité commençant postérieurement au 15 décembre 2006. À la date de l'adoption initiale, une entité aurait le droit de choisir l'option de juste valeur pour tout élément d'actif ou de passif financier entrant dans le domaine de ce projet de texte normatif. La direction est d'avis que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact important sur sa situation financière ou les résultats de ses opérations.

En mai 2005, le FASB a publié la norme SFAS 154 intitulée *Changements de principe comptable et correction des erreurs*. Cette nouvelle norme remplace l'Opinion 20 de l'Accounting Principles Board intitulée *Changements comptables* (APB 20) et la Déclaration FASB 3 intitulée *Présentation des changements comptables dans les états financiers intermédiaires*. Entre autres modifications, la norme SFAS 154 exige que les changements volontaires de principe comptable soient appliqués rétroactivement à tous les états financiers des périodes comptables précédentes en se servant du nouveau principe comptable, à moins que cela ne soit pas possible dans la pratique. La nouvelle norme est en vigueur pour les changements de principe comptable et la correction des erreurs pour les exercices commençant à partir du 15 décembre 2005. L'adoption des dispositions de la norme SFAS 154 n'a pas eu un impact significatif sur les opérations, la situation financière ou la liquidité de la Société.

Il convient d'ajouter qu'au cours de l'exercice qui a pris fin au 31 décembre 2006, le FASB a publié et/ou approuvé divers FASB Staff Positions, Emerging Issues Task Force Issues Notes et autres directives d'interprétation relatives aux Déclarations de normes de comptabilité financière et d'opinions de l'APB. La Société a analysé et incorporé ces nouvelles orientations comme il convient, sans aucun impact important sur sa situation financière ni sur le résultat de ses opérations.

## 3. Titres de placement

Figure ci-après le revenu net généré par les titres de placement par source :

En milliers de dollars des États-Unis	Exercice clos au 31 décembre	
	2006	2005
Intérêts créditeurs	\$ 6 068	\$ 1 866
Plus-values nettes réalisées	4 841	1 513
Variation nette des plus ou moins-values latentes	(946)	1 936
	<u>\$ 9 963</u>	<u>\$ 5 315</u>

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

L'activité boursière sur les titres à la valeur de marché peut être ventilée comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2006	2005
Fonds de placement	\$ 66 859	\$ —
Titres de sociétés	24 871	154 352
Titres adossés à des actifs	4 005	4 010
	<b>\$ 95 735</b>	<b>\$ 158 362</b>

Le coût amorti des placements détenus jusqu'à échéance est comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2006	2005
Obligations d'État et d'organismes étatiques	\$ 70 021	\$ —
Titres de sociétés	25 000	—
	<b>\$ 95 021</b>	<b>\$ —</b>

La structure des échéances des placements détenus jusqu'à leur échéance est comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2006	2005
Inférieure à douze mois	\$ 19 987	\$ —
Entre douze et vingt-quatre mois	19 970	—
Supérieure à vingt-quatre mois	55 064	—
	<b>\$ 95 021</b>	<b>\$ —</b>

La juste valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance est la suivante :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre 2006		
	Coût amorti	Plus ou moins-value latente	Juste valeur
Obligations d'État et d'organismes étatiques	\$ 70 021	\$ 186	\$ 70 207
Titres de sociétés	25 000	(29)	24 971
	<b>\$ 95 021</b>	<b>\$ 157</b>	<b>\$ 95 178</b>

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

## 4. Prêts et prises de participation

La Société surveille la concentration géographique de risque de son encours de prêts et de participations. Le risque le plus important de la Société est le risque qualifié de régional, qui consiste principalement en fonds d'investissements multi-pays sous forme de participation dans des entreprises privées. Aux 31 décembre 2006 et 2005, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient la Colombie, le Brésil et le Chili. Au 31 décembre 2006, l'encours des prêts en monnaie locale se montait à 87 229 dollars (les prêts en monnaie locale se chiffraient à 65 668 dollars au 31 décembre 2005).

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille se présente comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	December 31					
	2006			2005		
	Prêts	Participation	Total	Prêts	Participation	Total
Colombie	\$ 120 847	\$ 429	\$ 121 276	\$ 91 068	\$ 771	\$ 91 839
Brésil	110 240	—	110 240	82 280	2 764	85 044
Chili	63 052	14 968	78 020	29 100	12 970	42 070
Régional	36 199	41 622	77 821	30 984	42 794	73 778
Mexique	59 836	8 789	68 625	19 030	8 323	27 353
Pérou	68 341	—	68 341	20 481	—	20 481
Équateur	37 025	—	37 025	25 381	—	25 381
El Salvador	24 000	—	24 000	10 957	—	10 957
Costa Rica	16 099	—	16 099	17 720	—	17 720
Uruguay	14 755	265	15 020	20 140	250	20 390
Nicaragua	14 269	—	14 269	17 327	—	17 327
Argentine	13 407	612	14 019	20 032	612	20 644
Paraguay	10 500	—	10 500	4 887	—	4 887
Honduras	10 340	—	10 340	12 279	—	12 279
Venezuela	5 988	—	5 988	11 558	—	11 558
République dominicaine	5 000	—	5 000	—	—	—
Bolivie	4 326	—	4 326	9 326	—	9 326
Panama	3 189	—	3 189	6 602	—	6 602
Jamaïque	1 977	—	1 977	2 532	—	2 532
Trinité-et-Tobago	—	598	598	159	478	637
Guyana	—	140	140	—	—	—
Guatemala	—	—	—	464	—	464
	<b>\$ 619 390</b>	<b>\$ 67 423</b>	<b>\$ 686 813</b>	<b>\$ 432 307</b>	<b>\$ 68 962</b>	<b>\$ 501 269</b>
Services financiers	\$ 443 314	\$ 21 745	\$ 465 059	\$ 245 057	\$ 19 831	\$ 264 888
Agriculture et agro-industrie	47 673	—	47 673	47 492	—	47 492
Fonds de placements	—	45 678	45 678	—	49 131	49 131
Aquaculture et pêche	21 880	—	21 880	20 352	—	20 352
Produits chimiques et plastiques	19 442	—	19 442	12 726	—	12 726
Services publics et infrastructure	18 022	—	18 022	17 330	—	17 330
Éducation	12 142	—	12 142	13 939	—	13 939
Bois, pâte et papier	11 280	—	11 280	12 642	—	12 642
Élevage du bétail et aviculture	8 586	—	8 586	11 358	—	11 358
Alimentation, mise en bouteille et boissons	7 489	—	7 489	9 371	—	9 371
Zones de traitement industriel	6 480	—	6 480	7 818	—	7 818
Tourisme et hôtellerie	5 419	—	5 419	7 441	—	7 441
Produits manufacturés généraux	5 260	—	5 260	10 174	—	10 174
Transport et stockage	4 054	—	4 054	3 903	—	3 903
Textiles, habillement et cuirs	3 326	—	3 326	4 457	—	4 457
Pétrole et exploitation minière	3 273	—	3 273	3 818	—	3 818
Santé	120	—	120	—	—	—
Services non financiers	—	—	—	4 429	—	4 429
Autres	1 630	—	1 630	—	—	—
	<b>\$ 619 390</b>	<b>\$ 67 423</b>	<b>\$ 686 813</b>	<b>\$ 432 307</b>	<b>\$ 68 962</b>	<b>\$ 501 269</b>

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les investissements sous forme de prêts et de participations engagés pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait (déduction faite des investissements annulés) sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2006	2005
Prêts	\$ 26 721	\$ 50 441
Participations	10 961	15 083
	<b>\$ 37 682</b>	<b>\$ 65 524</b>

Les prêts de la Société portent intérêt à taux variable et fixe. Le portefeuille de prêts à taux fixe se montait à 150 631 dollars au 31 décembre 2006 (76 185 dollars au 31 décembre 2005).

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2006 à 28 704 dollars (51 085 dollars au 31 décembre 2005). Les intérêts non constatés sur les prêts non productifs ont atteint un total de 1 594 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 (2 499 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005). Les intérêts perçus sur les prêts non productifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 étaient de 1 995 dollars (2 227 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2005).

La structure des échéances des prêts de la Société est récapitulée ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2006		2005	
	Encours en principal	Taux moyen	Encours en principal	Taux moyen
Échéance égale ou inférieure à un an	\$ 88 229	8,17%	\$ 88 632	7,72%
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	459 555	7,65%	315 657	7,57%
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans	71 606	6,98%	28 018	7,08%
	<b>\$ 619 390</b>		<b>\$ 432 307</b>	

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 9 342 dollars au 31 décembre 2006 (32 815 dollars au 31 décembre 2005). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 était de 21 079 dollars (32 676 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2005).

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts et les garanties sont récapitulées ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre				
	2006			2005	
	Prêts	Garanties	Total	Prêts	Total
Solde en début d'exercice	\$ 47 743	\$ —	\$ 47 743	\$ 45 466	\$ 45 466
Passation par pertes et profits, valeur nette	(8 827)	(2)	(8 829)	(3 660)	(3 660)
Recouvrements	2 655	—	2 655	2 486	2 486
Provisions pour pertes	(1 609)	38	(1 571)	3 530	3 530
Autres	(29)	—	(29)	(79)	(79)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>\$ 39 933</b>	<b>\$ 36</b>	<b>\$ 39 969</b>	<b>\$ 47 743</b>	<b>\$ 47 743</b>

## 5. Montants à recevoir et autres éléments d'actif

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres éléments d'actif :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2006	2005
Autres éléments d'actif à court terme		
Intérêts à recevoir sur prêts	\$ 6 251	\$ 4 012
Intérêts à recevoir sur titres de placement	1 625	13
Autres montants à recevoir	1 156	627
	9 032	4 652
Autres éléments d'actif à long terme		
Actifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR	12 241	—
Intérêts à recevoir sur prêts	6 174	3 929
Montants à recevoir sur ventes de participations, valeur nette	2 220	2 632
Autres éléments d'actif à long terme	3 107	3 490
	23 742	10 051
<b>Total des montants à recevoir et autres éléments d'actif</b>	<b>\$ 32 774</b>	<b>\$ 14 703</b>

Les actifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR comprennent l'effet différentiel net de l'application de la norme SFAS 158 (année de l'adoption uniquement). Se reporter à la note 1.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les intérêts à long terme à recevoir sur les prêts comprennent les intérêts courus sur les prêts pour lesquels le paiement d'intérêts sera reçu à l'expiration ou à la résiliation du prêt.

## 6. Montants à payer et autres éléments de passif

Les montants à payer et autres éléments de passif sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2006	2005
Avantages sociaux à payer	\$ 2 743	\$ 2 492
Produit comptabilisé d'avance	2 519	2 674
Souscriptions de capital reçues à l'avance	1 681	3 363
Montants à payer	775	883
Montants à payer aux autres entités du Groupe de la BID	349	386
Autres éléments de passif et autres produits comptabilisés d'avance	1 155	399
<b>Total des montants à payer et autres éléments de passif</b>	<b>\$ 9 222</b>	<b>\$ 10 197</b>

## 7. Emprunts et dette à long terme

Les accords de lignes de crédit et l'encours des emprunts effectués dans le cadre de ces accords sont les suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2006		2005	
	Montant	Encours	Montant	Encours
<b>Accords de crédit</b>				
BID, échéance novembre 2010 (date modifiée)	\$ 300 000	—	\$ 300 000	—
Caja Madrid, échéance octobre 2007	50 000	—	50 000	—
Caja Madrid, échéance décembre 2012 (montant et date modifiés)	100 000	—	50 000	—
Rabobank, échéance décembre 2009	50 000	—	—	—
Caja Madrid, échéance janvier 2011	50 000	50 000	50 000	50 000
Caja Madrid, échéance mars 2015	50 000	50 000	50 000	50 000
Caixa Geral de Portugal, échéance février 2012	25 000	25 000	—	—
Natexis, échéance décembre 2012	50 000	50 000	—	—
Shinkin, échéance décembre 2009	30 000	30 000	30 000	30 000
Caixa Geral de Portugal, échéance juin 2011	50 000	50 000	—	—
BBVA Bancomer, échéance juin 2009	20 229	20 229	—	—
	<b>\$ 275 229</b>		<b>\$ 130 000</b>	



# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Au cours de 2006, la Société a conclu cinq nouvelles lignes de crédit empruntant un montant net de 145 238 dollars, y compris 220 millions de pesos mexicains, pour financer ses opérations ordinaires.

Au nombre des autres créances à long terme figurait l'émission d'obligations en monnaie locale comme indiqué ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2006		2005	
	Montant	Coût moyen pondéré	Montant	Coût moyen pondéré
Obligations émises/Monnaie				
Pesos colombiens (échéance décembre 2010)	\$ 67 000	6,21%	\$ 65 668	6,51%
	<b>\$ 67 000</b>	<b>6,21%</b>	<b>\$ 65 668</b>	<b>6,51%</b>

L'encours des emprunts de la Société au 31 décembre 2006 comprend des lignes de crédit à terme et des lignes revolving. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit de la BID ont une échéance de quinze ans à compter du décaissement correspondant et sont renouvelables. La ligne de crédit de la BID a été renouvelée en 2005 et permet à la Société d'emprunter à concurrence de 300 000 dollars jusqu'en novembre 2010.

Le 14 décembre 2005, la Société a réalisé une émission d'obligations en monnaie locale à des taux équivalents à ceux des certificats de dépôt (« DTF ») + 0,42 % (« Série A ») et de l'Indice des prix à la consommation (« IPC ») + 1,62 % (« Série C »). L'émission, d'un montant de 150 milliards de pesos colombiens (soit environ 65 925 dollars au taux de change au comptant à la date d'émission) avant frais de souscription et frais divers d'émission, vient à échéance en 2010. La totalité du produit de l'émission a servi à octroyer du financement aux petites et moyennes entreprises colombiennes. Les intérêts sur les obligations sont exigibles chaque trimestre et à l'échéance. Les obligations sont négociables à la Bourse des valeurs de Colombie. Les obligations représentent des obligations non garanties de la Société et sont à égalité de rang par rapport à tous les endettements existants ou futurs y compris aux droits des autres créanciers ordinaires. Les obligations ne peuvent être remboursées avant échéance. Les documents d'émission ne contiennent aucune clause restrictive.

Les emprunts portent intérêt à taux variable et fixe, le taux étant fixé à la date de prise d'effet de chaque emprunt ou à la date de départ des intérêts. Le coût moyen pondéré des emprunts de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 était de 5,38 % (4,07 % pour l'exercice clos au 31 décembre 2005). Le coût moyen pondéré des emprunts et des créances à long terme de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 était de 5,53 % (4,89 % pour l'exercice clos au 31 décembre 2005).

La juste valeur estimée de la ligne de crédit à terme de Caja est de 48 617 dollars et la juste valeur estimée des obligations émises se monte à 66 971 dollars. La valeur comptable des emprunts restants est proche de leur juste valeur respective.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La structure des échéances des emprunts et des obligations en circulation, par type de dette, figure ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	2009	2010	2011	Jusqu'en 2015
Emprunts	\$ 50 229	\$ —	\$ 100 000	\$ 125 000
Obligations	—	67 000	—	—
	<b>\$ 50 229</b>	<b>\$ 67 000</b>	<b>\$ 100 000</b>	<b>\$ 125 000</b>

## 8. Capital social

Le capital autorisé de la Société a été porté à 703,7 millions de dollars par le biais d'une résolution approuvée en 1999 autorisant une augmentation de 500 millions de dollars. En vertu de cette résolution, 500 millions de dollars ont été affectés aux souscriptions des pays membres au cours de la période de souscription. Le 22 mars 2000, le nombre minimum de souscriptions exigé pour la mise en vigueur de la résolution autorisant l'augmentation de capital était atteint. Les membres sont convenus de payer leurs souscriptions en huit tranches de même montant, la dernière étant payable le 31 octobre 2007. La Société n'émet que des actions entières. Les rompus et les versements anticipés sont détenus et seront émis conformément au système de paiement par tranche.

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital souscrit, des souscriptions à recevoir et des rompus ou versements anticipés en attente d'émission :

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

31 décembre

	TOTAL		Souscriptions à recevoir des membres	Paiements reçus en attente de souscription
	Capital par actions souscrit			
	Parts	Montant		
	En milliers de dollars des États-Unis		En milliers de dollars des États-Unis	
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ 885	\$ —
Argentine	7 767	77 670	34 000	—
Autriche	345	3 450	307	—
Bahamas	144	1 440	126	—
Barbade	101	1 010	89	—
Belgique	169	1 690	205	—
Belize	101	1 010	355	—
Bolivie	624	6 240	546	—
Bésil	7 767	77 670	6 800	—
Chili	2 003	20 030	1 641	1 641
Colombie	2 003	20 030	1 641	—
Corée, République de	110	1 100	—	—
Costa Rica	204	2 040	1 100	—
Danemark	1 071	10 710	951	—
El Salvador	314	3 140	2 200	—
Équateur	420	4 200	367	—
Espagne	2 393	23 930	2 209	9
États-Unis	17 600	176 000	51 348	—
Finlande	393	3 930	477	—
France	2 162	21 620	1 920	—
Guatemala	420	4 200	368	—
Guyana	120	1 200	105	—
Haïti	314	3 140	1 925	—
Honduras	314	3 140	275	—
Israël	173	1 730	154	—
Italie	2 162	21 620	3 840	—
Jamaïque	420	4 200	368	—
Japon	2 393	23 930	2 209	—
Mexique	5 000	50 000	4 377	31
Nicaragua	314	3 140	1 925	—
Norvège	393	3 930	477	—
Panama	314	3 140	550	—
Paraguay	314	3 140	1 760	—
Pays-Bas	1 071	10 710	951	—
Pérou	2 003	20 030	1 980	—
Portugal	182	1 820	221	—
République dominicaine	420	4 200	367	—
Suriname	101	1 010	89	—
Suède	393	3 930	477	—
Suisse	1 071	10 710	951	—
Trinité-et-Tobago	314	3 140	550	—
Uruguay	828	8 280	725	—
Venezuela	4 311	43 110	3 829	—
<b>Total 2006</b>	<b>70 370</b>	<b>\$703 700</b>	<b>\$135 640</b>	<b>\$1 681</b>
<b>Total 2005</b>	<b>70 069</b>	<b>\$700 690</b>	<b>\$199 789</b>	<b>\$3 363</b>

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

## 9. Instruments dérivés

En 2005, la Société a conclu un accord d'emprunt structuré et certains instruments dérivés. Cette transaction avait pour objet de réduire le coût global de l'opération dans le cadre de la stratégie de financement et de gestion des risques de la Société.

Par suite des variations de la juste valeur, l'incidence sur le compte de résultat des instruments dérivés à des fins non spéculatives pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 était d'un montant de 99 dollars. Les plus-values latentes seront réalisées pendant la durée de l'emprunt produisant les paiements d'intérêts souhaités (c'est-à-dire le taux LIBOR plus une marge).

## 10. Garanties

Au 31 décembre 2006, des avis de défaut de paiement d'un montant de 2 dollars ont été reçus depuis le début des garanties en cours (aucun au 31 décembre 2005). Le montant potentiel maximum des paiements futurs, qui représente les montants notionnels qui pourraient être perdus au titre des garanties s'il y avait un défaut total de paiement par les parties garanties sans tenir compte des recouvrements éventuels dans le cadre de dispositions de recours ou par le biais de biens détenus ou donnés en gage, s'est monté à 4 366 au 31 décembre 2006 (725 dollars au 31 décembre 2005). Sur ce montant, environ 1 295 dollars correspondent à des garanties données en monnaies autres que le dollar des États-Unis (725 dollars au 31 décembre 2005). Aucun de ces montants n'a un quelconque rapport avec les pertes prévues sur ces garanties et ils dépassent de loin les pertes prévues. Se reporter à la note 4 pour connaître les variations de la Provision pour pertes sur garanties.

## 11. Éventualités

La Société participe, dans le cours ordinaire de son activité, en tant que défendeur, co-défendeur ou partie prenante à divers litiges inhérents et caractéristiques à l'activité à laquelle elle se livre. La direction de la Société estime improbable que le règlement en dernier ressort de ces actions en justice ait un effet préjudiciable important sur la situation financière de la Société mais son résultat d'exploitation pourrait être affecté à un moment donné in cas de passif monétaire.

Au cours de 2006, la Société a conclu certains accords pour régler une procédure qui requerra vraisemblablement un paiement d'environ 700 dollars. La dépense correspondante est incluse au bilan au poste Autres dépenses.

## 12. Sous-participations

La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (Participants) en octroyant des participations à des prêts sans recours qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des Participants. L'encours des montants décaissés des sous-participations n'est pas inscrit au bilan de la Société.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la Société a appelé et décaissé des fonds de Participants à hauteur de 139 899 dollars (94 984 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005). Les engagements non décaissés des Participants s'élevaient à 6 150 dollars au 31 décembre 2006 (21 000 dollars au 31 décembre 2005).

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 13. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES MORALES APPARENTÉES

La Société se procure auprès de la BID des services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs de manière efficace. La Société a négocié un bail avec la BID pour des locaux pour son siège social, bail qui arrivera à échéance en 2013.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour les locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif :

En milliers de dollars des États-Unis	Exercice clos au 31 décembre	
	2006	2005
Locaux à usage de bureaux (siège et autres)	\$ 1 615	\$ 1 570
Services administratifs	538	515
Autres services de la BID	150	175
	<b>\$ 2 303</b>	<b>\$ 2 260</b>

Les paiements prévus dans le cadre du bail en cours avec la BID sont les suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	2007	2008	2009–2013
Locaux à usage de bureaux (siège)	\$ 1 580	\$ 1 627	\$ 8 897
	<b>\$ 1 580</b>	<b>\$ 1 627</b>	<b>\$ 8 897</b>

Les montants à payer à la BID étaient de 349 dollars au 31 décembre 2006 (386 dollars au 31 décembre 2005).

En 2006 et 2005, la Société n'avait aucun encours dans le cadre d'un accord de prêt existant avec la BID. (Voir Note 7.)

La Société a un accord de services-conseils avec la BID. Des honoraires d'un montant de 150 dollars ont été comptabilisés à ce titre pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 (275 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2005).

## 14. Régimes de retraite et de prestations complémentaires au personnel retraité

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un Régime de retraite à prestations déterminées (le Régime de retraite) parrainé par la BID. Le Régime de retraite couvre les employés nationaux et internationaux. Dans le cadre de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le Régime de retraite. Toutes les cotisations versées au Régime de retraite sont irrévocables et sont conservées sur des comptes distincts utilisés uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du Régime de retraite.

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au Régime de retraite pendant son service actif et répondant à certains critères a droit, lorsqu'il prend sa retraite, à ces prestations complémentaires dans le cadre du Régime de prestations complémentaires

## Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

au personnel retraité (« RPPR »). Les retraités versent une cotisation pour le programme de soins de santé sur la base d'un barème établi de primes. La Société apporte le complément du coût actuariel déterminé de soins de santé et autres prestations futures. Toutes les cotisations et tous autres éléments d'actif et de revenu du RPPR restent la propriété de la Société mais ils sont détenus et gérés séparément des autres biens et avoirs de la Société uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du RPPR.

Étant donné que tant la BID que la Société participent au Régime de retraite et au RPPR, chaque employeur présente sa part respective. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part proportionnelle de la Société dans les coûts, les actifs et les obligations du Régime et du RPPR. Pour le Régime de retraite, certaines informations présentées les années antérieures ont été modifiées pour ne tenir compte que de la part proportionnelle de la Société dans ce régime et pour qu'elles soient conformes à la présentation actuelle.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Obligations et état de capitalisation

La Société utilise la date de mesure du 31 décembre pour le Régime de retraite et le RPPR. Le tableau ci-dessous récapitule la variation des obligations de prestations, la variation des actifs du régime et l'état de capitalisation du Régime de retraite et du RPPR ainsi que le montant figurant au bilan.

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2006	2005 (*)	2006	2005
<b>Rapprochement des obligations de prestations</b>				
Obligations au 1 <sup>er</sup> janvier	\$ 33 440	\$ 27 234	\$ 13 813	\$ 11 676
Coût des prestations	1 751	1 777	1 010	982
Charge d'intérêts	1 894	1 630	738	676
Cotisations des participants	622	541	—	—
Plus ou moins-values actuarielles	1 282	2 561	(72)	540
Prestations versées	(610)	(303)	(133)	(61)
Obligations au 31 décembre	38 379	33 440	15 356	13 813
<b>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</b>				
Juste valeur des actifs du régime au 1 <sup>er</sup> janvier	39 561	34 531	16 603	14 337
Rendement effectif des actifs du régime	5 448	3 980	2 419	1 666
Prestations versées	(610)	(303)	(133)	(61)
Cotisations des participants	622	541	—	—
Cotisations de l'employeur	1 027	812	1 039	661
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	46 048	39 561	19 928	16 603
<b>État de la capitalisation</b>				
État de la capitalisation au 31 décembre	7 669	6 121	4 572	2 790
Actif restant de transition net latent	—	—	—	1 575
Plus-value latente nette résultant d'une expérience passée différente de l'hypothèse adoptée et d'une modification des hypothèses	—	(4 662)	—	(4 733)
Coût non constaté des prestations antérieures	—	119	—	274
Actif payé à l'avance pour prestations de retraite	\$ 7 669	\$ 1 578	\$ 4 572	\$ (94)
<b>Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :</b>				
Actifs des prestations complémentaires au personnel retraité	7 669	—	4 572	—
Coût des prestations payées à l'avance	—	1 578	—	(94)
Coût latent des prestations payées à l'avance	—	(1 578)	—	—
Montant net comptabilisé au 31 décembre	\$ 7 669	\$ —	\$ 4 572	\$ (94)
<b>Les montants comptabilisés dans Autre résultat global cumulé sont les suivants :</b>				
Plus-value actuarielle nette latente	(6 573)	—	(6 197)	—
Coût non constaté des prestations antérieures	105	—	224	—
Actif initial net non constaté	—	—	1 401	—
<b>Montant net constaté au 31 décembre</b>	<b>\$ (6 468)</b>	<b>—</b>	<b>\$ (4 572)</b>	<b>—</b>

(\*) Sous la rubrique Prestations de retraite, les montants présentés pour 2005 ne sont pas audités et ne sont inclus qu'à titre comparatif. Se reporter à la note 1 pour plus amples détails.

L'obligation de prestations cumulée attribuable à la Société pour le Régime de retraite de 29 812 et 23 994 dollars était respectivement aux 31 décembre 2006 et 2005.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Éléments du coût net des prestations périodiques

Le coût net des prestations périodiques comprend les éléments suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	Exercice clos au 31 décembre		Exercice clos au 31 décembre	
	2006	2005(*)	2006	2005
Coût des prestations	\$ 1 751	\$ 1 777	\$ 1 010	\$ 982
Charge d'intérêts	1 894	1 630	738	676
Rendement prévu des actifs du régime	(2 255)	(2 060)	(955)	(848)
Amortissement de :				
Obligation et actif de transition	—	—	174	174
Plus-value actuarielle nette latente	—	—	(72)	(55)
Coût des prestations antérieures	14	14	50	50
<b>Coût net des prestations périodiques</b>	<b>\$ 1 404</b>	<b>\$ 1 361</b>	<b>\$ 945</b>	<b>\$ 979</b>

(\*) Sous la rubrique Prestations de retraite, les montants présentés pour 2005 ne sont pas audités et ne sont inclus qu'à titre comparatif. Se reporter à la note 1 pour plus amples détails.

En 2005, les cotisations requises de la Société au Régime de retraite se sont montées à 1 011 dollars. La différence entre ce montant et les 1 361 dollars inclus ici à titre comparatif a été appliquée contre le Coût latent des prestations payées à l'avance.

## Variation des actifs et des obligations du régime comptabilisée dans Autre résultat global cumulé

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	Exercice clos au 31 décembre		Exercice clos au 31 décembre	
	2006	2005(*)	2006	2005
Plus-value actuarielle nette	\$ 6 573	\$ —	\$ 6 197	\$ —
Coût des prestations antérieures	(105)	—	(224)	—
Obligation initiale nette non constatée	—	—	(1 401)	—
<b>Total comptabilisé dans Autre résultat global cumulé</b>	<b>\$ 6 468</b>	<b>\$ —</b>	<b>\$ 4 572</b>	<b>\$ —</b>

(\*) Sous la rubrique Prestations de retraite, les montants présentés pour 2005 ne sont pas audités et ne sont inclus qu'à titre comparatif. Se reporter à la note 1 pour plus amples détails.



# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La plus-value actuarielle nette, le coût des prestations antérieures et l'obligation initiale nette estimés pour le Régime de retraite et le RPPR qui seront amortis, à partir de l'Autre résultat global cumulé, en Coût net des prestations périodiques durant 2007 est d'un montant net de 14 dollars pour le Régime de retraite et de 104 dollars pour le RPPR.

## Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience passée et la meilleure estimation de la direction quant aux modifications futures des prestations et de la conjoncture économique. La modification de ces hypothèses aura un impact sur le coût et les obligations des prestations futures. Les plus-values et moins-values actuarielles surviennent lorsque les résultats réels sont différents des résultats attendus. Les plus-values et moins-values actuarielles latentes supérieures à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations ou de la valeur marchande des actifs du régime au début de la période comptable, des deux montants celui qui est le plus élevé, sont amorties sur la période moyenne de services restante des participants actifs qui doivent recevoir des prestations en vertu du Régime de retraite et du RPPR, soit respectivement environ 10,8 et 11,5 ans.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2006	2005	2006	2005
<i>Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer les obligations de prestations au 31 décembre</i>				
Taux d'actualisation	6,00%	5,50%	6,00%	5,50%
Taux d'augmentation des indemnités	6,00%	5,10%		

	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2006	2005	2006	2005
<i>Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer le coût périodique net des prestations pour les exercices clos aux 31 décembre</i>				
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
Rendement prévu à long terme des actifs du régime	6,75%	6,75%	6,75%	6,75%
Taux d'augmentation des indemnités	5,10%	5,10%		

Le taux de rendement annuel prévu des actifs du régime tient compte du taux passé de rendement des catégories d'actifs employés par les régimes et en appliquant ces rende-

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

ments de façon conservatrice à la formulation des affectations des actifs de la politique d'investissement. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer les obligations de prestations sont choisis par référence au taux des obligations de sociétés AAA et AA en fin d'exercice.

Pour les participants supposés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée des prestations complémentaires au personnel retraité a été calculée en utilisant les taux tendanciels des coûts de soins de santé suivants :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<i>Taux tendanciel des coûts des soins de santé prévu pour l'exercice prochain</i>		
Frais médicaux	8,00%	8,00%
Frais pharmaceutiques	9,00%	9,50%
Frais dentaires	6,50%	6,50%
Coût hors des États-Unis (**)	8,00%	8,00%
<i>Taux tendanciel moyen pondéré des coûts des soins de santé pour les exercices clos au 31 décembre</i>		
Taux tendanciel des coûts des soins de santé prévu pour l'exercice prochain	8,15%	8,30%
Taux théorique de diminution du taux tendanciel des coûts (taux tendanciel final)	5,00%	4,50%
Exercice durant lequel le taux atteint le taux tendanciel final	2013	2013

(\*\*) Se réfère à toutes les prestations de services aux participants supposés prendre leur retraite hors des États-Unis

L'incidence des taux tendanciels théoriques des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour le RPPR est importante. Une variation de 1 % des taux tendanciels des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit :

	<u>1 % d'augmentation</u>		<u>1 % de diminution</u>	
	<u>Exercice clos au 31 décembre</u>		<u>Exercice clos au 31 décembre</u>	
En milliers de dollars des États-Unis	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Incidence sur le total des éléments de coût (prestations et intérêts)	\$ 369	\$ 344	\$ (276)	\$ (258)
Incidence sur l'obligation de prestations complémentaires au personnel retraité	2 415	2 179	(1 824)	(1 646)

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Actifs du régime

Les affectations moyennes pondérées des actifs du Régime de retraite et du RPPR, par catégorie d'actif, sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	31 décembre		31 décembre	
	2006	2005	2006	2005
<i>Catégorie d'actif</i>				
Actions américaines	35%	35%	40%	39%
Actions non américaines	26%	31%	31%	35%
Fonds et obligations à revenu fixe	20%	20%	19%	17%
Obligations indexées sur l'inflation américaine	6%	5%	9%	8%
Actions et fonds de placement immobiliers	6%	6%	—	—
Contrats à terme indexés sur produits de base	2%	3%	—	—
Autres	5%	—	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%

Les actifs du Régime de retraite et du RPPR sont principalement gérés par des directeurs d'investissement employés par la BID à qui l'on donne des directives de placement qui tiennent compte des politiques d'investissement du Régime de retraite et du RPPR. Les politiques d'investissement ont été élaborées afin d'avoir une affectation élevée en actions, cohérente avec les rendements passés, qui donnent des rendements suffisants pour répondre aux besoins de fonds à long terme.

Les placements maintiennent un risque moyen de 60 à 70 % d'actions bien diversifiées. Les actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) pour assurer une protection contre une grave désinflation et dans un panachage d'autres types de placements (10 à 15 %) qui devraient réagir favorablement à une montée de l'inflation pour assurer une protection contre la perte du pouvoir d'achat. Les affectations cibles de la politique de placements au 31 décembre 2006 sont comme suit :

	Régime de retraite	RPPR
Actions américaines	35%	40%
Actions non américaines	30%	30%
Titres à revenu fixe	20%	20%
Placements sensibles à l'inflation (***)	15%	10%

(\*\*\*) Se composent d'obligations indexées sur l'inflation américaine (5 à 15 %), d'actions et de fonds immobiliers (0 à 6 %), de contrats à terme indexés sur produits de base (0 à 4 %) pour le Régime de retraite, et d'obligations indexées sur l'inflation américaine (10 %) pour le RPPR.

Les risques sont gérés par une surveillance continue de chaque niveau de catégorie d'actif et de chaque gestionnaire. Les placements sont rééquilibrés dans toute la mesure du possible grâce aux flux de trésorerie en fonction des affectations cibles de la politique.

# Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Si les flux de trésorerie sont insuffisants pour maintenir les pondérations cibles, des transferts sont effectués entre les comptes des gestionnaires au moins une fois par an. Les gestionnaires ne sont pas en règle générale autorisés à investir plus de 5 % de leur portefeuille respectif dans les titres d'un seul émetteur autre que le gouvernement des États-Unis. Le recours par un gestionnaire à des produits dérivés doit être spécifiquement autorisé pour chaque instrument.

## Flux de trésorerie

Les cotisations de la Société au Régime de retraite et au RPPR devraient en 2007 être d'environ 900 et 1 031 dollars respectivement. Toutes les cotisations sont faites en espèces.

## Paiements estimés de prestations futures

Le tableau suivant donne le récapitulatif des paiements de prestations, tenant compte des prestations de services futures prévues, selon le besoin, qui devraient être versées au cours des cinq prochaines années et de façon globale pour les cinq années suivantes. Ces montants sont basés sur les mêmes hypothèses retenues pour mesurer l'obligation de prestations au 31 décembre 2006 :

En milliers de dollars des États-Unis	Régime de retraite	RPPR
<i>Paiements estimés de prestations futures</i>		
1 <sup>er</sup> janvier 2007–31 décembre 2007	500	130
1 <sup>er</sup> janvier 2008–31 décembre 2008	700	130
1 <sup>er</sup> janvier 2009–31 décembre 2009	800	150
1 <sup>er</sup> janvier 2010–31 décembre 2010	900	260
1 <sup>er</sup> janvier 2011–31 décembre 2011	1 000	270
1 <sup>er</sup> janvier 2012 -31 décembre 2016	7 000	1 900

## 15. Gestion des fonds extérieurs

La Société gère pour le compte des bailleurs de fonds, à savoir des pays membres et d'autres entités, des fonds réservés à des usages spécifiques parmi lesquels le cofinancement de certains projets, des études techniques pour les emprunteurs, des études relatives à des projets et des programmes de recherche et de formation. Ces fonds sont détenus pour leur compte par la Société et sont tenus séparés des fonds de la Société ; ils ne sont pas inclus non plus dans les actifs de la Société. La Société reçoit une commission de gestion qui est généralement un pourcentage des fonds reçus.

## Annexes

# L'Amérique latine et les Caraïbes en 2006 : perspectives économiques

Les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré une croissance supérieure à 4 % pour la troisième année consécutive, avec une augmentation du produit intérieur brut estimée à 5,3 %<sup>1</sup> pour 2006. Ces performances positives ont été rendues possibles grâce à la poursuite d'un environnement international favorable, qui a tiré les exportations de biens et de services de la région (+ 8,4 %). La hausse des prix à l'exportation s'est traduite par une amélioration des termes de l'échange de plus de 7 %, tandis que l'augmentation des envois de fonds en provenance de l'étranger a fait progresser le revenu national de 7,2 %.

La région a bénéficié de taux d'intérêts faibles qui ont renforcé la confiance des investisseurs et des consommateurs et stimulé les dépenses publiques. La progression de l'emploi a entraîné une augmentation globale des salaires et permis à la demande intérieure de croître de 7 %. L'investissement domestique brut a progressé de 10,5 % et la consommation de 6 %.

Dans plusieurs pays, l'amélioration des recettes fiscales a permis aux gouvernements d'accroître les dépenses publiques pour investir dans les infrastructures physiques et sociales et de dégager des excédents primaires atteignant 2,2 % du PIB contre 1,7 % en 2005. Les déficits globaux ont été réduits de 1,1 % à 0,3 %.

Ces performances positives, associées à des taux d'intérêts internationaux en hausse et des cours du pétrole plus élevés, ont conduit les autorités monétaires de nombreux pays de la région à relever leurs taux directeurs. Soutenue par l'abondance des liquidités, l'activité économique n'en a cependant pas souffert. En outre, la plupart des pays ont enregistré une baisse de l'inflation, de 6,1 % en 2005 à 4,8 % en 2006. L'afflux de devises résultant de la

hausse des exportations et des envois de fonds a entraîné une appréciation de la majorité des monnaies locales, de 3,5 % en moyenne.

L'amélioration de la balance commerciale a largement compensé le déficit grandissant de la balance des services. En conséquence, l'excédent du solde courant des paiements est passé de 1,5 % du PIB en 2005 à 1,8 % en 2006. En revanche, la région a enregistré une diminution des excédents de la balance courante, attribuable principalement aux politiques de réduction de la dette extérieure, à la baisse des investissements étrangers nets et au développement des marchés financiers domestiques.

Comme les années précédentes, d'importants écarts persistent entre les performances économiques des différents pays de la région. Ceux qui exportent des ressources naturelles en forte demande ont été les premiers à bénéficier de la hausse des prix des matières premières. Nombre de pays de la région ont pris des mesures pour diminuer leur vulnérabilité face à un ralentissement ultérieur de l'économie mondiale, à savoir adoption de régimes de change plus souples, réduction et modification du profil de leur dette extérieure et renforcement des comptes budgétaires.

Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'expansion économique de la région devrait se ralentir en 2007 avec une croissance du PIB estimée à 4,7 %. La progression cumulée de la production par habitant s'établirait alors à 15 % sur la période quinquennale 2003-2007, soit un rythme annuel de 2,8 %.

La Société interaméricaine d'investissement continuera à soutenir le développement économique et social de la région en apportant des aides financières au secteur privé de la région et en introduisant des mécanismes novateurs qui permettent d'accroître les flux de capitaux vers son marché cible des petites et moyennes entreprises.

<sup>1</sup> Source : Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. *Bilan préliminaire des économies d'Amérique latine et des Caraïbes en 2006*.

## Gouverneurs et Gouverneurs suppléants\*

Pays	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Allemagne	Karin Kortmann	Rolf Wenzel
Argentine	Felisa Josefina Miceli	Martin P. Redrado
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Kurt Bayer
Bahamas	James H. Smith, CBE	Ruth Millar
Barbade	Mia Mottley	Grantley Smith
Belgique	Didier Reynders	Franciscus Godts
Belize	Mark A. Espat	Carla Barnett
Bolivie	Luis Hernando Larrazábal Córdova	Luis Alberto Arce Catacora
Brésil	Paulo Bernardo Silva	José Carlos Rocha Miranda
Chili	Andrés Velasco	María Olivia Recart Herrera
Colombie	Alberto Carrasquilla Barrera	Carolina Rentería Rodríguez
Corée, République de	Okyu Kwon	Seongtae Lee
Costa Rica	Guillermo Zúñiga Chaves	Francisco de Paula Gutiérrez
Danemark	Ole E. Moesby	Gert Meinecke
El Salvador	Eduardo Zablah-Touché	William J. Handal
Équateur	José Jouvín Vernaza	—
Espagne	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
États-Unis	Henry Paulson	—
Finlande	Marjatta Rasi	Anneli Vuorinen
France	Thierry Breton	Xavier Musca
Guatemala	Hugo Eduardo Beteta Méndez-Ruiz	María Antonieta de Bonilla
Guyana	Bharrat Jagdeo	Ashni Singh
Haïti	Daniel Dorsainvil	Jean-Max Bellerive
Honduras	Rebeca P. Santos	Gabriela Núñez
Israël	Stanley Fisher	Oded Brook
Italie	Tommaso Padoa-Schioppa	Mario Draghi
Jamaïque	Omar Davies, MP	Colin Bullock
Japon	Koji Omi	Toshihiko Fukui
Mexique	Agustín Carstens	—
Nicaragua	Mario J. Flores	Mario Arana Sevilla
Norvège	Anne Margareth Fagertun Stenhammer	Henrik Harboe
Panama	Carlos A. Vallarino	Héctor Alexander
Paraguay	Ernst Ferdinand Bergen Schmidt	Jorge Luis Von Horoch Casamada
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Agnes van Ardenne van der Hoeven
Pérou	Luis Carranza Ugarte	José Berley Arista Arbildo
Portugal	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
République dominicaine	Héctor Valdez Albizu	Temístocles Montás
Suède	Ruth Jacoby	Stefan Emblad
Suisse	Jörg Al. Reding	Roger Denzer
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley B. Ramsaran
Trinité-et-Tobago	Camille R. Robinson-Regis	Anthony Bartholomew
Uruguay	Danilo Astori	Carlos Viera
Venezuela	Nelson J. Merentes D.	Jorge Giordani

\*Informations en date de décembre 2006

## Administrateurs et Administrateurs suppléants\*

Allemagne, Autriche, Belgique, Italie et Pays-Bas	Pieter Moorrees Giorgio Leccesi
Argentine et Haïti	Eugenio Díaz-Bonilla Martín Bès
Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago	Jerry Christopher Butler Winston A. Cox
Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua	Hugo Noé Pino Nelly Lacayo-Anderson
Bolivie, Paraguay et Uruguay	Jorge Crespo Velasco Juan E. Notaro
Brésil et Suriname	Rogério Studart Arlindo Villaschi
Chili et Équateur	Alejandro Foxley Tapia Gustavo A. Palacio
Colombie et Pérou	Luis Guillermo Echeverri Jaime Quijandría
Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse	Lars-Henrik Worsoe Olivier Myard
Espagne, Israël, Corée, Japon et Portugal	Tsuyoshi Takahashi Luis Linde
États-Unis d'Amérique	Héctor E. Morales Jan E. Boyer
Mexique et République dominicaine	Agustín García-López Roberto B. Saladín
Panama et Venezuela	Adina Bastidas Fernando Eleta Casanovas

\*Informations en date de décembre 2006

## Voies de communication\*

Pays	Institution
Allemagne	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Argentine	Ministerio de Economía
Autriche	Federal Ministry of Finance
Bahamas	Ministry of Finance
Barbade	Ministry of Economic Development
Belgique	Ministère des Finances
Belize	Ministry of Budget, Planning and Management, Economic Development, Investment and Trade
Bolivie	Ministerio de Hacienda
Brésil	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão
Chili	Ministerio de Hacienda
Colombie	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Corée, République de	International Finance Bureau, Ministry of Finance and Economy
Costa Rica	Ministerio de Hacienda
Danemark	Danish International Development Agency (DANIDA)
El Salvador	Secretaría Técnica de la Presidencia
Équateur	Ministerio de Economía y Finanzas
Espagne	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales
États-Unis	Treasury Department
Finlande	Ministry for Foreign Affairs
France	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Guatemala	Ministerio de Finanzas Públicas
Guyana	Ministry of Finance
Haïti	Ministère de l'Économie et des Finances
Honduras	Banco Central de Honduras
Israël	Bank of Israel
Italie	Ministry of the Economy and Finance
Jamaïque	Ministry of Finance and Planning
Japon	Ministry of Finance
Mexique	Secretaría de Hacienda y Crédito Público
Nicaragua	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Norvège	Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs
Panama	Ministerio de Economía y Finanzas
Paraguay	Ministerio de Hacienda
Pays-Bas	Ministry of Finance
Pérou	Ministerio de Economía y Finanzas
Portugal	Direcção Geral de Assuntos Europeus e Relações Internacionais - Ministério das Finanças
République dominicaine	Banco Central de la República Dominicana
Suède	Ministry for Foreign Affairs Department for International Development Co-operation
Suisse	Office fédéral des affaires économiques extérieures
Suriname	Ministry of Finance
Trinité-et-Tobago	Ministry of Finance, Planning and Development
Uruguay	Ministerio de Economía y Finanzas
Venezuela	Banco de Desarrollo Económico y Social

\*Informations en date de décembre 2006



# Renseignements pour contacter la SII

## Région Amérique centrale (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama)

Edificio Centro Colón, Piso 12  
Paseo Colón, entre calles 38 y 40  
Apartado postal 1142-1007  
San José, Costa Rica  
Téléphone : (506) 257-1418  
Télécopieur : (506) 257-0083

## Région andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela)

Carrera 7 No. 71-21, Torre B, Piso 19  
Edificio Bancafé  
Bogotá, Colombie  
Téléphone : (571) 325-7058, (571) 325-7000  
Télécopieur : (571) 325-7057

## Région Cône Sud (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay)

Rincón 640  
11.000 Montevideo, Uruguay  
Téléphone : (598 2) 915-3696  
Télécopieur : (598 2) 916-2607

## Argentine

Esmeralda 130 Piso 18  
C1035ABD, Buenos Aires, Argentine  
Téléphone : (54 11) 4320-1890  
Télécopieur : (54 11) 4320-1830

## Chili

Avda. Pedro de Valdivia 0193, Pisos 10 y 11  
Providencia  
Santiago, Chili  
Téléphone : (562) 431-3700  
Télécopieur : (562) 431-3713

## Nicaragua

Edificio BID  
Km. 4 ½, Carretera a Masaya  
Managua, Nicaragua  
Téléphone : (505) 267-0831  
Télécopieur : (505) 267-3469

## Paraguay

Quesada 4616 esq. Legión Civil Extranjera, Piso 2  
Asunción, Paraguay  
Téléphone : (595 21) 616-2320  
Télécopieur : (595 21) 615-681

**LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT (SII)** est une institution multilatérale. Elle est entrée en activité en 1989 pour promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des entreprises privées. Pour remplir sa mission, la SII accorde des financements sous diverses formes, dont des prêts directs, des garanties, des prises de participation, des lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux et des investissements dans des fonds de placement locaux et régionaux. Elle cible plus particulièrement les petites et moyennes entreprises pour lesquelles il est difficile d'obtenir des financements à moyen et long terme d'autres sources.

La Société sert de catalyseur pour attirer d'autres ressources – financements supplémentaires, technologie et savoir faire – qu'elle mobilise par le biais de prêts cofinancés et de syndications, d'appui aux garanties d'émission de titres et de l'identification de partenaires de coentreprises.

Pour bénéficier d'un financement de la SII, les projets doivent offrir des possibilités d'investissement rentable. Ils doivent aussi favoriser le développement de l'économie locale en contribuant, par exemple, à la création d'emplois, à l'élargissement du capital des entreprises, à la génération de revenus nets en devises, au transfert de ressources et de technologies, à l'utilisation durable des ressources locales, à la promotion de l'épargne locale ou encore à la promotion de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Tout projet susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement doit comprendre des mesures destinées à en prévenir ou à en corriger les effets.

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Le nombre de voix de chaque représentant est proportionnel au nombre d'actions totalement libérées détenues par son pays. L'Assemblée des Gouverneurs nomme le Conseil d'administration auquel elle délègue des attributions et des compétences très larges.

La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle est juridiquement autonome et ses ressources et sa direction sont indépendantes de celles de la BID. Outre son siège à Washington, D.C., la Société a des fonctionnaires dans huit bureaux dans la région.



**SII**

Société interaméricaine d'investissement

1350 New York Avenue, N.W.  
Washington, DC 20577  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone : (202) 623-3900  
Télécopieur : (202) 623-3815  
[www.iic.int](http://www.iic.int)